

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

Les Hommes du jour, partie 6 (n° 12-23), Bruxelles, 1895-1896.

En raison de son ancienneté, cette œuvre littéraire n'est vraisemblablement plus soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

S'il s'avérait qu'une personne soit encore titulaire de droit sur l'œuvre, cette personne est invitée à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : bibdir@ulb.ac.be)

Elle a été numérisée dans le cadre du Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines (Pep's) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec le service des Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles et l'Action de Recherche Concertée « Presse et littérature en Belgique francophone » menée sous la direction du professeur Paul Aron, à partir d'un exemplaire prêté par la Bibliothèque royale de Belgique.

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

HOMMES DU JOUR

REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE

DIRECTION
Charles DELFOSSE
38, rue des Chartreux.
BRUXELLES

ABONNEMENT
La Série de 50 numéros . . 5 francs.
Les abonnements doivent se prendre au bureau
du journal.

ADMINISTRATION
Édouard MAHEU, Aîné
2a, rue Auguste Orts, 2a.
BRUXELLES

Le prochain numéro contiendra le portrait et la biographie de Adolphe NYSENS.



Gustave DEFNET

Membre de la Chambre des Représentants

(D'après la photographie de MM. GÉRUZET frères).

Gustave DEFNET

DÉPUTÉ POUR L'ARRONDISSEMENT DE NAMUR

Chaque fois que des transformations sociales se sont accomplies, à chaque situation nouvelle créée par les grands mouvements politiques ou économiques, des hommes nouveaux ont surgi; ignorés la veille, ils se sont révélés avec des qualités, des connaissances qui les ont portés naturellement au premier rang.

Après le vote de la revision, le personnel parlementaire belge ne croyait pas à une modification aussi profonde dans les mœurs politiques que celle qui vient de se produire. On comptait bien sur une orientation un peu plus accentuée, mais on ne doutait nullement que le parti clérical et le parti libéral ne fussent encore les arbitres des destinées du pays. Certes, dans quelques milieux réputés révolutionnaires, voire même anarchistes, quelques candidats socialistes passeraient à travers les mailles du suffrage plural. On avait fait la part du feu. Le fait avait peu d'importance et les nouveaux élus, subjugués par la majesté du parlementarisme, devaient bientôt se rendre à merci, réduits au rôle de comparses, dans une assemblée de vieux parlementaires habitués à toutes les ficelles de couloirs, préparés depuis longue date par leur instruction et leur éducation au gouvernement et à la gestion des affaires publiques.

Le résultat des élections du 14 octobre 1894, frappèrent nos gouvernants de stupeur. M. De Burlet avoua son effroi, mais il se resaisit vite. Les trois quarts des nouveaux députés sortaient des usines et des mines : on en aurait vite raison.

Bien plus, le spectacle serait amusant et l'on escomptait déjà les gaffes que ne manqueraient pas de commettre ces inconnus, et leur timidité en face de nos maîtres serait tout à fait réjouissante.

Il fallut en rabattre.

Ces mineurs, ces métallurgistes, ces tisserands, ces employés, tinrent tête à la majorité; toutes les questions furent passées au crible du plus sévère examen; ils déposèrent une série de projets de loi qui dénotaient chez leurs auteurs une étude approfondie des questions les plus abstraites; leurs discours bien étudiés, éloquemment prononcés attirèrent l'attention du public et les députés socialistes devinrent les lions du jour.

Parmi ces nouveaux arrivés, Gustave Defnet est certes un des plus sympathiques et un de ceux sur lesquels il est permis de compter.

* * *

Gustave Defnet est né à Namur — la plus belle ville du monde, disait le regretté Wilmart — le 25 décembre 1858.

Après de très maigres études à l'école communale, il entre, à l'âge de quatorze ans, en qualité d'apprenti typographe, à l'imprimerie du journal *l'Opinion libérale*, de Namur.

Son apprentissage terminé, il vient à Bruxelles et est embauché à l'imprimerie Vanderauwera, installée alors rue de la Sablonnière.

Dès cette époque, il s'occupe de politique progressiste et de Libre-Pensée. Il se fait recevoir aux *Cosmopolitains*.

En 1877 survient la grande grève des typographes Il y prend part.

Le tirage au sort ne favorisa pas Defnet. Il prit un mauvais numéro à la conscription et fut incorporé au 1^{er} chasseurs à pied.

Cinq mois après, il devient sous-officier et fut ensuite désigné en qualité de secrétaire du lieutenant-colonel de Haës, qui commandait le camp de Beverloo.

Au régiment, il fit simplement son devoir; estimé de ses camarades et de ses chefs, c'est avec regret qu'on le vit partir à l'expiration de son service.

Rentré dans la vie civile, Defnet cherche, mais en vain, du travail; il fait toutes les imprimeries à la recherche d'un gagne-pain; ne trouvant rien, il est obligé de s'expatrier. Il va d'abord dans le Nord de la France où il fonde une société typographique, puis à Paris où il séjourne pendant quelques mois. En 1882, il est contraint de rentrer en Belgique pour rejoindre son régiment qui prend part aux grandes manœuvres du Luxembourg.

Libéré définitivement du service militaire, Defnet se marie, et le lendemain de ses noces est atteint par le chômage. Le long calvaire recommence, aggravé par les charges nouvelles; travaillant parfois un jour, remplaçant un camarade de temps en temps, donnant un coup de main par-ci, par-là, bref la misère. Il se décide alors à retourner à Namur et rentre à *l'Opinion libérale*, dont il était sorti apprenti.

L'amour des voyages le reprend, nous le trouvons à Givet en qualité de chef d'atelier, et, en 1884, il entre dans l'équipe de la *Réforme* qui venait de se fonder à Bruxelles. Il quitte cette place pour entrer à l'imprimerie Edouard Maheu, en qualité de correcteur.!

* * *

On se rappelle cette année fameuse de 1884; le parti libéral renversé, les grandes manifestations de la rue, l'intense campagne républicaine menée par le *National belge*, la création de la Ligue ouvrière bruxelloise, berceau du parti ouvrier actuel. Defnet se jette dans la mêlée, il prend la parole dans les meetings, se multiplie, devient secrétaire de la Ligue ouvrière et collabore à la *Voix de l'ouvrier*, ressuscitée par Louis Bertrand.

Successivement il est investi d'importantes fonctions. Tour à tour secrétaire de l'Association libre des typographes, puis, en 1885, membre du conseil général du Parti ouvrier.

Cette année-là, Jean Volders, Bertrand et d'autres dévoués, créent le Journal *Le Peuple*, organe de la démocratie socialiste, petite feuille à deux centimes et dont les débuts furent si difficiles. Parmi les rédacteurs du vaillant journal se trouvait Adolphe Tabarant, un écrivain français de grand talent, que ses articles trouvés subversifs par le gouvernement firent expulser. Defnet le remplaça, et, pendant dix ans, il continua le bon combat qui aboutit au triomphe de l'année dernière.

Secrétaire général du Parti ouvrier, Defnet fait preuve en ces difficiles fonctions d'un grand talent d'administrateur et de brillantes qualités de propagandiste.

La Fédération typographique belge le choisit comme président, et il remplit son mandat avec une activité remarquable.

* * *

Délégué au Congrès ouvrier international de Paris, en 1889, Defnet se rencontre avec quelques délégués mineurs d'Angleterre, de France et d'Allemagne. Il

A nos Lecteurs,

Par suite du manque de place, il nous a été impossible de donner, dans notre dernier numéro, l'étude graphologique sur M. Edmond Picard.

Nous la publions ci-dessous, en priant nos Lecteurs d'en excuser le retard.

Edmond PICARD

Son caractère d'après son écriture.

A première vue, cette écriture apparaît comme celle d'un homme calme, posé; on la dirait d'une régularité presque parfaite. Examinons-la de plus près. Les sept lignes dont nous donnons un fac-simile sont la conclusion d'un article où M. Picard, s'adressant au peuple, lui dit : " Redoute, etc. "

Trois caractéristiques s'accusent bientôt, à l'examen, très nettes et richement marquées: l'inégalité de l'écriture, son irrégularité, son énergie.

Les inégalités sont de tout ordre, dans la dimension des lettres et des mots, dans leur direction, dans leur mouvement. Relevons les principales, avec leur signification.

Lettres tour à tour petites et grandes : nature très émotive et nerveuse; souplesse d'esprit et activité. — Lettres tantôt minces et tantôt épaisses : sensibilité contenue et éclatant brutalement; sensualité. — Mots grands et petits : grande émotivité; imagination. — Lignes sinueuses : agitation de la pensée; souplesse; finesse. — Mots descendant alors que la ligne finit par monter : lutte, souplesse d'esprit, tenacité. — Lettres tour à tour espacées et serrées : sensibilité excessive; susceptibilité.

L'angulosité est ici évidente. Elle se montre à la base de la plupart des lettres, où l'angle remplace la courbe, dans les *n* et surtout à la base et dans la finale des *t*. L'angle dénonce la force et l'énergie, en opposition avec la courbe, qui proclame la douceur et la faiblesse. Fermeté, énergie, entêtement et développement de la personnalité, telles sont — dans les nuances que peuvent fixer les autres caractères du graphisme — les significations de l'écriture anguleuse.

*Redoute d'être domestiqué par un
groupe ou par un homme. Tu pourrais
Te sentir fatigué et Tu pourrais
grand en partement avorterait et
quelque soi-disant Rios, Bugeur Te
transformant en troupeau, aurais
vite fait de Te ramener à l'état.*

Fac-simile de l'écriture de M. Edmond PICARD.

Le troisième caractère de l'écriture de M. Picard, et qui renforce singulièrement le précédent, se trouve dans la barre de ses *t* et l'accentuation de certains autres traits. Voyez les finales des *n* dans le mot *un* (1^{re} ligne) et *Ton* (3^e ligne), les finales des *t* dans *avorterait* (4^e ligne), *soi-disant* (5^e ligne), etc. Voyez la barre du *t* dans *te* (5^e ligne). On dirait que la plume va s'écraser sur le papier. C'est le trait *massué*, et ici il l'est fortement. La massue est le signe de la résolution, de l'énergie, qui, chez les émotifs, fait les emportements violents et les passions fortes. L'intelligence, le jugement, la raison sont les modérateurs de ces caractères passionnés; qui, chez les natures inférieures, se révèlent par la violence et la brutalité.

Quelques traits particuliers vont compléter le portrait. Presque toujours, M. Picard barre ses *t* en haut et au dessus de la hampe : signe d'autoritarisme. Ces barres de *t* sont généralement courtes et,

quand elles ne sont pas massuées, elles se terminent en pointe : esprit critique, causticité. Observez enfin les derniers mots des cinq premières lignes. La direction en est nettement ascendante : activité, ardeur, ambition.

Au résumé, s'il s'agissait ici d'un esprit inférieur, d'une intelligence primitive et bornée, le portrait risquerait de n'être point flatteur. Susceptible, passionné, emporté, violent, personnel, autoritaire, entêté, peu agréable dans les relations, tel apparaîtrait le scripteur. Mais nous nous trouvons en présence d'une grande et belle intelligence et, si rien ne disparaît, tout se transforme. Le portrait prend des couleurs beaucoup moins déplaisantes.

L'intelligence est, en effet, de premier ordre. Voyez la lumière qui se joue entre les mots et les

lignes : Ecriture claire : donc esprit clair, lucide. — Ecriture sans ornementation et simplifiée : esprit cultivé, jugement net. — Ecriture sobre : retenue, réflexion. — Tous les signes de la haute supériorité intellectuelle se rencontrent ici, marqués de traits significatifs.

Par son émotivité, très vive, par sa souplesse d'esprit, son activité intellectuelle toujours en éveil, ses belles qualités d'énergie, M. Edmond Picard peut se passionner aux questions et aux problèmes de l'ordre le plus divers, et soyez bien assurés qu'il n'y touchera jamais de façon indifférente. S'il n'est pas d'un caractère toujours facile, il reste une force, au double point de vue intellectuel et volontaire. Et ceci ne constitue le lot que de quelques-uns.

F. S.

Les Hommes du Jour

REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE

ONT DÉJÀ PARU :

Edouard Anseele, Georges Lorand, abbé Daens, Emile Vandervelde,
Jules De Burlet, Major Thys, Hector Denis, Victor Hallaux, Jules Vandenpeereboom,
Helleputte, Edmond Picard, Gustave Defnet.

PARAITRONT SUCCESSIVEMENT :

Adolphe Nyssens, Louis Bertrand, Frantz Schollaert, Van Beveren, Guillaume Degreef,
Charles Delfosse, Paul Janson, Charles Woeste, Jef Lambeaux,
Auguste Beernaert, Julien Dillens, Général Vandersmissen, Emile Feron,
Alfred Stevens, Hoyois, De Haulleville,
Mesdach de ter Kiele, Van Schoor, Van Ryswyck, Célestin Deneuvillers, etc., etc.

En un mot toutes les illustrations de la marine, de la magistrature, des arts, de l'armée, de la politique, du barreau, de l'industrie, du commerce et du journalisme, trouveront leur place marquée dans les HOMMES DU JOUR.

En vente partout en Belgique :

LE NUMERO : 10 CENTIMES

Abonnements : la série de 50 numéros, 5 francs.

organise une assemblée de ces délégués et fait voter diverses résolutions parmi lesquelles une a pour but d'inviter les mineurs des différentes nations à se constituer en Fédération nationale et à s'organiser ensuite internationalement.

Appliquant quelques semaines plus tard, la résolution qu'il a fait voter, il rédige les statuts de la *Fédération des ouvriers mineurs belges* et convoque ceux-ci dans un congrès national qui se tient à Jumet-Gohyssart, près de Charleroi.

L'article principal des statuts de la nouvelle Fédération proclame que *" tous les mineurs fédérés s'engagent à reconnaître comme devant être la base de leur conduite, l'Association entre tous les prolétaires sans distinction de métier, de croyance, de religion ou de nationalité, et cela dans le but de mettre fin à l'esclavage du salaire vis-à-vis du capital, esclavage qui est la source de toutes les misères et de toutes les servitudes morales et matérielles qui accablent les travailleurs. "*

Les statuts sont votés à l'unanimité.

C'est la première fois qu'on est parvenu en Belgique à réunir dans un même faisceau les quatre grands bassins houillers du pays, et la nouvelle est accueillie avec joie dans les centres industriels.

Defnet pousse alors activement à l'entente internationale. Il est l'âme du premier congrès des mineurs de tous les pays qui se tient à Jolimont et qui a un retentissement universel. Au second congrès international, convoqué à Paris, Defnet soutient énergiquement la cause de la grève générale et prend une part importante à tous les travaux du congrès, qui dure huit jours. L'année suivante, il participe avec non moins de succès au congrès international de Londres; il y fait voter, malgré les ouvriers anglais, que la journée de huit heures s'étendra à tous les mineurs, à ceux de la surface comme à ceux du fond.

* *

En 1889, Defnet refusa de s'associer à la grève générale provoquée par les ouvriers du Hainaut, et c'est lui qui, dans le procès du grand complot, démasqua les infamies de l'agent provocateur Pourbaix, le protégé de M. Beernaert.

Son attitude énergique, au cours de ce procès si tristement célèbre, lui valut de multiples témoignages de sympathie de la part de ses coreligionnaires politiques.

En 1890, Defnet est l'âme de la première grève générale qui, au bout de vingt jours, détermine enfin le vote de la révision par la Chambre des Représentants.

* *

Le 19 octobre 1890, Defnet est candidat aux élections communales de St-Gilles. Il arrive en tête de la liste avec 1,384 voix sur 2,344 votes valables.

Le 5 janvier 1891, lors de la prestation de serment, Defnet déclare considérer comme arbitraire l'obligation de prêter serment au Roi et à la Constitution, attendu qu'il était républicain et que d'autre part la Constitution devait être révisée.

Comme conseiller communal, Defnet fit partie des sections de l'Instruction publique et de la Police. Il prit part aux discussions soulevées à propos d'importantes questions, telles que celles des eaux, du futur hôpital de St-Gilles, des habitations ouvrières, de la bienfaisance publique, et fit voter un grand nombre de vœux politiques.

Cette activité, ce dévouement à la chose publique, avaient placé Defnet en vedette. Aussi, le 5 octobre

1893, fut-il élu échevin des finances, par 19 suffrages sur 22 votants.

Dans ces importantes fonctions, Defnet s'est montré administrateur hors ligne, travailleur infatigable. Il s'est signalé par une série de mesures au profit des travailleurs et il a gagné rapidement une popularité de bon aloi. Voici quelques-uns des actes posés par Defnet au Conseil Communal.

C'est sur sa proposition que la dénomination de " Courte rue Fontainas " fut remplacée par celle de " rue César De Paepe, " hommage mérité rendu à la mémoire du grand socialiste que la démocratie belge pleure tous les jours.

Il fait inscrire au budget un crédit permettant de distribuer gratuitement des assiettes de soupe aux enfants pauvres.

Le Conseil Communal de St-Gilles, sur la proposition de Defnet, décide, à l'unanimité, que le 14 juin 1892, date des élections pour la Constituante, sera considéré par l'administration communale comme jour férié.

Le 8 décembre 1892, il fait voter un vœu en faveur du suffrage universel.

En 1893, il vote un crédit de 2,000 francs en faveur des ouvriers sans travail.

Le 9 mai 1893, Defnet interpelle sur les mesures de police prises dans la commune lors des récentes grèves pour le suffrage universel, proteste contre la présence d'un corps de gardes civiques étrangers sur le territoire de la commune et fait voter un ordre du jour en ce sens, ordre du jour annulé par délibération de l'autorité gouvernementale.

Il vote le dégrèvement des taxes d'égoût, de pavage, etc., en faveur des constructions ouvrières.

La même année, Defnet accuse M. Crabbe, commissaire de police, d'irrégularités très graves dans son service et oblige le bourgmestre à infliger un blâme au chef de sa police. La décision du bourgmestre est cassée par le ministre de l'intérieur. Pendant plusieurs jours, cette affaire passionne l'opinion publique, vu la situation redoutable du fonctionnaire attaqué.

Defnet soutient énergiquement, à différentes reprises, les installations maritimes et détermine le vote de 666,000 francs comme part d'intervention de la commune de St-Gilles.

L'article si important du programme du parti ouvrier concernant le minimum de salaire, fait l'objet de ses préoccupations. Ce minimum est actuellement inséré dans tous les cahiers de charges pour la mise en adjudication des travaux communaux.

C'est sur les instances de Defnet que le personnel inférieur de la police et de l'administration est mieux représenté au sein des comités (masse d'habillements, caisse des pensions, etc.).

Grâce à la campagne qu'il a menée en 1894 contre les administrations des Hospices et des Bureaux de Bienfaisance, la situation des orphelins, des vieillards à l'hospice, des indigents secourus à domicile, est sensiblement améliorée.

Pour le personnel de l'administration, l'échelle d'avancement a été modifiée en sa faveur, et le traitement minimum a été fixé à 1,000 francs au lieu de 600 qu'il était antérieurement.

Enfin, le 1^{er} mai est considéré à St-Gilles comme jour férié; un congé est donné à tout le personnel de l'administration, des écoles, etc.

Depuis quatre ans qu'il fait partie de l'administration communale de St-Gilles, Defnet s'est occupé à faire entrer dans la pratique de nombreux points du programme ouvrier, et tout récemment il a encore

fait la proposition de nommer une commission chargée d'examiner la question relative à l'exploitation en régie du service de l'éclairage de la commune.

Telles sont, brièvement esquissées, quelques-unes des améliorations obtenues au point de vue communal par le représentant du parti ouvrier.

* * *

Au mois d'août 1894, Defnet commence sa campagne électorale dans l'arrondissement de Namur. Il ignorait à ce moment s'il serait secondé par les progressistes, et si même ceux-ci seraient disposés à la lutte.

Il forme une ligue ouvrière à Namur et organise des meetings dans tous les quartiers ouvriers de la ville.

Il donne cinquante-huit meetings durant la période électorale, donnant l'exemple d'une activité remarquable et qui peut être comparée à celle de Georges Lorand dans l'arrondissement de Virton.

Defnet obtint un très grand succès oratoire à Avelais, où, à l'issue d'une conférence donnée à l'Hôtel-de-ville par M. Melot, ancien ministre de Sa Majesté (voir les affiches électorales de l'époque) il monta sur un kiosque et prononça devant la foule un réquisitoire énergique contre l'ancien ministre de l'Intérieur, défenseur de la politique du privilège.

Ce discours obtint un retentissement énorme, et de l'avis des cléricaux eux-mêmes, il fit perdre plus de 1,200 voix à la liste réactionnaire dans la Basse-Sambre.

Defnet parcourut toutes les communes industrielles de l'arrondissement de Namur, conquit partout de précieuses sympathies et fut accueilli avec faveur chez les campagnards, auxquels il parla de la question militaire et de leurs intérêts compromis par les grands propriétaires.

Defnet ne commit aucune faute dans sa longue campagne électorale et émerveilla même ses adversaires par son activité et son esprit de tolérance à l'égard des croyances religieuses.

L'Ami de l'Ordre mena contre lui une fougueuse campagne de calomnies et de dénigrements. Cette feuille l'accusa d'être un faux ouvrier et Defnet obtint un de ses plus beaux succès dans un grand meeting à Namur, en s'écriant :

“ Quand on nous calomnie nous, gens du Parti ouvrier, on s'en prend à toute la classe ouvrière. Nous appartenons à la grande famille des travailleurs, nous sommes de ceux dont les pères et les grands-pères furent traités en racaille, bons pour le service et trouvés mauvais pour en faire des électeurs. Depuis plus de soixante ans, nous gémissons sous la semelle de nos exploités. Quand nous défendons les ouvriers, nous défendons la classe à laquelle nous appartenons, celle parmi laquelle nous vivons et dont nous connaissons les douleurs et les souffrances imméritées. Je suis un ouvrier qui a connu le chômage et ses misères, je suis, moi qu'on accuse d'être un faux laborieux, le fils d'un pauvre ouvrier cordonnier, qui, dans cette même ville de Namur, connut toutes les amertumes de la vie pauvre et dut se faire embaucher dans une usine des environs pour pouvoir donner une croûte de pain à manger à ses enfants ! ”

* * *

Le soir du 14 octobre, les premiers résultats ne

laissèrent aucun doute sur le succès définitif. La réaction était battue. Namur, la citadelle du cléricisme, s'était reprise, et, grâce au parti ouvrier, acclamait les principes de justice, de tolérance, de solidarité, défendus par les candidats de la liste progressiste socialiste.

* * *

A la Chambre, Defnet continua la lutte avec une vigueur nouvelle. Il fut le premier député socialiste qui prit la parole. Il défendit l'abbé Daens et réclama l'annulation complète des élections.

Il prononça un bon discours en faveur de l'inspection ouvrière dans les mines et sut flétrir très énergiquement les parades de M. Vandenpeereboom, dans l'interpellation de son collègue Bertrand, à propos de l'interdiction de la vente du *Peuple* dans les gares. Dans un autre discours prononcé au début de la session, il s'écria aux applaudissements unanimes de la gauche, en s'adressant aux démocrates chrétiens : “ Vous êtes mûrs pour la domesticité ministérielle. ” L'attitude de ces étranges députés démocrates, lors du vote sur la loi communale, a donné raison à Defnet.

Il prit ensuite la parole dans la discussion des différents budgets et fut très écouté. Il a déposé un projet de loi consacrant la réglementation du droit de chasse et un autre projet avec son collègue Hambursin, de Namur, ayant pour but de supprimer le privilège du propriétaire, en matière de bail rural.

Defnet est signataire d'autres projets de loi concernant les questions ouvrières. Il faillit faire passer un amendement réclamant le vote de 10,000 francs en faveur des petits employés de la Cour des comptes et proposa, lors de la discussion du budget des finances, un amendement ayant pour but d'accorder 200 francs d'augmentation à tous les petits agents de la douane.

Il a signalé aussi la présence de “ chevaux bleus ” dans le budget de la gendarmerie et protesta contre les effectifs exagérés et les dépenses coûteuses de la gendarmerie. Il est chargé par ses collègues de la gauche socialiste de s'occuper des questions se rattachant au département de la guerre et a rédigé un projet de loi instituant la nation armée, qui sera déposé prochainement sur le bureau de la Chambre.

Ajoutons que Defnet a été choisi à l'unanimité, par les deux gauches, comme candidat secrétaire à la Chambre.

* * *

Faut-il une conclusion, à cette vie toute de travail, consacrée à la défense des petits et des humbles, à la propagation des principes socialistes ? Les faits parlent d'eux-mêmes. Defnet est un fils de ses œuvres. C'est par un travail acharné de tous les instants qu'il est arrivé à la situation importante qu'il occupe dans le parti socialiste. Tous rendent justice à ses grandes qualités de serviabilité et d'organisation, et l'on peut compter qu'il remplira toutes ses promesses.

L'atmosphère parlementaire ne le changera pas. Il restera le défenseur énergique du peuple, car ayant passé par les jours douloureux et sombres, n'ignorant rien des misères ni des souffrances du travailleur, il s'efforcera dans la mesure de ses moyens d'assurer à ceux qui luttent une humanité meilleure, convaincu que le prolétariat doit marcher vers un idéal toujours plus élevé de justice, de liberté et de bonheur.

CH. D.

65244



LES HOMMES DU JOUR

REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE

DIRECTION
Charles DELFOSSE
38, rue des Chartreux.
BRUXELLES

ABONNEMENT
La Série de 50 numéros . . 5 francs.
Les abonnements doivent se prendre au bureau
du journal.

ADMINISTRATION
Édouard MAHEU, Aîné
2a, rue Auguste Orts, 2a.
BRUXELLES

Le prochain numéro contiendra le portrait et la biographie de M. Louis BERTRAND.



Albert NYSSENS
Ministre de l'Industrie et du Travail

(D'après la photographie de MM. GÉRUZET frères).

Albert NYSSENS

MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL

Il y a quelques jours, la Belgique a eu une crise ministérielle — chose rare en ce pays où les ministres semblent vissés à leur banc. On sait que M. de Mérode-Westerloo a donné sa démission de ministre des Affaires-Étrangères, par suite de divergences de vues entre lui et ses collègues quant aux résolutions à prendre pour assurer la reprise du Congo par la Belgique.

Le départ de M. de Mérode a donné lieu à des remaniements assez importants et à la création d'un nouveau ministère, celui de l'Industrie et du Travail.

La création d'un ministère du Travail, proposée naguère par M. Paul Janson et dédaigneusement repoussée alors, est indiscutablement le résultat de l'entrée des socialistes à la Chambre. Le rapport au roi, présenté par MM. De Burllet et de Bruyn, pour justifier la création du nouveau département, reconnaît l'urgence d'une étude sérieuse des questions ouvrières. Voici en quels termes la question est exposée :

Le département de l'agriculture, de l'industrie, du travail et des travaux publics a pris successivement des développements considérables.

Ce ne sont pas seulement les grands travaux publics, avec toute l'administration de la voirie de l'Etat et des chemins vicinaux, qui lui sont confiés ; — à ce vaste service, qui suffirait à absorber tous les soins d'une direction exclusive, s'ajoutent l'agriculture, qui réclame de plus en plus la sollicitude de l'Etat ; toute l'administration des eaux et forêts ; le service de santé et de l'hygiène publique, dont l'importance et l'extension s'affirment chaque jour davantage par les mesures les plus diverses.

L'administration des mines, les directions de l'industrie et du travail se trouvent dans les attributions de ce même département.

Les questions se rattachant à la situation et aux intérêts de la classe ouvrière sont étroitement liées à la prospérité de nos industries ; elles préoccupent vivement l'opinion et les pouvoirs publics

Le département de l'agriculture, malgré la multiplicité de ses attributions, avait pu jusqu'ici suffire à sa tâche ; en ce qui concerne spécialement le domaine des questions ouvrières, des œuvres considérables se sont accomplies ou sont en voie d'élaboration ; l'inspection du travail a été organisée, l'Office du travail créé.

L'étude de divers projets de première importance a été entreprise et se poursuit activement.

Mais les exigences toujours croissantes de ces divers services nécessitent aujourd'hui la division de ce département en deux ministères qui comprendront l'un, l'agriculture, l'hygiène et les travaux publics ; l'autre, l'industrie, le travail et les mines.

A la suite de ce rapport, M. Nyssens, membre de la Chambre des représentants, a été nommé ministre de l'Industrie et du Travail.

* * *

M. Albert Nyssens est né à Ypres, en 1855.

Après de brillantes études, il fut reçu avocat et s'adonna à des études approfondies du droit com-

mercial. Il a créé la *Revue des sociétés commerciales*, la *Revue de la représentation proportionnelle*, et publié un grand nombre de brochures et d'articles de revue très estimés sur diverses questions.

Aussi, lors de la mort de M. Thonissen, fut-il nommé professeur de droit commercial, de droit pénal et d'instruction criminelle à l'Université catholique de Louvain.

Comme professeur, M. Nyssens est très aimé de ses élèves auxquels il permet, après ses leçons, de se livrer à des discussions juridiques et politiques. Son cours, très bien fait, est suivi par un grand nombre d'auditeurs. Il fut cependant, il y a quelques années, l'objet d'une petite manifestation pas bien méchante, de la part de ses élèves.

M. Nyssens, aujourd'hui un des fervents de la bicyclette — c'est lui qui a réclamé la création des routes cyclables, — usait alors de coursiers moins " démocratiques ; " peu de temps après son mariage, il avait coutume de se faire conduire à l'*Alma mater* dans un superbe carrosse à deux chevaux.

Cela humiliait un peu les étudiants, qui, un beau matin, ourdirent le complot suivant.

En descendant de son équipage, le professeur aperçut, stopant derrière sa voiture, une longue queue de fiacres d'où descendirent une centaine d'étudiants.

Depuis lors, M. Nyssens ne va plus à l'Université qu'à pied.

Marié à une jeune orpheline très riche, père de quatre enfants, M. Nyssens aime le monde et ses fêtes. Il habite, à Louvain, une des plus confortables maisons de la rue de la Station, qu'il a modifiée et installée selon ses goûts et ses habitudes, avec tout le luxe et le confort modernes.

Nous avons dit que M. Nyssens est un cycliste ardent ; sa grande distraction du dimanche est de faire de longues promenades, dans les environs de Bruxelles, avec M^{me} Nyssens qui pédale avec autant d'ardeur que son mari.

* * *

En 1892, aux élections de juin, M. Nyssens fut élu représentant par l'arrondissement de Louvain. Il prit une part active à toutes les discussions et fut le chef d'un petit groupe remuant qu'on appela un moment la jeune droite. Libre-échangiste, proportionnaliste ardent, partisan du service personnel, M. Nyssens est le lieutenant de M. Beernaert.

A la Constituante, il a joué un très grand rôle et il a attaché son nom à la réforme électorale, ce qui lui a valu le sobriquet de " Père Plural ".

* * *

On sait quelle était la situation au mois d'avril 1893. La Chambre discutait la revision et ne pouvait se mettre d'accord sur la solution à intervenir. A la séance du 12 avril, le suffrage universel pur et simple fut rejeté; le lendemain les propositions Nothomb, Sabatier, Graux, le système du gouvernement et le système subsidiaire de M. de Smet mordaient successivement la poussière.

C'est alors, dans un but de conciliation et dans l'espoir d'aboutir que M. Nyssens déposa sa proposition ainsi conçue :

Article 47. — Les députés à la Chambre des représentants sont élus directement par les citoyens dans les conditions ci-après déterminées :

Un vote est attribué à tout Belge, âgé de 25 ans accomplis, domicilié un an au moins dans la même commune, et qui ne se trouve pas dans l'un des cas d'indignité prévus par la loi.

Un vote supplémentaire est attribué à raison de chacune des conditions suivantes :

1° Etre âgé de 35 ans accomplis, être ou bien marié ou bien veuf ayant descendant légitime, et payer à l'Etat au moins 5 francs d'impôt du chef de la contribution personnelle, en principal et additionnels, à moins qu'on ne soit exempté à raison de sa profession ;

2° Etre âgé de 25 ans accomplis et être propriétaire :

Soit d'immeubles d'une valeur d'au moins 2,000 francs, à établir sur la base du revenu cadastral ;

Soit d'une inscription au grand-livre de la Dette publique ou d'un carnet de rente belge à la Caisse d'épargne, d'au moins 100 francs de rente.

Les inscriptions et carnets doivent appartenir au titulaire depuis deux ans au moins.

La propriété de la femme est comptée au mari ; celle des enfants mineurs, au père.

3° Etre âgé de 25 ans accomplis et se trouver dans l'un des cas suivants :

a) Etre porteur d'un diplôme d'enseignement supérieur ou d'un certificat homologué de fréquentation d'un cours complet d'enseignement moyen du degré supérieur, sans distinction entre les établissements publics ou privés ;

b) Remplir ou avoir rempli une fonction publique, occuper ou avoir occupé une position, exercer ou avoir exercé une profession privée qui impliquent la présomption évidente que le titulaire possède au moins les connaissances de l'enseignement moyen du degré supérieur. La loi détermine ces fonctions, positions et professions.

Nul ne peut cumuler plus de trois votes.

Le vote est obligatoire.

* * *

La situation s'aggravait d'heure en heure; le palais de la Nation était cerné par la foule qui protestait contre les lenteurs de la procédure revisionniste et la politique équivoque et molle du gouvernement.

Dès le rejet du suffrage universel, le Conseil général du Parti Ouvrier avait décrété la grève générale. Le mot d'ordre avait été suivi partout : Gand, Liège, le Centre, le Borinage, Verviers, étaient en ébullition.

Dans un meeting en plein air, en face la maison du Peuple, à Bruxelles, Jean Volders, qui fut l'âme de ce mouvement, s'écria aux applaudissements enthousiastes de milliers d'auditeurs :

« La Chambre nous a dit : *pas de vote!* Nous ré-

pondons : *pas de travail!* Si les bourgeois veulent voter seuls, ils n'ont qu'à travailler seuls aussi. Nous continuerons la grève; et il est entendu que nous ne reprendrons le travail que lorsque nous aurons obtenu satisfaction. »

L'agitation est formidable, des collisions sanglantes ont lieu entre la police, la gendarmerie et le peuple. La presse toute entière blâme l'incapacité et le mauvais vouloir du gouvernement.

Les meetings en plein air, les manifestations se succèdent sans interruption. M. Woeste, au sortir de la Chambre, est victime d'une agression de la part d'un gréviste surexcité. MM. Volders, Vandervelde et Maes, membres du Conseil général, sont arrêtés au cours d'une manifestation. Dans les casernes, les troupes sont prêtes à marcher à la première réquisition.

Bruxelles est en état de siège.

M. Buls, bourgmestre, qui semble manquer de sangfroid dans les grandes occasions, fait afficher, le 13 avril, un arrêté interdisant la circulation des cortèges et défendant de former des attroupements dans les rues. La police veut surtout empêcher les rassemblements auprès de la Maison du Peuple. Des bagarres nombreuses se produisent rue de Bavière, les policiers dégainent, plusieurs personnes sont blessées. En présence de cette situation, le comité de la grève décide qu'il y a lieu de faire une démarche auprès du bourgmestre de Bruxelles.

A 11 heures, une délégation composée de MM. Volders et Vandervelde se rend à l'hôtel de ville. Elle est aussitôt introduite dans le cabinet du bourgmestre.

MM. Volders et Vandervelde exposent à M. Buls que son arrêté, exécuté à la lettre, peut donner lieu à de graves désordres; le comité de la grève ne prend pas, disent-ils, la responsabilité de ce qui arrivera, si la police persiste à vouloir disperser tous les groupes qui se forment devant la *Maison du Peuple*.

M. Buls répond qu'il ne peut modifier la décision et que l'arrêté sera exécuté à la lettre. « C'est surtout, ajoute-t-il, autour du local socialiste, qu'il faut être énergique pour empêcher la formation de bandes. Car à la *Maison du Peuple* les ouvriers entendent des discours qui les poussent à la violence; et sortant de là, ils commettent des désordres!... »

M. Volders insiste. Il fait remarquer qu'il est peut-être imprudent de susciter la colère des ouvriers en les éloignant de leur Maison. C'est assumer une bien lourde responsabilité...

— Je l'assume tout entière, réplique le bourgmestre. Croyez que je vais donner des ordres pour que des mesures soient prises en vue d'éviter des bagarres; et soyez certain que force restera à ma police.

MM. Volders et Vandervelde se retirent à 11 h. 1/2. De retour à la *Maison du Peuple*, ils rendent

compte de leur mission. L'annonce de la décision du bourgmestre provoque de vives protestations et des huées.

Les escouades de police sont renforcées.

La rue de Bavière est complètement évacuée, et les extrémités en sont soigneusement gardées.

Le comité de la grève décide d'aller siéger au *Cygne*, dans l'après-midi.

L'effervescence grandit : Il y a dans le Borinage 30,000 mineurs en grève; à Liège également; dans le Centre tous les métallurgistes chôment. Ils sont trente à quarante millè. A Gand, on compte 20,000 grévistes. A Louvain, à Verviers, à Ensival, dans les plus grands établissements, tout travail est arrêté.

Pendant que le peuple lutte et souffre pour ses droits, on s'amuse au château de Laeken. Le roi a organisé une Garden-Party. En voici la très curieuse relation donnée par *l'Etoile belge*, dans son numéro du 16 avril :

A Laeken, en prévision des bagarres qui étaient à craindre, on avait pris des mesures spéciales. M. Bockstael, bourgmestre, avait requis la gendarmerie de Laeken, celle de Molenbeek-Saint-Jean et celle de Saint-Josse-ten-Noode.

Toute la police était sur pied. Au Palais même on avait réclamé la présence de deux escadrons du 1^{er} guides. Ceux-ci se trouvaient sous le commandement du major Gillain.

Sur 3,000 invités à la Garden-Party, 1,500 environ ont répondu à l'invitation de Leurs Majestés. Le Roi, la Reine, la princesse Clémentine, le comte et la comtesse de Flandre, le prince Albert et les princesses, ses sœurs, ont fait leur entrée dans les serres à 2 h. 1/4.

Peu d'animation. Les officiers de l'armée sont en majorité. On n'a remarqué qu'un petit nombre de notabilités politiques. Du côté des dames, beaucoup de jolies toilettes claires.

M. Van Schoor, procureur général, M. Willemaers, procureur du Roi, et M. Demeure, substitut, se tiennent à l'entrée du château avec M. Bockstael, bourgmestre.

Il avait été entendu à la *Maison du Peuple* que les ouvriers se dirigeraient vers Laeken, à 4 heures seulement, c'est-à-dire pour assister au retour de la garden-party.

Suivant le mot d'ordre donné, ils sont arrivés par petits groupes, les uns après les autres. Globalement, ils n'étaient pas très nombreux : un millier tout au plus. Tous ont pris l'avenue de la Reine, pour gagner le parc royal.

Mais la police, déjouant les plans des socialistes, a fait opérer la sortie par une des portes du château donnant chaussée de Vilvorde.

A partir de 3 h. 3/4, les invités ont commencé à se retirer. Les voitures ont pu rentrer en ville sans provoquer d'incidents. Pour parer à toute éventualité, les deux escadrons des Guides ont patrouillé le long de l'avenue de la Reine.

Le pont de Laeken était gardé par la gendarmerie et la police. Aucun incident.

Les voitures du comte et de la comtesse de Flandre ont été escortées par les escadrons jusque près des deux ponts du chemin de fer.

* * *

Enfin, le 18 avril, la commission parlementaire des XXI, chargée d'examiner les propositions de revision, effrayée de la tournure que prennent les événements, se réunit. Le gouvernement, par l'organe de MM. Beernaert et De Burlet, appuie la proposition Nyssens; MM. Janson, Feron et Nyssens la défendent chaleureusement. M. Frère-Orban, l'ennemi de la démocratie, se refuse à voter la revision sous la

pression de la rue et est appuyé par M. Neujean, son collègue de Liège.

Le temps presse, les membres de la droite eux-mêmes déclarent qu'il faut en finir au plus tôt et que la proposition Nyssens étant seule assurée du concours de la gauche, ils la voteront, mais sans enthousiasme.

Finalement le débat est clos et la proposition Nyssens est adoptée par 9 voix contre 8, et 3 abstentions.

A la séance de la Chambre, l'après-midi, M. Corremans, rapporteur de la Commission de revision, donna lecture de son rapport qui concluait à l'adoption de la proposition Nyssens, légèrement amendée.

Tout le vieux clan doctrinaire, les De Mot, les Julien Warnant, les Frère, les Bara, les Neujean, les Graux, essaierent bien de faire diversion, mais le courant était trop fort, et après les discours de MM. Beernaert et Feron, la Chambre vota la proposition Nyssens par 119 voix contre 14, et 12 abstentions.

Ce résultat fut accueilli avec joie par le pays, et tout rentra dans l'ordre.

* * *

Ce vote plural, qui consacre le maintien du cens et ne reconnaît pas l'action légitime qui revient au peuple dans les affaires publiques, n'en a pas moins amené une minorité importante de socialistes à la Chambre. Il est un acheminement vers le suffrage universel pur et simple, qui s'imposera rapidement, avec application de la représentation proportionnelle.

* * *

M. Nyssens, le nouveau ministre du travail, est un homme de valeur. Orateur de talent, correct, érudit, il pourra rendre des services au pays. Il n'a pas l'esprit étroit et sectaire des Woeste et des Helleputte; il possède des idées généreuses et ne reculera pas devant l'application de doctrines sociales, pour l'amélioration de la classe ouvrière. C'est ainsi qu'il s'est déclaré, lors de l'interpellation Schinler, partisan résolu du minimum de salaire et de la protection des petits et des faibles.

Il y a quelques jours, à Louvain, il formulait ainsi son programme ministériel :

En matière sociale nous sommes et nous devons être dans la note éclectique qui consiste dans la recherche à travers les idées et les principes de ce qui peut être le mieux approprié au temps présent : dans la lutte sociale, il y a la théorie de la liberté absolue et celle de l'intervention à outrance de l'Etat dans tous les domaines; l'idéal, pour moi, c'est la liberté; mais je demande l'intervention de l'Etat là où je vois des faibles opprimés et sans défense, des travailleurs insuffisamment protégés. Oui, la loi doit parfois intervenir pour sauvegarder les droits des humbles et des faibles.

Une enquête s'impose; une enquête qui fera la lumière sur les causes de la misère en Belgique : ce sera le premier devoir du ministre du Travail de faire cette enquête. Au surplus, des solutions sont préparées : elles s'annoncent pour demain.

Attendons-le à l'œuvre!

CH. D.



LES HOMMES DU JOUR
 REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE

DIRECTION
 Charles DELFOSSE
 38, rue des Chartreux.
 BRUXELLES

ABONNEMENT
 La Série de 50 numéros . . 5 francs.
 Les abonnements doivent se prendre au bureau
 du journal.

ADMINISTRATION
 Édouard MAHEU, Aîné
 2a, rue Auguste Orts, 2a.
 BRUXELLES

Le prochain numéro contiendra le portrait et la biographie de M. Léon FURNEMONT.



Louis BERTRAND
 Membre de la Chambre des Représentants.

(D'après la photographie de MM. GÉRUZET frères).

LOUIS BERTRAND

DÉPUTÉ POUR L'ARRONDISSEMENT DE SOIGNIES

L'homme dont nous donnons aujourd'hui le portrait est bien un ouvrier de la première heure.

Depuis plus de vingt ans, Louis Bertrand a participé à tous les mouvements démocratiques et socialistes dont le pays a été le théâtre.

Ce n'est que plus tard, quand on fera l'histoire du mouvement social en Belgique depuis 1870, que l'on s'apercevra du rôle important joué par Bertrand, de la grande somme de travail qu'il a produite, de l'énergie et de la tenacité mises au service de ses idées. L'avènement du suffrage universel en Belgique est en grande partie son œuvre et nous le prouverons autant que nous le permet le cadre restreint de notre publication.

* * *

C'est bien un enfant du peuple que Louis Bertrand, dont le père, ouvrier marbrier, connut toutes les tortures du chômage, de la misère et de la maladie.

Né à Bruxelles le 15 janvier 1856, Louis Bertrand fréquenta l'école communale jusqu'à l'âge de douze ans. Il en fut retiré afin d'aider par son travail sa famille, privée du secours du père alité depuis plus de six mois. A cet effet, Bertrand se fit marchand de journaux et on put le voir pendant plus d'un an, en face la gare du Nord, crier et vendre la *Chronique*. Il apprend alors le tailleur de pierres, puis entre dans un atelier de marbrerie.

En 1872, éclate une grève très importante dans la maison Victor André, située chaussée de Haecht; la grève dure six mois, les ouvriers marbriers s'engagent comme maçons, comme terrassiers, plutôt que de céder. Louis Bertrand est parmi les grévistes.

Ce mouvement de protestation ouvrit les yeux au jeune ouvrier qui jusqu'alors avait fait partie de la Société de Saint François-Xavier, groupe de la paroisse Saint-Roch, et il entra dans le Syndicat des marbriers et tailleurs de pierres dont il devint secrétaire.

Pendant les rares loisirs que lui laissait son rude travail, Bertrand lut et dévora les livres des penseurs socialistes et ne tarda pas à débiter, comme écrivain, en 1872, dans le journal *la Persévérance*, organe de son syndicat. Son premier article était intitulé : *Oppression politique et religieuse*. En même temps il se faisait recevoir à l'Internationale et aux sociétés rationalistes.

A la chute de l'Internationale, en 1875, Bertrand essaya, avec le concours des socialistes de Gand et d'Anvers, de constituer un parti socialiste belge sous le nom modeste d'*Union ouvrière belge*. Il avait réuni tous les groupes ouvriers et syndicats de Bruxelles dans la *Chambre du Travail*. Il eut alors à lutter contre les anciens de l'Internationale, qui espéraient toujours voir revivre la grande association.

A la *Chambre du Travail* toutes les notabilités du socialisme belge vinrent donner des conférences; on entendit successivement Janson, Degreef, Hector Denis, César De Paepe, dont le magistral cours d'économie sociale fut on ne peut plus précieux pour Louis Bertrand.

En 1877, il est victime d'un accident de travail. Occupé avec trois autres ouvriers à décharger un bloc de marbre scié en tranches, ce bloc tomba renversant les quatre ouvriers et les blessant assez grièvement.

La même année, Bertrand fut délégué par la *Chambre du Travail* au congrès international socialiste de Gand. Ce congrès dura huit jours. La discussion fut longue et fort vive entre les *anarchistes* Brousse, Costa, Kropotkine, etc., et les *étatistes* représentés par De Paepe, Bertrand et Anseele pour la Belgique, Liebnecht pour les Allemands, Greulich pour les Suisses, etc.

C'est dans ce congrès que fut décidée, malgré les anciens internationalistes, l'entrée du parti socialiste dans les luttes politiques et que fut publié le manifeste du nouveau parti, préconisant la nécessité de l'action politique comme un puissant moyen d'agitation, de propagande, d'éducation populaire et de groupement.

A la même époque, Louis Bertrand publie une étude socialiste dans la revue allemande : *Die Zukunft* (L'Avenir). Ce travail, qui lui est payé cinq cents francs, lui permet de fonder la *Voix de l'Ouvrier*, journal socialiste hebdomadaire dont l'influence a été très grande et qui a converti bien des gens aux idées socialistes. De Paepe y écrivit une série d'articles remarquables sur la question sociale et sur le socialisme à l'étranger.

La *Voix de l'Ouvrier* cessa de paraître en 1881, puis reparut en 1884 et devint l'organe du parti socialiste belge et des *Ligues ouvrières* qui venaient de se fonder. On sait que la *Voix de l'Ouvrier* disparut en 1885 pour faire place au *Peuple* quotidien.

En 1878, Bertrand est délégué avec Van Beveren, de Gand, au congrès international de Paris. Ce congrès est interdit, Mac-Malon régnant.

L'année suivante, Bertrand épouse une jeune ouvrière, polisseuse de bijoux, qui pendant les premières années de ménage travaille courageusement à l'existence de la petite famille, un enfant leur étant né. Ces premières années furent dures à Bertrand. Quelques mois après son mariage il est renvoyé par son patron à cause de ses opinions socialistes. Il fait de la librairie pour vivre, vend des vieux bouquins, accepte les travaux les plus ingrats pour apporter du pain à la maisonnée.

Il fonde la *Trique* avec Vaughan, — actuellement administrateur de l'*Intransigeant* — vaillant petit journal satirique, illustré avec talent et humour par Henri Bodart, mais qui rapporte plus d'honneur que de profit. En 1880, grâce à Malon, il devient employé chez M. Chaté, un proscrit français, chez lequel il apprend la comptabilité. Après il entre en la même qualité chez Léon Fontaine, l'ancien *ménager* de la *Rive Gauche*.

En 1881, Bertrand est délégué des socialistes belges au congrès de Zurich qui est interdit par les autorités du canton. Les délégués, parmi lesquels il y avait Liebrecht et Bebel pour l'Allemagne, Malon et Joffrin pour la France, Greulich pour la Suisse, etc., etc., se rendent alors par petits groupes à Coire dans le canton des Grisonset le congrès s'y tient pendant cinq jours sans attirer l'attention des autorités. Bertrand y lit un rapport sur la législation sociale, qui est traduit plus tard en néerlandais par Domela Nieuwenhuis. A ce congrès, on décida la constitution d'une fédération internationale du parti socialiste.

De 1878 à 1884, Bertrand est l'âme du mouvement pour l'obtention du suffrage universel, mouvement qui finit par vaincre l'apathie des ouvriers et rallia à lui tous les militants.

Lors de la fondation du journal la *Réforme*, Bertrand y est employé comme expéditeur et il continue à rédiger la *Voix de l'Ouvrier*; c'était en 1884, année fertile en manifestations et en meetings. Inutile de dire que Bertrand fut de tous les mouvements démocratiques de cette époque, et qu'il prit part aux manifestations républicaines, organisées par le *National belge*, dont l'énergique propagande mit la royauté à deux doigts de sa perte, et valut au journal l'expulsion de son directeur et de ses principaux collaborateurs.

Le *National belge* disparut en 1885 et le parti démocratique se trouva sans organe quotidien pour défendre ses principes. C'est alors que Bertrand, Volders, Defnet et d'autres, décidèrent la création d'un petit journal à deux centimes, qui deviendrait l'organe du Parti ouvrier. La *Voix de l'Ouvrier* et la *République* de Jean Volders, qui en était à son troisième numéro, disparurent pour faire place au *Peuple*.

On connaît le succès obtenu par l'organe de la démocratie socialiste, ses fréquents agrandissements, la haute autorité acquise par dix années de luttes et de travail; mais que les débuts furent difficiles et pénibles!

On n'avait pas de ressources. Quelques groupes de Bruxelles et certaines personnalités socialistes avaient bien promis leur concours, mais la monnaie sonnante et trébuchante faisait absolument défaut.

Le premier numéro parut le samedi 12 novembre 1885, imprimé par Ed. Maheu qui faisait crédit. Les bureaux du nouveau journal furent installés dans une salle du 1^{er} étage, d'un cabaret de la rue des Sables. Pour meubler les bureaux, on emprunta les tables et les chaises de l'estaminet. Il faisait froid; il fallut se procurer un poêle et des lampes pour s'éclairer, cela fut acheté chez le quincaillier d'en face. Pour le charbon, on se cotisa. A six heures dix, l'employé du quincaillier se présenta avec la facture acquittée. Milot — maintenant encore éditeur du *Peuple* — avait été nommé caissier administrateur; il mit gravement ses lunettes et dit à l'employé :

— Mon ami, il est 6 heures 10, la caisse est fermée, il faudra repasser.

La caisse! il n'y en avait pas. Le coffre-fort était une boîte à cigares vide.

Le soir, à six heures et demie, le *Peuple* paraissait et se vendit....

On voit le chemin qu'il a fait depuis lors.

Bertrand collabora au journal dès les premiers jours. L'administration de la *Réforme* vit cela d'un mauvais œil et lui chercha une querelle d'allemand.

Bertrand, sollicité par Volders, entra comme administrateur au *Peuple* et le resta pendant neuf ans.

C'est au Congrès tenu à Anvers les 15 et 16 août 1885, que le Parti ouvrier avait été définitivement constitué et les statuts et programme adoptés.

Bertrand présidait le congrès, assisté d'Anseele et de Van Beveren.

Depuis la fondation du Parti ouvrier, Bertrand est membre du Conseil général et a rempli les délicates fonctions de secrétaire pendant plus de trois ans.

Louis Bertrand est un de ceux qui ont le plus fait en Belgique, pour propager les idées de coopération. Il a été un des fondateurs de la boulangerie coopérative, berceau de la Maison du Peuple, et il rédige actuellement un excellent petit journal : les *Coopérateurs*.

* * *

Louis Bertrand possède comme publiciste un bagage considérable et sa propagande écrite n'est pas inférieure à sa propagande parlée.

Il a collaboré à plusieurs revues, entre autres au *Socialisme progressif* et à la *Revue socialiste* de Malon;

à la *Société nouvelle* publiée sous la direction de F. Brouez ; à la *Revue de Belgique* ; à la *Revue politique* ; à la *Revue politique et parlementaire de Paris*, etc.

Sa spécialité est la brochure de propagande ; il en a publié un nombre incalculable, les trois pages des *Hommes du Jour* seraient insuffisantes pour en relater les titres. Citons cependant les principales : sa première brochure intitulée : *Aux ouvriers mineurs belges* date de mai 1878. Vinrent ensuite : *les Accidents dans les mines* ; la *Situation des houilleurs au Borinage* ; *Cinquante années de prospérité !* ; la *Réforme électorale* ; *le Parti ouvrier en Belgique* ; la *Question ouvrière au congrès de Berlin* ; *les Accidents du travail*, excellente étude reproduite en feuilleton dans le *Journal des Tribunaux* ; *Léopold II et son règne* ; etc., etc. Toutes ces brochures sont écrites en un style simple et clair ; compréhensibles pour tous, elles sont excellentes pour la propagande.

Louis Bertrand a écrit plusieurs ouvrages de plus longue haleine : *La coopération* un volume publié dans la *Bibliothèque des connaissances modernes* ; un *Essai sur le salaire* ; avec une préface de Benoît Malon ; *Le logement de l'ouvrier et du pauvre en Belgique*, avec préface du D^r De Paepe, livre qui valut à son auteur un diplôme de médaille d'or à l'exposition d'hygiène d'Ostende ; enfin la première série des *Hommes du Jour*, en collaboration avec Ch. Delfosse.

Pour ouvrir la campagne électorale de l'année dernière, Bertrand a écrit une brochure de 16 pages : *Aux nouveaux électeurs*, qui a été vendue à près de 200,000 exemplaires. Il a été chargé par le conseil général du Parti ouvrier, d'écrire les brochures adressées à toutes les grandes catégories d'électeurs et distribuées à deux millions d'exemplaires.

* * *

Ces vingt années de travail et de propagande, sans un moment de défaillance ou de désespérance, ont placé Louis Bertrand au premier rang des défenseurs du socialisme. Aussi, en le choisissant comme candidat pour la Chambre, la Fédération ouvrière de l'arrondissement de Soignies, a-t-elle rendu justice à toute une vie consacrée au bon combat en faveur des opprimés et des spoliés.

Au premier tour, le 14 octobre 1894, Bertrand vint en tête de liste avec 16,915 voix ; les catholiques réunirent 18,000 en moyenne, les libéraux 14,000.

Le ballottage eut lieu entre socialistes et catholiques. Les candidats socialistes obtinrent : Bertrand, 27,047 voix, Mansart, 25,598 et Paquay, 25,223. Les cléricaux échouèrent avec 2,000 voix de minorité.

Louis Bertrand mena ardemment sa campagne électorale et il est pour beaucoup dans le succès obtenu par les socialistes.

A la Chambre il a continué simplement mais cou-

rageusement la tâche à laquelle il s'est dévoué. Il est peu de questions dans lesquelles il ne soit intervenu : Il a combattu la dotation de 200,000 francs en faveur du comte de Flandre ; il a interpellé M. Vandenspeereboom à propos de l'interdiction de la vente du journal *le Peuple* dans les gares ; il a pris part aux discussions concernant les prisons et la bienfaisance dans le budget de la justice ; les patientes des coopératives dans le budget des finances, ont fait l'objet de ses protestations, et à propos de la loi communale, il a défendu énergiquement la Commune de Paris, vilipendée et calomniée par les ignorants de la droite. Il a également prononcé un excellent discours contre les droits d'entrée, stigmatisant les affameurs du peuple.

Louis Bertrand est un bûcheur ; il ne manque ni une séance de la Chambre, ni une séance de commission. Il a présenté deux propositions de loi très importantes.

1^o Projet de loi réglant la situation des fonctionnaires publics du royaume ;

2^o Projet de loi sur la durée du travail des adultes (8 heures pour les ouvriers et employés des administrations publiques ; 10 heures pour les autres, avec faculté de diminuer cette durée dans certaines conditions).

Ajoutons que Louis Bertrand est secrétaire du groupe socialiste à la Chambre, ce qui n'est pas une sinécure.

* * *

Telle est l'œuvre de Louis Bertrand. Elle est celle d'un penseur sans prétention qui a dirigé toute son activité du côté des études politiques et économiques.

Bertrand est un modéré — on le lui reproche parfois. — Il l'avoue d'ailleurs bien volontiers, prétendant avec raison qu'il n'a jamais varié.

Ne possédant qu'une instruction rudimentaire, il est arrivé par un travail constant, par une volonté et une tenacité remarquables à écrire quotidiennement dans le *Peuple* des articles où la forme n'est pas inférieure à la pensée et qui sont un des attraits du journal socialiste. Bertrand déteste profondément les réunions publiques ; il parle à son corps défendant, c'est un timide et s'il ne s'impose pas par la puissance de son éloquence, ses discours toujours bien étudiés, sans aucun souci des fleurs de rhétorique, vont droit au but et forcent l'attention et les applaudissements.

C'est un homme de haute valeur, un grand travailleur, d'un dévouement absolu à la cause des exploités qui, s'il est en ce moment à l'honneur, a été longtemps à la peine.

Nous sommes heureux de dire le bien que nous pensons de lui, regrettant que la place ne nous permette pas d'en dire davantage.

CH. D.

65244

1^{re} SÉRIE.

LE NUMÉRO : 10 CENTIMES

NUMÉRO 15.



HOMMES DU JOUR

REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE

DIRECTION
Charles DELFOSSE
38, rue des Chartreux.
BRUXELLES

ABONNEMENT
La Série de 50 numéros . . . 5 francs.
Les abonnements doivent se prendre au bureau
du journal.

ADMINISTRATION
Édouard MAHEU, Aîné
2a, rue Auguste Orts, 2a.
BRUXELLES

Le prochain numéro contiendra le portrait et la biographie de M. Jef LAMBEAUX.



Léon FURNÉMONT
Membre de la Chambre des Représentants.

(D'après la photographie de MM. GÉRUZET frères).

Léon FURNÉMONT

DÉPUTÉ POUR L'ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI

CONSEILLER COMMUNAL DE BRUXELLES

Ce n'est pas le fait le moins saillant de l'histoire du Parti progressiste que la séparation qui se produisit, en septembre 1894, entre les *dirigeants* et les *jeunes* du parti, à la veille de la grande bataille qu'on allait pour la première fois livrer, devant le corps électoral universalisé.

Jusque là, le Parti progressiste bien uni et discipliné, avait mené gaillardement, aux côtés de la classe ouvrière organisée, l'ardente campagne pour les idées et les réformes démocratiques en tête desquelles figurait le suffrage universel pur et simple.

Les dissentiments se dessinèrent lors des laborieux travaux de la constituante, en présence des tâtonnements et des pourparlers de tout genre nécessités peut-être par la difficulté réelle qu'il y avait d'aboutir dans cette question de revision constitutionnelle.

Les jeunes eussent voulu voir les chefs progressistes adopter une attitude plus déterminée, plus nette, et se prêter moins aux parlottes et aux conversations de couloirs qui devaient amener fatalement une solution du genre de celle qui nous est échue.

La polémique entre la direction politique de la *Réforme* et le *Peuple* au sujet de l'opportunité qu'il y avait eu de déclarer la grève générale pour triompher des résistances et du mauvais vouloir du gouvernement, vint aggraver cette situation.

Aussi vîmes-nous un groupe de jeunes progressistes fonder un journal hebdomadaire, *La Justice*, franchement et nettement socialiste, en prévision des événements qui, dans leur esprit, devaient fatalement s'accomplir.

Enfin, les pourparlers officiels que le conseil général de la Fédération (en l'absence de Paul Janson, mais sur les instances de M. Emile Feron) décida d'engager avec la Fédération libérale, vinrent mettre le feu aux poudres.

L'opposition se dessina nettement, *La Justice* combattit avec la plus grande énergie et son action fut telle que les pourparlers n'aboutirent pas.

Le Congrès Progressiste ne put que le constater et, à la demande de Paul Janson, réserver sur la question des alliances, la liberté d'attitude des groupes fédérés.

Battu de ce côté, Emile Feron se replia sur l'arrondissement de Bruxelles, préconisant pour cet arrondissement, la triple alliance dont l'impossibilité et l'impraticabilité venaient d'être démontrées.

Le leader progressiste, malgré les instances d'amis anciens et dévoués, apporta à la défense de cette idée, l'habileté, l'énergie et la persévérance qu'il avait coutume de mettre au service de ses idées.

Il réussit à accoupler l'*Association libérale* et la

Ligue, mais il divisa son parti et vit le parti ouvrier se détourner de lui.

* * *

Ce préambule était nécessaire pour rappeler brièvement l'activité politique de Léon Furnémont qui mena avec ses amis, Brunet, Grimard, Hallet, La Fontaine, toute cette campagne en faveur de l'union de toutes les forces démocratiques, ouvrières et bourgeoises.

C'est à cette mémorable séance de l'Association libérale, tenue en septembre 1894, à la Cour d'Angleterre, que s'effectua la désagrégation du parti progressiste.

La salle était bondée, les esprits étaient surexcités au plus haut point, la soirée s'avancait, chacun était pressé d'aboutir. Des deux côtés de l'assemblée des discours éloquentes avaient été prononcés et Paul Janson lui-même abandonnait la tribune aux acclamations mille fois répétées d'une foule emballée au rappel des services rendus par le tribun progressiste.

L'heure n'était plus aux longs discours. Léon Furnémont l'a compris, il escalade la tribune, et la tête haute, l'allure énergique, il rappelle le martyrologe de la classe ouvrière, les fusillades de Tilleur, Roux, Quenast, Mons, Borgerhout, où le pavé des routes est encore rouge du sang des travailleurs; il montre le parti doctrinaire approuvant à la Chambre toutes les tueries et il interpelle directement Paul Janson :

" Quelle est donc, s'écrie-t-il, cette puissance, nouvelle Circé, qui a transformé les hypocrites de la Ligue libérale en amis sincères de la classe ouvrière? ... "

Et les phrases se succèdent rapides, impétueuses, soulevant les applaudissements des uns, les murmures des autres, mais précisant avec netteté et concision les raisons de la politique défendue par lui et ses amis.

" Vous allez, continua-t-il, combattre avec énergie, ceux qui se proposent d'affamer le peuple et vous inscrivez sur votre drapeau le nom de l'impopulaire ministre des finances, que le peuple appelle l'homme des impôts de consommation.

" Vous vous posez en défenseurs de la petite épargne, compromise par les agissements véreux des financiers cosmopolites, et vous aurez sur votre liste les commensaux ordinaires et les amis fidèles des banquiers juifs qui ont fait les émissions des valeurs argentines.

" Vous avez à votre programme le *referendum*

„ qui tend à restituer à la souveraineté populaire son caractère de sincérité et de véritable grandeur, et vous recommanderez au corps électoral celui qui considère le referendum comme une mauvaise farce.

„ Vous craignez le verdict des campagnes, et pour essayer de ramener à vous les paysans égarés, pensez-vous qu'il faille leur présenter ceux qui les ont outragés du nom de barbares? Au moins, pour contrebalancer l'influence cléricale sur les travailleurs des campagnes, faut-il rallier à nos idées et à nos candidats l'unanimité des travailleurs des villes?

„ Est-il bien nécessaire pour cela que nous marchions à la bataille avec ceux qui méprisent ce qu'ils appellent la racaille des grandes villes? „

Les acclamations retentissent maintenant, tant l'orateur a mis de chaleur et d'émotion réelle dans ce discours. Furnémont profite de l'avantage qu'il vient de prendre. Il menace maintenant et lance cette déclaration de guerre :

„ Notre hostilité envers la Ligue libérale est irréductible. Quelles que soient vos décisions, nous lutterons jusqu'au dernier moment et nous affirmons qu'aucun doctrinaire ne représentera l'arrondissement de Bruxelles au prochain Parlement. „

L'assemblée n'est pas encore remise de l'émotion, bien naturelle, que lui cause cette déclaration, que Furnémont termine son discours en adressant aux progressistes cette suprême prière :

„ Je vous conjure, Messieurs, de ne pas abdiquer entre les mains de la Ligue libérale. On dit que les doctrinaires tendaient aux progressistes et aux ouvriers des bras fraternels. Je me rappelle le vers fameux : « J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer. » Je me défie des étrointes doctrinaires, et je leur préfère la main loyale et désintéressée du peuple, avec lequel nous lutterons jusqu'à la mort pour conquérir la véritable démocratie. „

* * *

On sait ce qui advint. L'alliance doctrinaire fut votée, au milieu d'un tumulte indescriptible, où domina la voix de Paul Janson, criant à Furnémont : « Vous venez de commettre un crime contre la classe ouvrière! „....

Léon Furnémont et ses amis tinrent parole. Ils quittèrent l'Association libérale et prirent rang dans le *Parti ouvrier*.

Mais, si l'Association libérale donna tort aux jeunes progressistes, les événements leur donnèrent raison. La liste de concentration libérale fut battue à Bruxelles, tandis que les socialistes recueillaient le chiffre énorme de 40,000 suffrages.

Au ballottage, les socialistes apportaient leurs voix aux progressistes; mais la liste libérale n'en éprouva pas moins un lamentable échec et pour cette raison que, unis en présence du socialisme qui venait de faire en province une trouée formidable, les doctrinaires prirent peur des progressistes et d'eux mêmes, et coururent se réfugier dans les bras de l'Eglise, l'éternelle consolatrice des affligés et des timorés.

Tandis que MM. Janson et Feron étaient battus à Bruxelles, Léon Furnémont était élu à Charleroi, sa

ville natale, grâce aux suffrages des ouvriers qui ne se laissèrent pas impressionner beaucoup, on en conviendra, par la condamnation publique prononcée par Paul Janson.

* * *

Léon Furnémont est né à Charleroi le 17 avril 1861. Il n'a donc que 34 ans. Son père, établi de longues années à Charleroi, s'était retiré des affaires et habitait Ixelles, dont il devint conseiller communal.

Le caractère et les tendances du futur député de Charleroi se manifestent pour la première fois en 1874, alors qu'il terminait ses études professionnelles au collège communal de la ville de Nivelles, placée alors sous l'administration pudibonde de M. Jules De Burlet.

M. De Burlet poursuivait de sa haine M. De Facqz, l'excellent démocrate qui dirigeait à cette époque le pensionnat communal de Nivelles, et il était parvenu à le faire renoncer à ses fonctions.

Ce fut l'occasion d'une jolie révolte dans le collège. A la tête de ce mouvement protestataire figuraient Léon Furnémont et Fernand Michel, un progressiste un peu peu refroidi, qui fut battu par les socialistes aux élections d'octobre, dans l'arrondissement de Soignies.

Cette courageuse attitude n'empêcha pas Furnémont de quitter Nivelles chargé de prix et de distinctions.

Nous le retrouvons en 1875 à Liège, étudiant à l'école des Mines. Il y fonda un cercle d'*Étudiants progressistes* en 1879, avec un programme politique et économique réclamant le suffrage universel, la République, la réglementation du travail, le minimum de salaire, etc.

Il fallait un drapeau à ce cercle; après des discussions passionnées, Furnémont fit choisir le drapeau rouge.

En 1880, il collabora au journal quotidien l'*Observateur* et publia des articles remarquables par le fond et par la forme et où se précisaient ses tendances politiques et économiques.

* * *

Les études d'ingénieur ne lui sourient guère. Il quitte l'école des Mines après avoir conquis son diplôme d'élève ingénieur et se rend à Bruxelles, où il commence des études de droit.

Tout de suite il devient collaborateur assidu de l'*Étudiant*, créé par un de nos plus spirituels et charmants confrères, Fritz Rotiers, aujourd'hui rédacteur à la *Chronique* et directeur de l'*Eventail*.

A Bruxelles les idées de Furnémont devaient le mener droit à l'Association libérale où se livrait alors entre Janson et ses amis d'une part, et les doctrinaires d'autre part, le bon combat démocratique.

Successivement Furnémont fait partie des comités électoraux Feron, Arnould, Robert, Picard, dans lesquels il combat les candidatures d'Eug. Van Bemmel et Léon Vanderkindere, qui n'étaient rien moins que ses professeurs à l'Université libre.

Il modifie l'organisation des Jeunes Gardes, provoque en 1882, la fédération de toutes les associations similaires du pays et forme ainsi ce noyau de jeunes gens que nous retrouvons plus tard au premier congrès progressiste.

Il collabore en même temps à *la Tribune*, journal montois qui eut son heure de succès.

En 1884, Furnémont conquiert brillamment son diplôme de docteur en droit et quitte l'Université, non sans y avoir laissé le souvenir d'un joyeux étudiant ayant participé à des farces demeurées célèbres dans les fastes de la vie universitaire.

* * *

La propagande pour la Libre Pensée requiert alors toute son activité. Il devient président du cercle des Soirées populaires rationalistes, et se rend tour à tour aux congrès internationaux de Londres, de Paris et de Madrid, où il s'efforce avec succès de faire admettre par la Libre Pensée les solutions socialistes.

Ses grandes qualités de propagandiste et son réel talent d'orateur le signalent à l'attention des Libres Penseurs de Bruxelles, qui le portent à la présidence en 1890.

Il prend la direction de *la Raison*, journal spécial, dans le but d'aviver et d'unifier la propagande rationaliste.

* * *

Son activité dans le parti progressiste ne fut pas moins grande. Elu délégué au premier congrès en 1887, il vota avec une centaine de ses amis pour le suffrage universel pur et simple alors que Paul Janson défendait la solution du savoir lire et écrire.

Plus tard il prit part à la propagande pour la *nation armée*, organisa des centaines de conférences avec Lorand, Brunet, Rens, Grimard, Lemonnier et d'autres, pour faire connaître le programme progressiste; enfin il fit avec les orateurs du Parti ouvrier cette magnifique campagne en faveur du suffrage universel, pour laquelle il avait été chargé par la Fédération progressiste de rédiger une conférence type qui eût le plus grand succès.

Furnémont fut d'ailleurs de toutes les propagandes et de tous les congrès progressistes. Nommé membre du conseil général, ce fut à lui qu'on eut recours pour la rédaction du rapport sur les questions économiques soumises au dernier congrès, au cours duquel il prononça un très scientifique discours sur le rachat des charbonnages par la collectivité.

* * *

Léon Furnémont fut deux fois candidat aux fonctions de conseiller communal à Bruxelles.

Il échoua la première fois, en 1887, avec toute la liste de l'Association libérale qui se présentait en protestant contre la conversion des emprunts communaux et unie à la classe ouvrière dont les représentants figuraient sur une liste commune sans avoir dû passer par les formalités d'un poll.

Il fut élu en 1890, et s'occupa surtout, au conseil communal des questions touchant à l'enseignement. On lui doit l'enquête sur la situation des enfants pauvres fréquentant les écoles communales. Pendant la dernière discussion du budget il proposa d'allouer un subside de 10.000 francs à l'Université nouvelle, où il professe aujourd'hui le Cours d'histoire contemporaine.

On se souvient du scandale qui survint à l'Université, lorsque au mépris de toutes les traditions de la

libre discussion, on suspendit le cours d'Elysée Reclus. Furnémont fut un de ceux qui protestèrent le plus énergiquement contre cet acte d'intolérance.

A la suite de ces événements, M. Goblet d'Alviella fut contraint de donner sa démission de vénérable de la loge des *Amis Philanthropes* et fut remplacé par Léon Furnémont, premier surveillant, à qui échut l'honneur d'ouvrir les portes des loges à Elysée Reclus, et d'y installer les étudiants qui tenaient à suivre les cours de l'éminent géographe.

* * *

Avec un passé aussi bien rempli, Furnémont était tout indiqué pour être l'un des premiers élus du suffrage universel, d'autant plus qu'il joint à une facilité de parole peu ordinaire, une grande intelligence qui lui a permis de beaucoup étudier et de tout retenir. Aussi son succès, facilité par ses manières affables, a-t-il été considérable auprès des travailleurs de l'arrondissement de Charleroi qui l'ont envoyé siéger à la Chambre, le second de la liste, par 70,356 suffrages.

Au Parlement, Léon Furnémont a pris plusieurs fois la parole et toujours à su se faire écouter.

Nous ne citons que pour mémoire son discours sur l'emploi des explosifs dans les mines, où l'élève ingénieur a su démontrer sa parfaite connaissance de la question; son discours sur la proposition d'amnistie où il fit un éloquent appel à l'oubli des discordes passées; son intervention dans la dotation du Comte de Flandre et dans la discussion de la loi communale.

La question coloniale paraît l'intéresser spécialement. Il fait partie de la commission des XXI, chargée d'examiner le projet de cession du Congo présenté par le gouvernement, et aidé des membres de la minorité, il saura défendre énergiquement les intérêts du pays.

* * *

Quelques mots sur l'homme privé.

Léon Furnémont est dans toute l'acception du terme un honnête et loyal garçon, d'un commerce agréable, dont on recherche volontiers la compagnie.

Ennemi de toute pose et de toute retenue, il adore se montrer comme il est, sans se préoccuper du qu'en dira-t-on!

Par-dessus tout, il aime à rire et à plaisanter et ne saurait pour rien au monde renoncer à une saillie spirituelle, lorsqu'elle lui passe par le cerveau.

Ses collègues du Conseil communal, où il dispute à Emile Demot le record des à-propos spirituels, en savent quelque chose; les habitués de la Chambre et les lecteurs des *Annales* n'ignorent pas ce côté original et réellement amusant du caractère de Léon Furnémont.

Toutes ces qualités du cœur et de l'esprit, Léon Furnémont les met au service de la politique qu'il défend et lui amène la confiance et l'estime de ses mandants.

Jeune encore, il a déjà rendu de grands services à la démocratie, et il tient brillamment sa place parmi la petite phalange qui combat au parlement pour l'émancipation et l'amélioration de la classe ouvrière.

CH. D.

II 65244



HOMMES DU JOUR

REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE

DIRECTION
Charles DELFOSSE
38, rue des Chartreux.
BRUXELLES

ABONNEMENT
La Série de 50 numéros . . . 5 francs.
Les abonnements doivent se prendre au bureau
du journal.

ADMINISTRATION
Édouard MAHEU, Aîné
2^a, rue Auguste Orts, 2^a.
BRUXELLES

Le prochain numéro contiendra le portrait et la biographie de M. Célestin DEMBLON.



Jef LAMBEAUX

Statuaire.

Jef LAMBEAUX

STATUAIRE

Une des figures les plus originales, un des artistes les plus puissants du mouvement artistique contemporain, car la réputation du jeune statuaire ne se borne point au seul pays natal. Elle a franchi depuis longtemps la frontière pour rayonner à l'étranger. L'éclatant succès obtenu au Salon du Champ de Mars par son groupe *l'Ivresse*, chez nous sacrifié et galvaudé, l'a mis superbement en lumière. Porté aux nues ou combattu avec rage, ce véhément morceau de sculpture, où se trouvent réunies la forte allure des maîtres italiens et la coloration des anciens flamands, a causé à Paris une sorte de stupeur. C'est qu'en effet, Carpeaux lui-même, dans ses plus grandes audaces, n'a jamais approché de sa furia orgiaque, qui fait songer à Jordaens. Rien d'emporté, de vibrant, d'insolemment matériel comme la bacchanale de pierre qui a fait crier à l'abomination de la désolation les vénérables perruques de l'art figolé et conventionnel. Comme Victor Hugo s'en vantait, Jef Lambeaux fait danser aux Muses le *Ça ira* sur le sommet du Pindé. C'est le poème de la chair qu'il célèbre dans chacune de ses strophes statuariques bouillonnant d'une vie intense.

* * *

Tout au fond de Saint-Gilles, passé la barrière, dans une rue formant chemin creux qui regarde la prison, s'élèvent quelques bâtiments rustiques. C'est là que Jef Lambeaux a organisé ses ateliers, car il faut de l'espace à ce tempérament fougueux, toujours en gestation d'œuvres monumentales. Autrefois ouvert à tout le monde, l'ancre de ce cyclope moderne, forger de passion et de mouvement, s'est fermé à la curiosité publique, si funeste à la concentration réclamée par tout travail de longue haleine. Il faut connaître le *Sésame ouvre-toi* des contes orientaux pour fléchir le féroce gardien qui en défend l'accès aux mangeurs de temps et d'inspiration. L'ancien soldat des lanciers, promu à la double dignité de cerbère et de gâcheur de plâtre, est fidèle à la consigne et ce n'est que sur l'ordre formel de l'artiste qu'il consent à vous introduire. Mais les étrangers de marque trouvent généralement grâce devant le statuaire qui, pour eux, daigne se mettre en frais de coquetterie. L'atelier de Lambeaux compte parmi les curiosités du Bruxelles intellectuel et il n'est guère d'artiste ou d'écrivain de passage qui ait négligé d'en solliciter l'entrée. Rochefort, Catulle Mendès, le Sar Peladan, y ont fait de nombreux pèlerinages. Plus récemment Sarah Bernhardt y promenait, pendant

trois heures d'enchantement et d'émerveillement, sa traîne de velours vert dans les plâtras et la poussière, religieusement respectés par le balai. La grande tragédienne, on le sait, se pique de sculpture et c'est en qualité de consœur qu'elle a prodigué au statuaire flamand les plus chauds témoignages de son admiration.

* * *

Ce qui frappe surtout le visiteur, favorisé d'un *dignus est intrare*, c'est le contraste que présentent l'œuvre et l'ouvrier. Est-ce bien ce petit homme, maigre, sec et comme rongé par un feu intérieur, qui a enfanté ce monde de conceptions épiques, qu'on dirait sorties de la main d'un géant? Mais Jef Lambeaux développe ses théories d'art, commente ses productions anciennes ou récentes, en dit la genèse et l'achèvement. Et sa parole originale, colorée, pleine d'accent du terroir, panachée d'expressions flamandes; son geste bref, qui dessine la forme et simule les contours; ses yeux étincelant d'un éclat presque diabolique l'ont bientôt transfiguré et grandi. Il faut l'entendre, devant son bas-relief *Humanitas*, moulé en staff et qui occupe tout un pan de mur du vaste atelier. A sa voix, les différents groupes s'animent. On sent frémir la chair lubrique de ses folles bacchantes, se ruant au plaisir qui conduit à la mort. Ses torsos musculeux vibrent et se tordent, ses fonds se creusent, ses figures en saillie se meuvent lentement. Puis, ce sont des lutteurs qui s'étreignent avec furie, alternant avec de gracieuses ydilles, comme le *Baiser* du Musée d'Anvers, des bustes, nerveusement attaqués, parfois en plein marbre, à l'instar de Michel Ange, sans glaise préparatoire, sans points de repère ni compas. Tel celui de M^{me} Van Bruysel, une merveille de caractère et d'éloquence.

N'y cherchez point la correction patiente des finisseurs devant Dieu, mais bien la fièvre, l'ampleur et le mouvement, parfois désordonnés, qui ont préoccupé Lambeaux dès les débuts de sa carrière.

Mais voilà notre artiste posé. Nous allons le voir à l'œuvre, faisant héroïquement sa trouée, avec des alternatives de déboires et de misères, couronnées par le triomphe final.

* * *

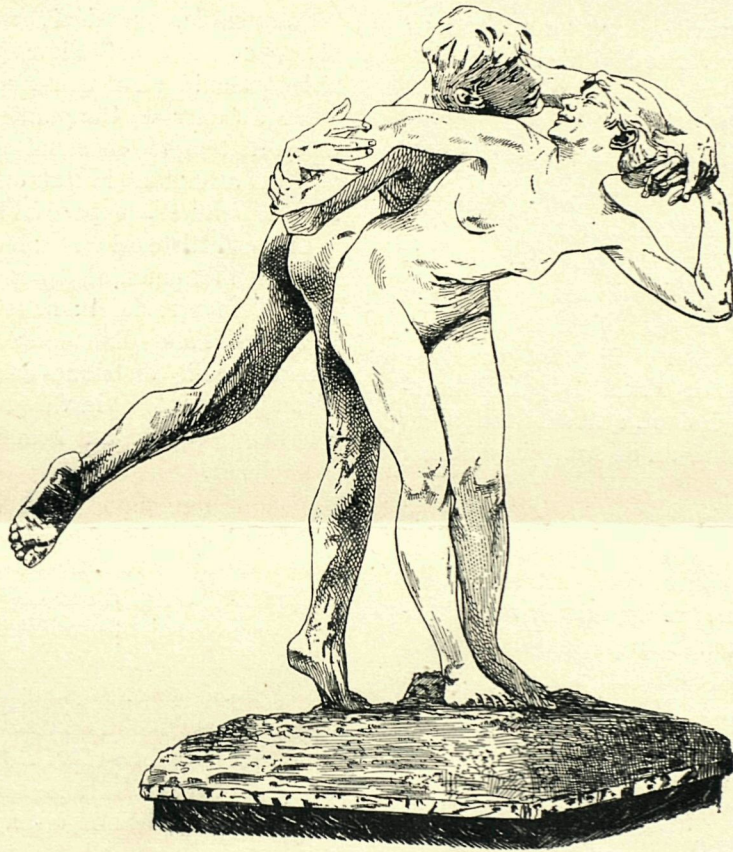
Jef Lambeaux — pour les archéologues de l'avenir — est né à Anvers, le 13 juillet 1852. Le père de ce fiamand par excellence, né en Wallonie, et qui se refusait absolument à parler la langue de sa ville d'adoption, exerçait la profession de chaudronnier,

ce qui ne l'empêcha point d'envoyer ses fils à l'Académie, pour en faire des artistes. Et ils le devinrent, remportant tous les prix dans leurs classes respectives au grand orgueil du brave homme, un type original, s'il en fût, plein d'entrain et d'humour, jusques dans l'extrême vieillesse.

Le petit Jef n'avait pas sept ans que déjà il dessinait d'après plâtre, sur un banc fait à sa taille menue. Mais sa vocation datait de plus loin encore, car il avait présumé en crayonnant des portraits de voisins et des compositions empreintes d'un brio étonnant, scènes de marché, processions, distributions de prix, bagarres, soldats et matelots.

Elève de Joseph Geef, un statuaire de la vieille école, dont l'enseignement bien que consciencieux, manquait de véritable envolée, Lambeaux fut, dès la première heure, un indiscipliné et un insoumis. Il imitait, tort grave grave aux yeux de ses classiques éducateurs.

Un jour, m'a-t-il conté, le vieux Robert Fleury, de passage à Anvers, visitait l'Académie avec son vieil ami De Keyzer, qui en était le directeur. Le vénérable doyen de l'école française s'arrêta devant le travail du jeune sculpteur qu'il considéra longuement :



Le Baiser, par Jef LAMBEAUX

— Ça n'est pas mal, dit-il enfin, mais, mon petit ami, votre pied n'est pas le portrait de votre figure. Et tout le monde de rire.

— J'ai mis cinq ans à comprendre, m'a dit Lambeaux. Oui, il faut qu'en sculpture tout concorde et s'harmonise. La statuaire à idées ne tient pas assez compte de la réalité du détail. Tout est portrait dans la structure humaine et un pied complète le type aussi logiquement qu'une bouche, une oreille ou un nez.

* *

Cependant, l'aiglon, à l'étroit dans son nid, s'apprêtait à tendre l'aile. Classé premier, à l'âge de 18 ans, au concours préparatoire pour le prix de Rome, mais fort dépourvu d'argent, il loue

rue du Jardin, à 15 fr. par mois, un misérable atelier, où il dort sur la paille, en se nourrissant de rogatons. Justement, alors, se levait à Anvers, toute une génération de jeunes, remuants et ambitieux, qui s'étaient juré de faire parler d'eux, dussent-ils s'ensevelir sous les ruines de l'ancienne forteresse du poncif sacro-saint. Quelques ont tenu parole. Lambeaux fut bientôt un des plus hardis du cénacle, dont les conjurés avaient noms Jan Van Beers, Struys, Joors, Verstraete, Piet Verhaert et Frans Van Kuyck.

Il commença à se dépenser en scènes de genre, enlevées avec brio, mais qui étaient loin de faire prévoir sa statuaire d'aujourd'hui. Feu Victor Lynen lui, achète son *Accident*, une fillette soufflant dans l'œil de son petit frère, pour en enlever un grain quelconque. Puis viennent le *Conscrit*, un groupe inspiré de Conscience; la *Ronde d'enfants*, d'un mouvement excessif, relegué dans un angle à l'un des salons triennaux de Bruxelles; le *Bouffon*, le *Croquemort*, des *Chiffonniers*, aux types hilares ou grimaçants. Je citerai volontiers, de cette phase de tâtonnements, le *Génie méconnu*, son propre portrait, assis, avec un violoncelle sous la chaise, œuvre

étrange, exécutée en un jour de découragement et de marasme.

* *

Cependant, on lui commande quelques bustes, maigrement payés, mais dont il vit tant bien que mal. Un mécène bourgeois, M. Montenaeken, fait construire à l'intention du cénacle une série d'ateliers, rue des Babillards, où se réfugie toute la bande. C'est de cette époque, fort probablement, que date la première idée du grand bas-relief, dont je me souviens avoir vu, charbonnés sur les murs, les principaux épisodes.

Mais la misère noire ressaisit Lambeaux, considéré dans sa ville natale comme un fou et un révolutionnaire. Il suit Jan Van Beers à Paris où, dégoûté

de la statuaire et doutant de lui-même, il fait de la peinture, pendant près de deux ans.

Les vocations, pourtant, sont plus tenaces que cela. Lambeaux, revenu au pays, est engagé par le directeur du Musée de cire de l'Hôtel Continental, une entreprise organisée en concurrence du Musée Castan. Il y travaille d'arrache-pied pendant plusieurs mois et gagne assez d'argent pour exécuter le *Baiser*, sa première œuvre à sensation.

Le succès fut complet et presque étourdissant. Il valut à l'artiste la médaille d'or à l'exposition bruxelloise de 1881 et la vente de son groupe au Musée d'Anvers. Nos lecteurs trouveront dans le présent numéro le croquis de ce groupe si jeune, si frais, si délicieusement gracie, dont les réductions en bronze conservent une vogue légitime.

* * *

Désormais, les jours de détresse sont passés. Lambeaux, auteur d'un groupe intéressant, intitulé : *Hommage à l'esprit*, représentant une belle et jeune femme offrant sa bague à une espèce d'Esopé rachitique et bossu, obtint un subside de la ville d'Anvers et de l'Etat, pour aller se perfectionner en Italie. L'artiste, apprécié à sa valeur et fraternellement reconforté par ses émules de France, s'y lie intimement avec le sculpteur Peinot, qui achevait alors son *Ismaël*, et est demeuré un de ses plus sincères admirateurs.

C'est à Rome que Lambeaux, toujours préoccupé de faire grand et viril, conçoit, tout en travaillant le morceau, la maquette de la célèbre fontaine, érigée sur la Grand'Place d'Anvers. On sait le retentissement de ce monument, ayant pour base des monstres marins et magistralement couronné par la figure, en mouvement, du chevalier Brabo, jetant dans le fleuve la tête du géant Druon Antigon. Lambeaux y gagna sa croix de chevalier. Il avait 32 ans.

C'est encore en Italie qu'il exécuta son premier groupe de lutteurs, sa *Folle chanson*, ainsi que deux épisodes importants de son futur bas-relief, le *Viol* et la *Débauche*.

Mais un coup terrible le rappelle : l'annonce de la mort de son père, décédé subitement.

* * *

Fixé définitivement à Bruxelles, Jef Lambeaux n'a cessé d'y produire des œuvres remarquables, dans tous les genres.

Nous nous contenterons de citer son *Prométhée*, son *Saint-Georges*, superbe figure équestre, couronnant la maison, dite de Charles-Quint, de la Grand'Place d'Anvers, ses nombreux et beaux bustes de M. Buls, de feu Jean Rousseau, de M^{mes} Beernaert et Van Bruyssel, etc. etc. Enfin, son colossal bas-relief *Humanitas*, fruit de huit ans d'études et de travail, et qui restera fort probablement son chef-d'œuvre.

Commandé, en dépit de ses allures endiablées, par notre catholique gouvernement, ce bas-relief, exécuté en marbre, sera, comme on le sait, placé au Parc du Cinquantenaire, dans une espèce de petit temple construit par l'architecte Horta. Mais en attendant, le staff en sera envoyé, sous peu, à Paris, pour être exposé à l'Institut des Beaux-Arts.

Enfin, l'artiste est en train d'ébaucher une seconde fontaine monumentale, plus élevée d'un mètre que celle d'Anvers. Sujet : la commune de Saint-Gilles, incarnée en une robuste matrone, entourée d'enfants auxquels elle distribue des fruits. Une couronne d'eau jaillissante et la vasque symbolisent la source du Bocq, captée au bénéfice de l'agglomération bruxelloise.

* * *

Mais la place va nous faire défaut et il est temps de prendre congé d'une des figures les plus personnelles qui se soient produites en Belgique, depuis sa dernière renaissance statuaire.

Un mot encore. Jef Lambeaux, promu officier de l'ordre de Léopold, à la suite de l'exposition, dans son atelier, du bas-relief *Humanitas*, et nommé officier de l'ordre de Bavière, se met hors concours dans toutes les expositions étrangères, satisfait qu'il est de la médaille conquise par lui, haut l'ébauchoir, en Belgique.

GUSTAVE LAGYE.



H - 65244

LES HOMMES DU JOUR

REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE



DIRECTION
Charles DELFOSSE
38, rue des Chartreux.
BRUXELLES

ABONNEMENT
La Série de 50 numéros . . 5 francs.

Les abonnements doivent se prendre au bureau
du journal.

ADMINISTRATION
Édouard MAHEU, Aîné
2^a, rue Auguste Orts, 2^a.
BRUXELLES

Le prochain N^o contiendra le portrait et la biographie de M. Ach. CHAINAYE (Champal)



Célestin DEMBLON

Membre de la Chambre des Représentants.

(D'après la photographie de MM. GERUZET frères.)

Célestin DEMBLON

DÉPUTÉ POUR L'ARRONDISSEMENT DE LIÈGE

Célestin Demblon naquit le 19 mai 1859, non loin des Ardennes, à la Neuville-en-Condruz, où son aïeul maternel, Nicolas Charlier, qui remplit jusqu'à sa mort les fonctions d'échevin, a laissé une réputation de sagesse et de générosité peu commune. Il a donc 36 ans. Il en avait 8 quand ses parents se fixèrent aux Awirs, entre Engis et Chokier, à trois lieues sud de Liège.

Son enfance coula heureuse à la Neuville-en-Condruz et aux Awirs, que séparent seulement la Meuse et le village de Ramet, où il passait ses vacances chez son grand-père, Henri Demblon, à la vieille ferme pittoresque du Sart-le-Diable, isolée dans les bois. L'auteur d'*Aurora* a gardé pour ces lieux, si beaux et si variés, tant d'amour qu'il ne les revoit presque jamais de sang-froid. Faut-il rappeler les souvenirs et les tableaux de son œuvre littéraire ?

Quoique toujours premier à l'école, le petit Célestin n'était pas un élève modèle. Impressionnable et fier, tour à tour fort gai et fort mélancolique, rêveur et fougueux, tendre et belliqueux, sincère, expansif et pourtant ami du mystère et de la solitude, il aimait surtout son indépendance, les prés, les champs, les eaux, les exercices physiques et les courses sur les rocheuses collines boisées entourant le château d'Aigremont.

Sa mère voulait qu'on le laissât lire, écrire, dessiner, jouer à sa guise. Il resta même assez libre près de deux années, rêvant déjà peinture, musique, poésie... Mais la situation de sa famille s'ébranlant, il dut s'assurer un gagne-pain immédiat, se laissa mettre à l'École normale de Huy et fut diplômé avec distinction à 19 ans. Il eut à l'examen tous les points dans plusieurs branches, notamment en composition littéraire, ce qui ne s'était jamais vu, et ne s'est plus revu dans une école normale belge.

* * *

Il fut trois semaines intérimaire à Herstal (octobre 1878), sous-instituteur deux mois à Horion-Hozémont, entra en janvier 1879 dans les écoles de Liège.

La même année il prononça son premier discours (congrès des instituteurs belges, au local de la *Legia*, Mont-Saint-Martin) et fonda avec quelques amis, dont Henri Bury, aujourd'hui député permanent, un cercle d'études où vint deux ans et demi plus tard Oscar Beck.

Voilà Demblon, à vingt ans, dans le mouvement démocratique et rationaliste. Toutefois, différant de ses amis, il garde surtout sa ferveur pour ses chères lettres, passe la moitié de ses nuits à lire, fréquente

les théâtres, compose des œuvres qu'il laisse inédites, n'étant pas encore assez maître de lui (il a seulement donné, sans y attacher d'importance, la modeste publicité du feuilleton à quatre d'entre elles : deux contes, un petit roman et une comédie en un acte). Il trouvait encore le temps d'écrire des articles pédagogiques et littéraires, pour se faire un supplément de traitement, et de donner des leçons.

On le sait, malgré sa participation prépondérante au mouvement socialiste wallon, Célestin Demblon se défend d'être, au sens ordinaire du mot, un homme politique. Il reste écrivain et poète. Orateur aussi sans doute, mais orateur ne développant une question qu'avec le plus d'ampleur et d'éclat possible, sans grand souci d'éphémères préoccupations locales, de tactique, etc. Pour lui, l'art oratoire est toujours de la littérature. Il aime l'action, mais seulement comme diversion, comme une sorte de gymnastique : l'ivresse des batailles lui rend plus délicieuse ensuite celle du rêve.

* * *

Son originalité générale, c'est qu'en faisant de l'art et de la politique, il les sépare absolument, chose nouvelle chez un Latin. Les plus grands écrivains français, Rabelais, Montaigne, Pascal, Bossuet, Fénelon, Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Chateaubriand, Balzac, Hugo, unissent presque toujours l'art et les préoccupations sociales; d'autres, surtout en ce siècle, Musset, Gautier, les Goncourt, Flaubert, Baudelaire, Leconte de Lisle, qui les séparent mieux, y reviennent plus ou moins souvent encore, par une fatalité de race, d'une manière indirecte, et méprisent d'ailleurs la politique, voire le progrès. Demblon aime la politique, largement comprise, mais il ne la confond pas plus avec l'art qu'il ne confond, comme Zola, l'art avec la science. Loin de subordonner l'art à la politique, il fait plutôt l'inverse : il donne à la politique par sa conception de l'éloquence, non seulement toute la somme d'art, mais toute la somme d'absolu qu'elle comporte. " L'art utilitaire, écrit-il, est l'art inutile. L'art n'est pas une opinion. Tous les siècles, tous les rares chefs-d'œuvres consacrés témoignent de cette vérité profondément simple. L'instinct des hauts artistes désintéressés a toujours affirmé l'autonomie de l'art — qui doit uniquement émouvoir par le spectacle de la beauté — et la science moderne leur donne raison. Une thèse en art ne prouve rien, puisque l'auteur dispose de ses personnages et qu'il conclut en outre du particulier au général. „

* * *

Nationalement, en politique comme en littérature, Célestin Demblon appartient à cette génération de 1880 dont le caractère général, dit-il, est la révolte contre les institutions surannées et l'art veule, officiel ou non, bien qu'on doive saluer maints précurseurs. Un épanouissement éclate en tout. Paraît une légion d'hommes, plusieurs d'une autre génération et déjà connus, — Paul Janson, Hector Denis, G. De Greef, Camille Lemonnier, Edmond Picard, etc., — mais qui, sauf De Paepe, ne s'affirment définitivement qu'avec la génération de 1880.

Les écrits et les discours de Demblon le mirent vite en vue.

Il fut quatre ans membre de l'Association libérale de Liège pour avoir une tribune en attendant l'organisation — qu'il hâta — du parti socialiste liégeois: il y débuta par une sensationnelle défense d'Oscar Beck (1882) qu'excluait jésuitiquement la majorité doctrinaire.

L'année suivante, délégué par les démocrates liégeois, il parla avec Janson, De Paepe, etc., au grand meeting national de la Réforme électorale (Cirque royal de Bruxelles), et quinze jours après, avec Eug. Robert, au meeting liégeois du Casino Grétry. Ces deux discours le firent frapper par le doctrinaire conseil communal de Liège.

* * *

Dans le premier, Demblon, républicain ardent, avait flétri les députés censitaires qui refusaient d'aider légèrement les combattants de 1830 et dotaient largement — avec l'or du pays — « une princesse millionnaire », la fille du roi, M^{lle} Stéphanie Cobourg, qui épousait ce fils de l'empereur d'Autriche dont le suicide aux bras d'une maîtresse fit du bruit quelques années plus tard. Dans le second discours, il s'écria que, si l'on refusait le suffrage universel, le peuple le prendrait: parole prophétique, la grève générale, en 1893, ayant fait céder les Chambres censitaires.

Malgré l'article 14 de la Constitution, si formel, et sans être entendu, le jeune instituteur fut suspendu pour un mois, avec suppression de traitement, à la suite de ces deux meetings. Une souscription publique, organisée d'enthousiasme, lui rendit ce que le Conseil lui volait. En remerciant le public, il écrivit que frapper un homme sans l'entendre, fût-il même coupable, c'était agir « déloyalement ». Quoi de plus vrai? Le conseil exigea rétractation du mot « déloyalement », Demblon refusa. Il fut révoqué (août 1883).

L'affaire fit grand bruit dans la presse belge, plusieurs mois durant. L'odieux ministère Frère-Bara — qu'allaient balayer les foudroyantes élections de 1884, qui frappèrent aussi les instituteurs désunis, lâchement exposés par le vieux libéralisme — cet odieux ministère et notre pauvre sire, Léopold II, ratifièrent la révocation de Célestin Demblon.

En l'absence de M. Van Humbeek, ministre de l'instruction, elle fut signée par le triste Rolin-Jacquemyns, aujourd'hui conseiller du roi de... Siam et précepteur de ses fils.

Mais rien n'accabla tant le jeune instituteur que d'être défendu mollement par les radicaux à la Chambre! Les députés qui trempèrent surtout dans l'infamie furent feu d'Andrimont, Magis et Neujean, trois obscurs, les deux premiers alors bourgmestre et échevin de l'instruction publique à Liège. Un autre, soi-disant démocrate, Hanssens, soutint servilement les doctrinaires quand l'Association libérale eut à juger (janvier 1884) la conduite de ses élus. On peut lire les détails de ce scandale dans *Mes Croyances* et dans une lettre adressée au *Peuple* le 4 juillet 1891.

* * *

Des jours parfois durs attendaient l'homme que les doctrinaires — tout en affirmant avoir agi par triste nécessité — traquèrent partout sans nul souci de compromettre son œuvre littéraire, ni pitié pour sa famille ruinée, venue à Liège seize mois auparavant. Ce sera une de leur flétrissure. Par deux fois ils l'empêchèrent d'obtenir un emploi!

Mais il eut une haute consolation, le succès des *Contes mélancoliques*, son premier livre, précisément sous presse au moment de sa révocation. Ce succès (nov. 1883), fut même sans exemple en Belgique: en voici quatre preuves décisives, choisies entre un grand nombre:

Victor Hugo, sortant de ses formules d'éloges, souvent vagues et convenues, fit écrire par son secrétaire à Célestin Demblon que son œuvre avait « des qualités très sérieuses de style et de sentiment », — Emile Zola, si franc et si peu louangeur, comme on sait, lui adressa une lettre où il dit: « Il y a là beaucoup de simple et véritable originalité. » — Camille Lemonnier, consacra aux *Contes mélancoliques*, un bel article dans la grande revue parisienne *Le Livre*. — Un avocat liégeois très lettré écrivit dans *La Liberté*, une étude fort élogieuse où il disait d'un des contes: « Il s'en dégage une mélancolie tellement haute, tellement grave, tellement intense, que nous n'hésitons pas à donner à ce conte la première place dans la littérature belge. »

L'année suivante, en 1884, — Demblon avait 25 ans — parut *Mes Croyances* (Bruxelles, Larcier, éditeur), recueil de discours prononcés depuis 1880 et d'études littéraires. Suivit la même année une 2^e édition retouchée des *Contes mélancoliques* (Bruxelles, Ch. Istace).

En 1885, même succès pour *Le Roitelet*, « poème naturaliste-romantique en prose », qui eut 5 éditions (Paris, E. Giraud et C^{ie}) et, en 1886, pour *Noël d'un Démocrate* (1^{re} édition à Liège dans un n^o spécial du *Wallon*, édition complétée, Bruxelles, Ch. Istace).

Les Contes mélancoliques, *Le Roitelet*, *Noël d'un Démocrate* et les *Emerveillements* (série de morceaux

encore épars dans maintes revues) forment les parties d'un fort volume qui va paraître à Paris, sous le titre de *Aurora*.

* * *

Ajoutons pour en finir brièvement avec la partie littéraire, que Célestin Demblon publiera un second volume de discours et un ou deux volumes de mélanges choisis parmi ses manuscrits et ses articles de journaux qui s'élèvent à près de mille; qu'il prépare un drame; que ses poésies, peu nombreuses, ne seront réunies en volume que plus tard; qu'il reprendra bientôt sa grande histoire de la littérature belge, dont quatre-vingt-dix articles ont paru dans *Le Peuple*, à partir du 27 décembre 1891; qu'il a organisé les cinq derniers hivers des cours de littérature française à Liège; enfin qu'il a été nommé, en 1894, professeur d'histoire de la littérature française à l'Université nouvelle de Bruxelles.

* * *

Célestin Demblon a collaboré à beaucoup de journaux et revues. Citons parmi celles-ci : *Revue de Belgique*, *Jeune Belgique*, *Basoches*, *Société nouvelle*, *Wallonie*, *Tablettes françaises*, *Floréal*, *Revue wallonne*, *Revue de l'Époque* (Paris).

En 1884, il fonda avec Oscar Beck, Henri Bury, le sculpteur Chainaye (Champal de *la Réforme* qui débutait dans le journalisme) et d'autres amis, *Le Wallon*, organe socialiste hebdomadaire, qu'il cessa de faire paraître en 1885, pour entrer au *National belge* dont il était déjà correspondant et qui comptait parmi ses rédacteurs ordinaires Ach. Chainaye, Henry de Tombeur, sans compter des rédacteurs moins réguliers et purement littéraires, Hector Chainaye, Albert Giraud, Em. Verhaeren, Max Waller, etc. Au *National belge* dont les campagnes républicaines firent le tapage que l'on sait succéda *Le Peuple* actuel.

Célestin Demblon revint à Liège (déc. 1885). Le parti ouvrier venait d'être fondé. On sait la participation qu'il continua de prendre à ses luttes. Il signa les premières actions de *la Populaire*, coopérative aujourd'hui très prospère, fondée en 1887, à l'instar du *Vooruit*. Sans cesser un jour d'étudier, d'écrire et de donner des leçons pour vivre, il parlait à Bruxelles, dans le Hainaut et surtout dans la province de Liège, qu'il achevait de réveiller : depuis bientôt seize ans qu'il monta pour la première fois à la tribune, il a prononcé, de sa voix puissante, plus de mille discours, presque tous longs et improvisés, enthousiastes, plein d'élans pathétiques qui ont grisé tant de cœurs, et parfois de coups de boutoir formi-

dables. Il fut délégué à quantité de congrès, notamment, lors des fêtes du centenaire de la Révolution, à celui des coopératives de Paris, en 1889, où il prononça un discours reproduit en partie par Malon dans *Le Socialisme intégral*; et au grand Congrès international de Bruxelles en 1891.

* * *

Demblon fut souvent candidat : on sait qu'en 1890, il présenta, grâce à une latitude du règlement, bien qu'il n'appartint plus à la société, sa candidature comme socialiste à l'Association libérale de Liège, cingla les doctrinaires, M. Frère présent et muet, et obtint 205 suffrages sur 780! Aux premières élections du suffrage universel plural, il fut choisi par le parti ouvrier, grâce à sa popularité dans tout le pays, comme un des trois candidats nationaux, porté à Bruxelles, à Nivelles et à Liège, élu dans cette dernière ville le 14 octobre 1894, en tête de la liste des socialistes et des progressistes unis, après une campagne oratoire épique dans l'arrondissement — sans compter celle de l'arrondissement de Nivelles où le chef du ministère clérical, M. de Burlet, resta sur le carreau avec l'ex-ministre doctrinaire Olin! Il obtint 63,562 voix; M. Frère-Orban, tête de liste doctrinaire, en eut 29,377, et la tête de liste cléricale 33,610. Quelle revanche pour l'ancien sacrifié! Quelle nuit que celle du 14 octobre où la ville de Liège en délire chantait vive Demblon! Quelle chute pour le vieux libéralisme! Ainsi s'anéantissait cette puissance arrogante, néfaste, d'apparence indestructible, qui, depuis 47 ans, pesait si lourde sur l'arrondissement de Liège!

Depuis son entrée à la Chambre, Célestin Demblon poursuit infatigable ses campagnes oratoires dans le pays. Il a prononcé trois discours parlementaires dont le succès a été consacré par les attaques d'une certaine presse : le premier sur la liberté des fonctionnaires, le second sur les droits politiques des femmes, et le troisième sur l'expulsion du député socialiste français Dejante.

En dehors de sa vie politique si active, Demblon est par excellence homme d'intérieur. Il a, dit-il, deux paradis : le premier c'est sa jeune famille et sa bibliothèque. Le second, ce sont les lieux de son enfance qu'il va souvent revoir, parfois dessiner, en automne surtout, sa saison préférée, et les trois villes qu'il aime par-dessus toutes : Liège, Bruxelles et Paris.

Comme Frère, Demblon a été élu député à l'âge de 35 ans; mais tandis qu'à cet âge son vieil adversaire débutait ou peu s'en faut, il a un passé de seize années d'une parfaite unité, plein d'œuvres littéraires et politiques dont le rayonnement a déjà dépassé nos frontières!

F 65244

1^{re} SÉRIE.

LE NUMÉRO : 10 CENTIMES.

NUMÉRO 18.



HOMMES DU JOUR

REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE

DIRECTION
Charles DELFOSSE
38, rue des Chartreux.
BRUXELLES

ABONNEMENT
La Série de 50 numéros . . . 5 francs.
Les abonnements doivent se prendre au bureau
du journal.

ADMINISTRATION
Édouard MAHEU, Aîné
2^e, rue Auguste Orts, 2^e.
BRUXELLES

Le prochain numéro contiendra le portrait et la biographie de M. Jules LEJEUNE.



Achille CHAINAYE
(CHAMPAL, de la "Réforme",)

Achille CHAINAYE

(CHAMPAL, de la « Réforme »)

Champal, le « roi des reporters », est connu de toute la Belgique. Qui n'a-t-il pas interviewé au cours d'une carrière déjà longue, bien qu'il n'ait que 33 ans? Mais un homme non moins connu dans le monde des arts et des lettres, c'est le grand sculpteur Achille Chainaye qui, depuis neuf ans, sous le pseudonyme de Champal, demande au journalisme ce que l'art et son pays lui refusent. Il est juste de ne pas mettre cette honte toute entière à l'actif de notre organisation sociale: une bonne part en revient aux hostilités sourdes et parfois féroces qui ne manquent jamais d'accueillir ces êtres rares que les anciens disaient marqués du feu du ciel et qui, selon l'expression de Baudelaire parlant d'Edgard Poë, « viennent faire en ce bas monde le rude apprentissage du génie chez les âmes inférieures. » Ces hostilités, les hideux sourires bas de la médiocrité souffrante, les honteuses imputations de folie et d'ignorance qui furent prodiguées aux plus divins artistes eux-mêmes, Achille Chainaye a tout connu, du reste avec une sérénité et une mansuétude émerveillantes. Phidias n'a-t-il pas ignoré les principes de la sculpture? Shakespeare, l'art scénique? Beethoven le contrepoint et autre chose encore? Que n'a pas proclamé l'envie de tous les temps! A quoi bon tirer de l'oubli telle injure ou telle sottise lancée au jeune sculpteur liégeois et pourquoi serais-je moins indulgent que lui? Tout le monde peut apprendre à sculpter, et l'œuvre la plus machinale répond, avant de mourir, à tel besoin modeste: il est des gens qui ont un trop mauvais estomac — et une trop mauvaise conscience — pour supporter la Vénus de Milo. Hugo vous écrase? prenez Montépin qui vaut sans doute mieux que rien: vos fils s'élèveront peut-être jusqu'à Ohnet. Gluck et Wagner vous ennuiant? N'avez-vous pas Aubert Halévy, Lecocq et Meyerbeer? Rubens vous donne le vertige et des éblouissements? voilà Wappers! Il faut de l'art pour toutes les flottaisons et le dédain est inintelligent autant que peu charitable. Mais aucune académie, toute utile qu'elle puisse être, ne donne le *mens divinius*. Si Achille Chainaye a dû quitter, au moins momentanément les arènes enchantées de l'Art, son passage y reste pour jamais fixé, et l'on rirait trop un jour, si leurs noms n'étaient perdus, de maints pauvrets ayant affirmé que *Typha*, *Rive paisible* et *San Giovannino* sont à peine de la sculpture!

* * *

Liégeois par son père, dinantais par sa mère, Achille Chainaye naquit le 26 août 1862, au quai des Tanneurs. Jamais il ne revient à Liège sans aller, seul, le soir, revoir cette maison natale où, avant les premiers revers de fortune, il passa au sein de la quiétude les quatorze premières années de sa vie.

Il fréquenta l'école de la rue Surlet et gaspillait

délicieusement ses vacances chez sa grand-mère au faubourg de Leffe, à Dinant, et chez son oncle, Ach. Hennuy, à Moulins, près d'Yvoir, — et de la ferme de Champale. Il nous le rappelait l'année dernière dans ce morceau charmant, intitulé *Souvenirs* :

Que d'impressions douces, réconfortantes et aussi parfois attristantes suggère le retour au pays aimé que l'on a peuplé de souvenirs!

Ce pèlerinage est double, car ces investigations attendries vont parallèlement jusqu'au tréfonds de l'âme. Tandis que nos yeux caressent le vivant spectacle de l'éternelle nature, c'est le passé qui se dresse en nous, enveloppé des séductions que lui prête notre instinctive inquiétude. Cette joie mélancolique de revivre les années envolées, je viens de la goûter pendant quinze jours.

J'ai consacré mes vacances à cette exhumation, au culte du souvenir paré, si souvent transfiguré par le mirage de notre imagination.

La contrée où sommeille mon rêve d'enfant est serpentée par la Meuse ardoisée réverbérant en son glacie les rocheuses montagnes de la rive. C'est tout là-bas aux environs de Dinant, où chaque année me ramenaient mes vacances d'écolier, que mes sens s'éveillèrent à la divination des beautés de la nature.

Dans quelle extase juvénile me berçait la contemplation des paysages grandioses de cette pittoresque contrée! Je me souviens que, désolé de devoir m'arracher à cette célébration, je me postais pendant des heures entières devant tel site préféré dont je voulois emporter l'image en ma mémoire d'enfant et c'est elle qui m'apparaissait lorsque, les yeux gonflés des larmes de la séparation, je pleurais silencieusement le pays aimé!

Je l'ai revu par les tempétueuses journées de ce décevant été, et jamais il ne m'a paru plus beau en sa farouche expression. Fantastique était le spectacle de ces tumultueux paysages bataillant contre les nues grondantes. Sur la croupe blanchissante des roches altières, les cornouillers ondulaient au vent comme des tiges de blé et les mélèzes alignés sur les versants élevaient dans la tourmente leurs plaintes éoliennes.

Malgré le temps peu propice aux villégiatures, nombreux étaient les touristes rayonnant dans toute la contrée « agissante ». Brave-ment ils « excursionnaient » insoucians des intempéries qui leur permettaient du reste d'admirer le pays sous les aspects les plus variés : par les fulgurants coups de soleil dardant entre deux ondées, par la pluie affinant, harmonisant de ses voiles le coloris et grandissant les perspectives, par des « ciels » aussi mouvementés que les chevauchantes roches gercées de buissons.

J'habitais l'unique hôtel de Moulins, près d'Yvoir, le quartier général de plusieurs artistes de la palette et de la plume, le refuge élu de citadins qui étaient venus chercher en ce séjour réconfort physique et moral; tous savouraient les ambiantes impressions de cette admirable contrée et l'air balsamique et frais apporté par la brise. Je partagerais encore leur émerveillement, poursuivant mon rêve, interrogeant les lieux où restent attachée, me semble-t-il, une partie de moi-même, si mes obligations professionnelles ne m'avaient rappelé à Bruxelles.

Comme étant enfant, je me suis longuement pénétré avant de partir des suggestives beautés du pays aimé; j'ai fait ma provision d'instants : le dessin des crêtes de montagnes et les sinuosités de la Meuse miroitante, les taches améthystes et mastic des villages perchés sur les roches, les bois luxuriants panachant les cultures et les prés devalant vers le fleuve, les rustiques et propres masures en pierre coquettement tapissées de vignes, de péchers ou à demi crchées derrière des buissons de roses trémière, le murmure des ruisselets, le bruit des cascades le flagellement rythmique des fiéaux et jusqu'à la pénétrante senteur des récoltes fauchées, l'odeur des fumées de l'âtre rabattues par le vent sont soigneusement notés dans ma mémoire; j'ai rapporté le kaléidoscope de la patrie de mes primes sensations.

En baguenaudant à Anhéé j'ai revu, en face de la maison habitée jadis par un oncle mort depuis, hélas! la corniche de la ferme où s'assemblaient voletantes, piaillantes les hirondelles de la contrée avant leur départ annuel. Ce concert étourdissant, qui nous réveillait, mes frères et moi, dès l'aube, nous rappelait que bientôt aussi nous allions partir; et le cœur serré, sans mot dire, nous écoutions les hirondelles s'égosillant, longuement nous les regardions batailler pour conquérir une place sur cet embarcadère aérien.

La vue de cette croulante gouttière où d'autres hirondelles viendront à la fin de septembre se presser, effrées, crier leur départ, m'a rappelé toutes mes angoisses de jadis! — les regrets de la séparation, de l'exil... Car une année était alors un siècle; je comptais les monotones journées de classe, qui, lentement, s'égrenaient avant le retour prochain...

On m'a demandé déjà où j'ai choisi mon pseudonyme. J'ai pris ce nom à un hameau, composé d'une ferme isolée tapie dans la crique montagneuse formée par les rochers d'Yvoir et ceux que dominent les ruines désolées de Poilvache. Les violettes toitures de Champalé s'emportent sur le gazon émeraude d'un pré qui met une tache lumineuse dans la montagne rocaillieuse et hirsute. Des milliers de fois mes regards d'enfant avaient été attirés par cette ferme et son pré qui semblent toujours ensoleillés dans le sombre hémicycle des montagnes, et c'est en souvenir de cette impression que je signai

CHAMPAL.

Comme tous les vrais artistes, Achille Chainaye fut mordu par la Chimère dès l'enfance. Ecolier, il manipulait déjà la terre glaise. Il suivit jusqu'en troisième les cours de l'Athénée, n'ayant du goût que pour le dessin, le français, l'histoire, la géographie et la gymnastique: la même année, Achille et ses deux frères cadets, Armand et Hector, remportèrent les trois premiers prix de dessin et les trois premiers de gymnastique!

Il entra en 1877 à l'Académie et s'y livra cinq années durant à une étude ardue du dessin et de la sculpture. Quand il fut sorti, il se remit, seul, passionnément, comme s'il ne savait rien encore, à l'étude de cette nature dont si peu d'artistes parviennent à pénétrer les secrets.

C'était l'époque du réveil politique et de l'efflorescence littéraire qui se manifestent dès 1880. Les lettres et la sculpture rivalisent soudain avec les deux arts nationaux par excellence, qu'elles dépassent même: la peinture en Flandre et la musique en Wallonie. On relève dans cette genèse de la révolte, une pénétrante humanité, du désenchantement et une splendeur où le sens national du coloris se révèle pleinement en littérature.

La révolte, chez Achille Chainaye, s'affirme par l'inébranlable résistance aux académiques conventions sculpturales: si les phases évolutives de cet art tendaient depuis un siècle chez nous vers une originale éclosion sans y parvenir, Jef Lambeaux en Flandre et l'auteur de *Rive paisible* en Wallonie ne la réalisent-ils pas enfin? Pour l'humanité, si large et si délicate chez ce cœur fort et discret, tranquillement miséricordieux, elle se marque par l'instinctif amour, d'abord irraisonné, des souffrances morales qui transparaissent dans les visages et les corps wallons nerveux, tourmentés, flétris même, distingués pourtant et pleins d'une paisible, parfois d'une végétative mélancolie infinie. Hector Chainaye a dégagé l'âme des choses wallonnes: Achille a pour ainsi dire penché ses personnages vers cette âme aussi et incarné à sa façon l'éternel panthéisme sous les espèces de notre race.

Il exposa pour la première fois à Liège, au Cercle artistique et littéraire, deux médaillons, portraits d'une petite mendicante qui lui inspira plus tard *Typha*. Suivit sa première statue, d'une originalité hésitante encore, *Au Bain*, garçon qui s'enfuit en emportant ses vêtements. Vint ensuite *A la Pêche*, bonne étude solide, un homme de grandeur naturelle: le jeune sculpteur disait modestement qu'il avait là bien compris pour la première fois la chair,

sa chaleur, son onctuosité. De la même époque le buste si ressemblant du compositeur liégeois Erasme Raway (1882).

Tout en refusant les "modèles", italiens qui viennent à Liège vendre des marrons et de la crème-glace, poser devant nos élèves de l'académie et servir de prétexte à des œuvres bellâtres, banales, cosmopolites, sans âme, structure, ni accent, Achille ne s'était pas entièrement dégagé de cette influence. Il le fit à 21 ans avec *l'Enfant de Cœur*, d'après un petit garçon scrofuleux et bègue aux traits modelés avec une finesse incroyable; car pendant quelque temps par esprit de réaction parfois excessive, il aima l'asymétrie des visages caractéristiquement pitoyables, les sourds, les muets, les idiots, dont le mystère et les frêles et curieuses déformations morbides l'intéressaient étrangement. Il sortit déjà de cette outrance malade qui fut l'éphémère rançon de sa pleine émancipation avec *Typha*, torse de fillette se dégageant d'une fleur des marécages qu'elle personnifie. C'est un petit chef-d'œuvre qui fut exposé au Cercle des Vingt à Bruxelles et que la critique salua avec sympathie.

Achille Chainaye s'était définitivement contrôlé. Dans *La Moyale* (Muette) et dans le *Vieux*, augmentent la flamme intérieure, le crépitement de vie. En 1885, il exposa à Bruxelles deux œuvres très saines, *Rive paisible*, chef-d'œuvre d'une songeuse expression calmante, d'une nerveuse et mâle ligne exquise (ce sont deux adolescents pêchant à la ligne, l'un debout, l'autre assis) et *l'Abondance* ou *Terre féconde*, d'une musculature puissamment et fébrilement fouillée, serrée à la Donatello, d'un ensemble étonnamment bien lié. Les œuvres frappèrent d'admiration Lambeaux et ses élèves: refusées par un jury obtus, elles ne purent concourir pour le prix Godecharle!

Chainaye n'avait cure de l'opinion de ce jury, mais il était à bout de ressources. C'est un art coûteux que la sculpture! Et voir encore la sanction officielle aller à des habiles qui ont appris à sculpter comme on apprend à faire une brique ou de la confiserie!

Tout grand artiste a passé par là. Achille le savait. Ce cœur d'or ne fut pas même blessé ni découragé. Mais il dût s'engager dans une voie où le hasard venait de le pousser: en 1884, à ma prière, il avait donné des articles d'art au *Wallon*. L'année suivante, fixé avec sa famille à Bruxelles, il écrivit au *National belge*, sous le pseudonyme de Jacques Champal, des chroniques artistiques qu'on remarqua tout de suite. Après la chute du *National*, il entra comme critique d'art à *La Réforme* où, de sa propre initiative, il inaugura en Belgique le reportage intensif, à la façon des Anglais et des Américains, mais avec une brillante allure toute personnelle. Il attira le premier chez nous l'attention sur cette forme nouvelle du journalisme, l'interview. Chainaye était vraiment

devenu Champal! S'imagine-t-on un ermite entraîné au bal de l'Opéra -- qu'il révolutionnerait par son talent!

Cependant, il maniait toujours l'ébauchoir. Au retour d'un voyage en Italie qui attisa son enthousiasme, il donna le buste de *San Giovannino*, son œuvre la plus achevée, celle où il a le plus magistralement saisi les masses, les relations et le détail de l'art sculptural (1886). Exposé aux salons de Gand et de Bruxelles, ce précieux morceau tout ensemble robuste et niellé, obtint un vif succès. Ce fut son chant du cygne! Les exigences de la vie poussèrent tout entier dans l'engrenage du journalisme le jeune et grand artiste, mûr pour l'œuvre capitale dont il parlait souvent: un *Banc de Pauvres*. Verra-t-elle jamais le jour?...

On m'avait demandé des anecdotes sur le reporter. J'ai préféré — en attendant mieux — esquisser le portrait du sculpteur, certain que l'on m'en saura gré.

Ne connaît-on pas assez le reporter? Il a interviewé et charmé des centaines de personnes, et il charme sans relâche aussi ses lecteurs par des articles où vibre, spontanée et si personnellement pittoresque, sa nature d'artiste, son amour de la vie fourmillante et colorée, son inépuisable bonté.

Sans doute, il doit souvent aborder des sujets moins intéressants que d'autres. Mais quel cachet il donne encore aux plus ingrats! Comme il rayonne et vous éblouit dans ses domaines préférés! Très assimilateur, il saisit tout avec tant d'aisance qu'il semble doué d'une compétence universelle: il y a quelques années, ayant interviewé des militaires, il fit sur nos fortifications un article que des journaux parisiens reproduisirent comme émanant du général Champal! Il a dépeint avec d'inépuisables ressources bien des choses de notre pays qu'il "possède", maintenant comme un riche clavier. Salons d'art, expositions horticoles, cérémonies officielles, cortèges politiques ou religieux, récits de catastrophes, descriptions animées de nos grandes industries, des rues populaires, des taudis ignobles et malsains, cliniques à l'hôpital, chatoyants paysages, voilà ce qu'il saisit le mieux en larges et nets croquis prestigieux. Un éditeur intelligent fera un jour de ses meilleurs morceaux un étonnant kaleidoscope de la Belgique actuelle. Ces morceaux — j'en citerai dans une étude complète — sont des instantanés vivants, des documents galvanisés et parfois de véritables flambées d'art qui, malgré quelques points noirs syntaxiques, sortent du journalisme courant et mort-né, et ne s'éteindront pas.

Un exemple pris au hasard en fera foi:

SOUS LE GEL

Saupoudrée de givre, l'avenue Louise, qui semble tendue d'un suaire en filigrane d'argent, s'enfonce dans les brumes bleuâtres. Par-dessus les allées d'accotements, de géants buissons dénudés, les toitures miroitantes réverbérant le soleil criblent la perspective de fulgurantes taches d'or.

Un tramway s'éloigne avec un bruit de tambour.

Enguérîtés dans leurs pèlerinages, des cyclistes s'égrènent le long de l'avenue.

Au Bois resplendissent les tonalités automnales rendues plus mirifiques encore par les brûlures de la gelée. Recroquevillées, confites de givre, suspendues en grappe, les dernières feuilles mordorées mettent dans les branchages de phosphorescentes lueurs de métaux en fusion.

Dépouillés de leur bruisante parure estivale, de leurs menues branchettes, ces arbres émondés évoquent l'allure schématique dont sont empreints les paysages de certains maîtres hollandais.

Un immense soleil rouge darde le taillis de ses rayons.

Non loin de ce rougeoyant incendie, le ravin, frileusement tapi sous un manteau de gel, semble se resserrer entre les sapins qui le surplombent.

Entouré de pelouses blanches, le lac fouetté par la bise se couvre petit à petit de glace. Sous le vent de nord-est, l'anse qui s'étend à gauche de l'îlot est congelée; la glace mesure cinq ou six centimètres d'épaisseur.

Le détroit situé à gauche du chalet est pris également. Ces deux nappes sont reliées entre elles par une languette de glace qui tient le milieu de l'étang. Les rives où aborde le bachot du restaurant sont encore baignées de vagues déferlantes.

Plus émue est la physionomie de la forêt de Soignes, métamorphosée déjà par les premières rigueurs de l'hiver. Le colossal massif de hêtres qui semblent barrer la drève de Lorraine s'emporte en noir sur le ciel d'un bleu apali, frigidité. La route qui va se buter, dirait-on, à ce formidable rempart, disparaît sous un lit de rousses feuilles mortes.

De ce tapis merveilleux émergent, pareilles à des candélabres d'or, les arbustes en pyramides alignés le long de la drève. Les géants de la forêt sont dépouillés de toutes leurs feuilles.

Les immenses troncs des hêtres séculaires s'élancent rectilignes vers les branches dénudées toutes vibrantes des plaintes de la bise. Les cimes qui ondulent lentement comme quelque vague gigantesque couronnent d'une tache sombre les arbres dressés dru dans le fourré. Et tandis que la rafale emplit la forêt d'une sauvage symphonie, les bûcherons donnent en mesure leurs grands coups de cognées.

Je ne citerai pas non plus des tours de force ès-reportage. Vigoureux et actif, Champal en a réalisé de surprenants qu'il faut l'entendre narrer sans prétention, pour s'en amuser avec ses amis, dans une merveilleuse langue de causeur toute en images neuves qui n'est qu'à lui. Il faut l'entendre aussi parler des arts! Je n'ai pas la prétention, en ces lignes succinctes, de faire le portrait en pied de cet homme qui séduit déjà tout le monde malgré la réserve de haut goût qu'il garde en public, mais qu'il faut connaître dans l'intimité pour comprendre l'admiration qu'il inspire sans y songer à ses amis. Reporter de *La Réforme*, secrétaire du théâtre de la Monnaie et, actuellement, de Venise à Bruxelles, il a vaincu le sort; on le fête partout; sa délicatesse native et son tact lui font pardonner sans cesse sa supériorité; sa forte barbe fauve et ses larges épaules font merveille quand il passe en vélocipède sur le boulevard Anspach et que les passants se le montrent du doigt; un directeur de journal parisien pourrait bien nous l'enlever un jour ou quelque financier avisé le mettre à la tête d'un grand journal d'information; mais rien ne me fera oublier l'Achille Chainaye d'autrefois, de naguère, penchant sur l'œuvre caressée, au fond de l'atelier de la rue Hemricourt, son superbe et fin profil affable et ses longs cheveux blonds. C'est là qu'un financier vraiment avisé ou qu'un ministre des beaux-arts digne de ce nom devraient le ramener: il pourrait peut-être emporter leur nom avec lui comme le rêveur souverain qui sculpta le tombeau des Médicis!

CÉLESTIN DEMBLON.

HOMMES DU JOUR

REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE

DIRECTION
Charles DELFOSSE
38, rue des Chartreux.
BRUXELLES

ABONNEMENT
La Série de 50 numéros . . 5 francs.
Les abonnements doivent se prendre au bureau
du journal.

ADMINISTRATION
Édouard MAHEU, Aîné
2^e, rue Auguste Orts, 2^e.
BRUXELLES

Le prochain numéro contiendra le portrait et la biographie de M. Pierre FLUSE.



Jules LE JEUNE

Sénateur, ancien Ministre de la Justice

(D'après la photographie de MM GERUZET frères.)

Jules LE JEUNE

SÉNATEUR

Ancien Ministre de la Justice

La figure symbolique de la justice, complexe et mystérieuse, a conservé, à travers les âges, un singulier mélange de gravité et de sarcasme. Equivoque ce glaive qui affirme à la fois la force noble du Droit et la cruauté des exécutions capitales. Equivoque cette balance dont les plateaux également équilibrés portent des poids invisibles dont on ne démêle jamais s'ils sont vrais ou s'ils sont faux. Equivoque ce bandeau : masque-t-il les yeux pour les ingérences corruptrices ou pour la vérité sainte? Equivoque cette femme, mi-divine, mi-terrestre : est-ce la bonne mère, compatissante en sa sévérité nécessaire, ou la prostituée au service des puissants et des habiles, ou la mégère impitoyable aux malheureux? Equivoque cette pose assise, allégorisant à la fois le calme et l'inertie. Et ces tables de la Loi, sur lesquelles sont appuyés ses pieds robustes, sont-elles un piédestal ou veut-elle les fouler?

Inquiet, on regarde cet ensemble muet, railleur et terrible, qui, dans tous les temps, fit trembler et ricaner les hommes. Et on le trouve grandiose en son énigmatique incertitude parce que, dans tous les temps, le culte de cette idole fut redoutable ou salutaire, tyrannique ou clément, ennemi ou fraternel, aimé pieusement ou haï avec fureur, selon les prêtres qui la servaient.

M. Le Jeune fut ministre de la justice. Dans sa belle et noble carrière, ce fut la période la plus éclatante et c'est pourquoi j'en parle d'abord. Dans ses fonctions, il a été de ceux, très rares, c'est douloureux à dire, qui ont incliné les âmes à croire que chacun des attributs de la déesse était un gage de sincérité loyale, d'équité et de bonté. Seul, peut-être, parmi ceux qui occupèrent le même poste depuis que la Belgique est libre, il a, sans réserve, compris sa mission non pas comme une œuvre de répression et de contrainte inflexible, mais comme un grand

devoir d'humanité, de charité et de pacification.

Il importe de le dire, à titre d'exemple et de gratitude. Il est rentré dans la vie privée, poussé hors de son ministère par la coalition sourde des égoïsmes de tous genres, irrités de la haute leçon d'abnégation et de fraternité qu'a été sa vie durant les sept années qu'il a passées au pouvoir, repoussé aussi par un souverain qui n'aime pas les ministres qui résistent, qui n'aime pas ceux qui pensent qu'on se met en péril grave en résistant par la réaction à la poussée des idées modernes.

Sous sa direction, d'une superbe opiniâtreté douce et souriante, la puissance judiciaire perdait peu à peu ses allures de lourde machine à écrasements. La répression n'était plus l'art de dompter brutalement les misérables, sans autre intérêt, sans autre profit que l'affirmation de la force gouvernementale, mais une vaste organisation de secours où la préservation de la société n'oblitérait pas la pitié. Insensiblement il se formait une atmosphère de bon vouloir qui rendait les cœurs plus évangéliques et les justifiait vis-à-vis d'eux-mêmes des rigueurs de la loi. Dans la pratique des tribunaux, dans l'esprit de la législation, une sérénité se répandait, un besoin de calme et de juste mesure, une réprobation pour les routines géôlières, pour les procédés d'intimidation et les grossièretés traditionnelles. Tout se policait dans le sens bienveillant et séducteur du terme. Et un large espoir de régénération gagnait les esprits.

Voyez les étapes de ce beau mouvement si discrètement commencé et si vaillamment poursuivi. La condamnation et la libération conditionnelles; l'adoucissement et le contrôle rigoureux de la détention préventive, si souvent inopportune; les circulaires incessantes aux parquets pour y infiltrer, non sans résistance et murmures, l'esprit nouveau; les réformes dans les prisons; le remaniement complet des

lois sur le vagabondage et l'érection des maisons de refuge pour les sans-travail quand ils deviennent les sans-ressources; l'organisation du patronage des condamnés libérés; les lois protectrices de l'enfance; et comme couronnement, la proposition au Roi (restée sans écho) pacificatrice et très courageuse, de gracier tous les condamnés des grèves et des agitations qui ont créé cette grande prise d'air sans la quelle nous allions périr asphyxiés : le Suffrage universel. Oui, un noble édifice, compliqué et exemplaire, ayant pour inspiration l'humanité la plus haute et pour base cette vérité profonde : que c'est aux réservoirs des misères sociales, où incessamment ressuscitent et jaillissent les épidémies morales, qu'il faut aller et travailler si l'on veut guérir les maux qui nous rongent. Et qu'il ne sert à rien d'abattre les chiens enragés si l'on n'assainit pas les lieux où la rage naît et renaît avec une spontanéité fatale.

Tout cela a compté pour rien dans les préoccupations d'un monde officiel qui n'a pour forces directrices que l'intérêt, la peur, les places, les candidatures et les honneurs, et qui se sent atteint à voir ainsi marcher en son impassibilité devant les âmes timorées et mesquines qui le compose, une conscience altérée de dévouement, dédaigneuse, au point d'en paraître étourdie, lorsqu'il s'agissait de tout ce qui met en effervescence les politiciens et leurs séquelles. Il se forma une opposition s'essayant d'abord à la raillerie, mais qui, sentant bientôt que celle-ci n'aurait pas de prise durable sur la simplicité d'un tel homme, se transforma en une conspiration méthodique de coterie. On n'osa plus attaquer le Ministre devant le public dont les sympathies, après quelques hésitations, avaient pris des proportions irrésistibles. Mais on était résolu à saisir le premier prétexte pour le contraindre à la retraite et rendre ainsi la liberté de leurs manies, de leurs routines et de leurs travers, à tous ceux dont il avait dérangé les habitudes et l'étroit idéal d'ordre dans l'universelle soumission vis-à-vis des autorités, des coutumiers abus et de l'épouvante des idées nouvelles.

Ce prétexte a été la démission de M. Beernaert. Pourquoi rattacher au départ de celui-ci le départ de M. Jules Le Jeune, on ne saura jamais en donner une explication plausible. Géminer les deux ministres par une sentimentalité d'affection, alors que les plus grands intérêts publics étaient en jeu, c'était leur prêter une ridicule puérilité de tendresse. Non ! on avait posé dès longtemps en axiome que lorsque M. Beernaert cesserait d'être ministre, il devait être entendu que M. Le Jeune cesserait aussi de l'être, parce qu'on en avait assez de son ardent esprit de propagande. Et cela s'est accompli comme on l'avait décrété, avec la complicité de tous ceux qui ont la haine des maîtresses choses, mettant en relief la pauvreté de la politique quotidienne, de la tactique parlementaire et du jeu des partis. Et, pour tenter

de corriger la honte du fait, on annonça qu'on allait créer l'exilé grand officier de l'ordre de Léopold, comme si des hochets avaient prise sur une telle âme !

Et c'est une réflexion morose que nulle part les grands services rendus, les hautes réformes accomplies, l'apostolat si obstinément poursuivi, la beauté et la dignité de l'œuvre, n'ont un instant préoccupé cet entourage. M. Le Jeune n'avait que mépris pour le politiculage. Il était tout entier à sa Justice, bonne déesse et bonne mère. On eût pu le laisser là, à la culture de cette vigne salubre et féconde, car, pour ce département comme pour celui de la guerre, on se demande quelle nécessité de le soumettre aux mouvements de bascule des remaniements ministériels. Mais il y avait l'impardonnable grief : le ministre n'était pas un homme de parti, et l'on ne supporte pas cela. Le ministre n'était pas un homme de police, un gendarme plus haut gradé que les autres, et cela ne se supporte pas non plus. Le ministre n'était pas d'humeur à accepter la domesticité royale, et cela on ne le supporte pas davantage.

Avec la simplicité, nous dirons presque la naïveté, d'un grand cœur sans ambition, il s'est laissé faire. En cela, peut-être a-t-il eu tort. Les âmes altières ont horreur de paraître tenir aux honneurs, cette faiblesse, apanage des médiocres qui n'ont d'élévation que celle dérivant du factice de leur situation. Il eût pu se réclamer de ses entreprises qui depuis sa retraite ont subi un recul, à la grande joie de ceux qui, ténébreusement, résistaient et souhaitaient la chute de ce grand gêneur. Mais il nous déplaît d'insister sur ce reproche quand, dans l'ensemble, l'homme fut si méritant et si admirable. Mieux vaut, certes, concentrer ses rancunes sur ceux qui l'ont misérablement interrompu dans son dur et fier labeur.

Au fond de cet étrange phénomène, il n'y eut que la colère contre un homme qui, le premier peut-être, a donné, en Belgique, la grande et mémorable leçon du pouvoir exercé dans un but très noble, étranger à la politique.

Heureusement que les idées ne tombent pas plus qu'elles ne meurent. La graine est semée et la moisson germera. Aux hommes de Droit, il appartenait de célébrer la retraite d'un des meilleurs de leur ordre. Cela fut fait au Palais et dans le monde judiciaire avec une admiration et une reconnaissance touchantes.

Et maintenant que nous avons mis en son haut et puissant relief ces sept années durant lesquelles la vie de Jules Le Jeune a marqué son apogée et brillé d'un si éclatant reflet, revenons à la période qui, dans sa dignité et sa beauté particulières, n'en fut en quelque sorte que la préparation.

Il y apparut comme un avocat de premier ordre et un artiste séduisant.

Il naquit à Luxembourg le 5 mai 1828, à cette époque qui conservait encore quelque chose de

l'héroïsme de la grande tragédie napoléonienne et qui, dans les Pays-Bas, fermentait de notre révolution prochaine et de la haine pour les causes qui allaient la provoquer. Il y a toujours dans les nouveaux-nés quelque chose des passions, des antipathies, des enthousiasmes, des rêves qui exaltent ou tourmentent au moment de la conception ceux qui les engendrent. Les années qui précédèrent ou suivirent 1830 furent fécondes en hommes remarquables.

Et dans ce Luxembourg, dont une partie devait nous échapper, par habileté de la diplomatie encline à favoriser ces Nassau qui avaient contribué à débarrasser l'Europe de Bonaparte, par faiblesse aussi de nos hommes politiques nouveaux encore timides et faciles à impressionner, dans ce Luxembourg mâtiné d'Allemands, de Français, de Lorrains, à population réfléchie, adroite, persévérante, calme et tenace en ses desseins, il n'était certes pas extraordinaire ni contraire, peut-on dire, à la coutume, qu'il vint à la lumière une personnalité qui devait concentrer toutes ces qualités en une unité de choix, ornée en plus de la grâce dont la pittoresque nature ardennaise gratifie ceux dont l'enfance s'écoule au milieu de ses riants paysages.

Son père, nommé inspecteur général des finances à Bruxelles, envoya son fils à l'Athénée de la capitale, puis à l'Université libre, alors dans l'effervescence, aujourd'hui si attiédie, des ardents principes proclamés par Verhaegen. Ses études y furent magnifiques. Il manifestait déjà cette noblesse de pensée, cette harmonieuse élégance de langage qui devaient être les facteurs les plus efficaces de ses succès.

En 1851, il était avocat. Rarement la fée qui préside aux dons qui sont le secret de l'illustration au Barreau, dans les difficileux méandres de l'éloquence judiciaire, fut plus ingénieusement prodigue. Une voix admirable en sa souplesse et sa tonalité caressante et forte. Une physionomie si mobile et si expressive qu'elle permit parfois à ses rivaux ou à ses adversaires de la comparer à celle des plus subtils et des plus émotifs comédiens. Une étonnante richesse d'images imprévues dont il inaugurerait l'inépuisable trésor à une époque de langage terne, compassé, lourdement ou vulgairement académique. Une faculté d'improvisation merveilleuse avec des réussites et des trouvailles à rendre jaloux les poètes et les penseurs. La largeur des vues, les rapprochements décisifs, la virtuosité de l'argumentation, la grâce, même dans la colère, bref une harmonie où l'originalité elle-même faisait incessamment sa partie comme pour démontrer combien il est faux de croire que la juste mesure et la correction ininterrompues sont les conditions mêmes du goût le plus parfait.

Ses succès à la barre furent incessants, non-seulement pour les clients, mais, chose plus précieuse et vraiment péremptoire, pour ses confrères, spéciale-

ment pour la jeunesse du Barreau, si défiante, si gouailleuse, si réfractaire à l'admiration. Au Palais il marchait en un cortège de fervents et faisait salle à chacune de ses plaidoeries. Jamais popularité d'orateur judiciaire ne fut de meilleur aloi et plus solidement établie.

L'envie essaya de mordre sur cette gloire sereine. Les médiocres insinuèrent qu'il n'étudiait pas ses dossiers, lui, le plus laborieux et le plus scrupuleux des hommes d'études pour qui eut la bonne fortune d'être admis dans son cabinet de travail, sanctuaire d'une simplicité presque villageoise. Les observateurs des règles, ces béquilles des faibles, qui crient au sacrilège dès qu'on met le pied sur une platebande scolastique, prétendirent qu'il manquait d'érudition parce qu'il bousculait en se riant tous les catéchismes artistiques et judiciaires. Les aliborons se mirent à braire contre ce beau cheval de pur sang si fringant, si fier et si libre en ses allures. Ces mesquineries eurent juste autant d'effet que des coups de dent de souris sur un bronze florentin.

Nommé avocat à la Cour de Cassation, plus tard Bâtonnier de l'Ordre, Professeur à l'Université, actuellement Président de la puissante et glorieuse Fédération du Barreau de Belgique, partout il apparut en sa supériorité faite de douceur et de magnificence. Son aménité fut incomparable. Même dans la politique il n'eut jamais qu'affabilité et ne s'abaissa jamais aux querelles de parti dans le sens bas et sectaire. Il fut conservateur, mais avec une courtoisie suprême, une simplicité irrésistible ; une bonhomie rustique et raffinée, que nul chez nous n'égale. La bonté semble avoir eu en lui une vibration inconnue. L'inaltérabilité du caractère apparaît comme la dominante de cette psychologie incomparable.

Jules Le Jeune a aujourd'hui soixante-sept ans. Il est encore dans la pleine force de ses belles facultés. Elu sénateur en octobre dernier par ce Luxembourg auquel le rattachait sa naissance et des prédilections champêtres indestructibles, il a pris du premier coup une place prépondérante dans " la noble assemblée. " Il a contribué à lui rendre la vie qu'on lui reprochait de perdre, et l'animation qui semblait incompatible avec sa gravité. Adversaire déterminé de l'alcoolisme, il fit sur ce sujet cruel un discours dont M. Finet a pu dire que c'était un des plus émouvants qu'on y eut entendus.

Certes l'auteur de ces lignes, apôtre des doctrines socialistes, regrette de ne pouvoir ajouter à tous ses sincères éloges, celui de propagation des généreuses idées qui actuellement emportent le monde. Et pourtant quand, laissant de côté l'intérieur et le détail des choses, on juge par les raisons profondes et les dominantes des événements et des transformations, il est permis de dire que rarement on vit esprit plus large, plus paternel et plus humanitaire.

LES HOMMES DU JOUR

REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE

DIRECTION
Charles DELFOSSE
38, rue des Chartreux.
BRUXELLES

ABONNEMENT
La Série de 50 numéros . . 5 francs.
Les abonnements doivent se prendre au bureau
du journal.

ADMINISTRATION
Édouard MAHEU, Aîné
2^a, rue Auguste Orts, 2^a.
BRUXELLES

Le prochain N° contiendra le portrait et la biographie de M. Franz SCHOLLAERT.



Pierre FLUSE
Socialiste Verviétois

Pierre FLUSE

SOCIALISTE VERVIÉTOIS

En fondant les *Hommes du jour*, nous n'avons pas voulu biographier seulement les personnalités de premier plan, ceux que l'opinion siffle ou acclame, dont le nom est dans toutes les bouches, acclamés ou détestés. Nous voulons aller dans toutes les classes, dans tous les domaines, chercher les hommes, qui, à un titre quelconque, se sont élevés par la puissance de leur pensée, de leur parole, de leur talent, de leur dévouement, au-dessus de leurs concitoyens, qui ont rendu des services à leur parti, apporté une pierre à l'édification d'une œuvre sociale, sans espoir de succès, faisant modestement et sérieusement leur devoir.

En ce moment, où la vie politique se transforme en Belgique, où une génération nouvelle, de jeunes, d'enthousiastes, s'enrôlent dans les rangs du parti socialiste, il est bon de rappeler l'œuvre des anciens, de ceux qui ont connu les mauvais jours, subi les sarcasmes et les injures des réactionnaires de tous poils et de tous crins, créé par leur propagande incessante, ce brillant parti ouvrier qui a maintenant sa grande place au soleil, mais qui était il y a quelques années à peine, isolé et méprisé.

C'est pourquoi nous tenons à donner le portrait d'un travailleur de grande valeur, d'une éloquence rare, d'une volonté ferme, d'une foi ardente en la justice qui, depuis près de trente ans, est à l'avant-garde de la démocratie à laquelle il a rendu d'immenses services, sans souci des récompenses, sans crainte des calomnies, et qui aujourd'hui assiste heureux aux premiers triomphes du parti dont il a été un des plus ardents propagandistes.

* * *

Né à Hodimont-lez-Verviers le 22 février 1841, Pierre Fluse, fils d'ouvrier, dut, très jeune encore, se rendre à la fabrique où il apprit le métier de tisseur.

La vie fut dure au début ; d'une intelligence remarquable, assoiffé d'instruction, il prit sur ses nuits et sur ses rares instants de loisir le temps d'acquérir une instruction convenable, d'étudier les penseurs et les philosophes, ce qui lui permit, lors de la création de l'*Association internationale de travailleurs* de se lancer dans le nouveau mouvement, bien préparé pour la lutte, avec un bagage de connaissances qui firent de lui un des orateurs les plus écoutés.

* * *

Vers 1860, l'élite du prolétariat d'Europe et d'Amérique rêvait un ordre social meilleur, cherchait les moyens pratiques de solidariser tous les efforts isolés des ouvriers des deux mondes pour arriver à l'affranchissement commun.

En Russie, Tchernichewski, Herzen et Bakounine soulevaient l'enthousiasme de la jeunesse ; en Allemagne, Karl Marx, Lassalle, Becker faisaient acclamer les socialistes ; en Angleterre, les *Trades-Unions* étaient une force formidable ; en Belgique, en Italie, en Suisse, en Espagne, le prolétariat s'agite, cherche une formule de combat, un centre de ralliement, une organisation qui permettent aux ouvriers de tous les pays de s'entre-aider, de se soutenir, de se défendre, de mettre en commun leurs forces éparses pour monter à l'assaut des citadelles aristocratiques et bourgeoises.

En 1862, à l'occasion de l'exposition de Londres, des ouvriers de Paris se rencontrèrent dans la capitale de la Grande-Bretagne avec quelques socialistes et des proscrits de différentes nations, se confièrent leurs désirs, leurs aspirations et promirent de travailler à la fondation d'une *Association internationale des ouvriers*.

Ils tinrent parole et deux ans plus tard, le 28 septembre 1864, il y eut à Londres un meeting où assistèrent des ouvriers français, anglais, belges, suisses et allemands. Parmi les français, il faut citer Varlin, une des plus belles figures du socialisme, ouvrier fusillé lors de l'entrée des Versaillais à Paris, et Tolain, aujourd'hui sénateur opportuniste. Parmi les belges, le jeune ouvrier typographe César De Paepe qui devait infuser ses idées à l'*Internationale* et la faire entrer dans la voie du collectivisme.

Le meeting avait pour but une manifestation en faveur de la Pologne.

“ Les Polonais souffrent, s'écria un orateur, mais „ il y a de par le monde une grande nation plus opprimée, plus foulée encore : c'est le Prolétariat !

“ Que de cette réunion sorte le premier cri de „ délivrance, et que ce cri retentisse partout où „ l'on meurt de fatigue et de privation ; partout où „ l'on est spolié, partout où l'on végète dans l'igno- „ rance et dans la misère, partout où les forces phy- „ siques sont atrophiées, partout où les facultés „ intellectuelles sont étouffées, partout où l'on gé- „ mit, où l'on souffre, partout où l'on a soif de jus- „ tice. „

Ces paroles qui exprimaient si bien les aspirations de tous furent acclamées, on jeta les bases de l'*Association internationale des travailleurs* et on rédigea les admirables statuts de la grande association.

On sait quelle force redoutable devint l'*Internationale* et quel développement elle prit. Un moment elle compta, en Belgique, 80,000 adhérents ; en Alle-

magne 150,000 ; en Autriche-Hongrie, 100,000 ; en Espagne 125,000 ; à Paris 50,000 ; à Lyon 8,000 ; à Genève 4,000 ; à Bâle 3,000 ; enfin en Angleterre, les *Trades-Unions*, avec leurs 800,000 membres, sans s'affilier précisément à l'*Internationale*, déclarèrent en adopter les principes La *Nationale Labour-Union* de Etats-Unis d'Amérique, comprenant 800,000 membres, repartis dans 3,000 sociétés, fit la même déclaration.

* * *

C'est au développement des idées de l'*Internationale* dans la fédération de la Vallée de la Vesdre que se consacra Pierre Fluse. Il fut l'âme de ce mouvement et sur son initiative, les *Francs-Ouvriers* de Verviers dont il était un des fondateurs, s'affilièrent à l'*Internationale*.

C'est là que Fluse fit preuve de ses grandes qualités d'organisateur. Non content de créer une section verviétoise qui comptait de suite 400 membres, il parvint en décembre 1867, à publier le journal le *Mirabeau* qui dura jusqu'en 1880.

Les débuts de l'organe socialiste furent brillants. D'abord mensuel, puis bi-mensuel et enfin hebdomadaire, il ne tarda pas à avoir un tirage relativement considérable et contribua largement à la création de nombreuses associations syndicales, de groupes de propagande, qui firent de Verviers la plate-forme du socialisme.

Pierre Fluse donna le meilleur de lui-même à ce journal ; y collaborant régulièrement ; il amena la majorité des ouvriers verviétois aux idées socialistes et ses articles, simplement mais clairement écrits, semèrent partout la bonne parole.

C'est avec une légitime fierté que Fluse put rendre compte des progrès du socialisme verviétois au Congrès international de Bruxelles, en 1868, où il avait été délégué par les *Francs-Ouvriers*,

A ce congrès fameux dans les fastes de l'*Internationale* — c'est là que De Paëpe, dans une admirable étude fit admettre par le prolétariat des deux mondes la thèse collectiviste — Pierre Fluse présenta un excellent rapport sur les caisses de prévoyance et signala le premier les fraudes commises par les patrons dans le métrage des pièces tissées. On sait que cette même question a fait dernièrement à la Chambre, l'objet d'une discussion très vive, au cours de laquelle les députés socialistes Anseele et Malempré signalèrent des faits scandaleux à la charge des patrons de Gand et de Verviers.

Pendant toute cette période, Pierre Fluse porta son ardente parole dans tous les coins et recoins de la province de Liège, organisant des sections, créant des sociétés coopératives, des caisses de résistance, soutenant et encourageant les grèves légitimes des fleurs de Pepinster et celle des tisserands de Hodimont.

En 1868, il participe avec Robert, Arnould, Jan-

son, Coomans à une vigoureuse campagne pour l'abolition des armées permanentes et l'année suivante il fait avec tous les rédacteurs du journal *La Liberté* une active propagande pour obtenir des pouvoirs publics une représentation du travail.

En un an, grâce à cette propagande énergique, la fédération verviétoise comptait 21 sections, réunissant au moins 6000 membres.

La popularité de Pierre Fluse grandissait. Les ouvriers adoraient ce petit homme à l'allure énergique, à la parole enflammée, que l'on rencontrait partout où il y avait un malheureux à défendre, un abus à signaler, un grief à relever, une vilénie à stigmatiser.

Dans tous les congrès régionaux, le propagandiste verviétois se signala non seulement par son éloquence, qui est remarquable, mais par des qualités sérieuses d'administrateur.

Pendant les années de 1870 et 1871, Pierre Fluse se dédoubla ; tous les jours c'étaient des meetings et des réunions. La période de la lutte de Paris contre Versailles fut surtout brillante pour les fédérations de Verviers et de Liège. On croyait à la victoire des communaux, l'enthousiasme était grand, mais le travail des propagandistes écrasant. Il fallait organiser de multiples réunions, faire connaître le programme de la commune, le défendre contre les attaques haineuses et injustes des conservateurs que la peur avaient rendus furieux.

La lutte économique était également ardente à Verviers. Les ouvriers des filatures recevaient un salaire dérisoire pour un travail long et pénible ; exploités à outrance par les patrons qui employaient généralement le *truck-système*, volés par les employés et les contre-maitres sur la quantité du travail exécuté, c'était toutes les semaines des grèves, des discussions entre patrons et ouvriers et, chaque fois, c'est toujours Pierre Fluse qui intervenait, discutait et arrangeait les conflits au mieux des intérêts des travailleurs.

C'est ainsi qu'en 1870, les ouvriers de l'établissement Melevez de Verviers, alors en grève, le désignèrent comme arbitre. Il accomplit sa mission avec un tact et une compétence qui firent triompher les revendications ouvrières.

L'année suivante, Pierre Fluse fut poursuivi comme éditeur responsable du journal *Le Mirabeau* devant la cour d'assises de la province de Liège, où il fut défendu par M^e Eug. Robert. Les poursuites étaient basées sur le fait de la publication dans ce journal de plusieurs articles qui flétrissaient les agissements d'un contre-maitre boutiquier d'un des plus importants établissements industriels de Verviers. Ce contre-maitre avait créé un système de favoritisme pour les ouvriers se fournissant dans sa boutique et un système d'affamement pour les autres. C'est pour avoir dénoncé ces abus que la cour d'assises lui octroya un mois d'emprisonnement.

La défaite terrible infligée aux Communeux porta un rude coup à l'*Internationale*; l'espoir avait été si grand que la désillusion n'en fut que plus cruelle. La désunion se mit dans les rangs socialistes, des discussions personnelles aigrèrent les esprits, et le pacte de solidarité fut définitivement rompu au congrès international de La Haye, en 1872.

Pierre Fluse y fut délégué et se rallia à la minorité composée des délégués belges, espagnols et jurasiens, réclamant la complète autonomie des groupes.

Ce fut la fin de l'*Internationale*. Nous avons assisté à cette agonie lamentable qui dura quelques années. La déroute fut grande; on organisait encore des meetings et des conférences, des grèves éclataient encore dans certains centres ouvriers, mais on était loin du grand mouvement triomphant des années précédentes. Pierre Fluse et ses amis luttèrent jusqu'au dernier moment, soutenant par de grands sacrifices le *Mirabeau* qui dut finalement cesser de paraître en 1880.

La défaite n'atteint pas les hommes comme Fluse. Un nouveau mouvement, préconisant l'entrée du parti socialiste dans les luttes politiques s'était créé à Bruxelles et à Gand. Fluse s'y rallia et le 8 janvier 1882, il faisait paraître un nouvel organe socialiste bi-mensuel, *La Sentinelle* dont les principaux rédacteurs furent: Pierre Fluse, Chauvière, Louis Bertrand, Ch. Delfosse, Niro, Le père tranquille, etc., qui dura jusqu'en 1885.

Le 2 novembre 1884, Pierre Fluse et six autres citoyens signaient le contrat organisant la première société de meunerie et boulangerie mécanique à Verviers.

Pendant ces années de 1884 et 1885, Pierre Fluse fut de toutes les agitations en faveur du Suffrage universel et de la République. Il fit également partie du Comité qui donna naissance au journal *Le Peuple* et à ce titre il se rendit à Gand, où furent prises les dernières mesures pour l'apparition de l'organe socialiste. Lorsqu'en 1886, le parti ouvrier belge tint ses premières assises à Bruxelles, Fluse prit part à ses travaux.

Après les troubles de 1886, le gouvernement ayant institué la commission d'enquête du travail, celle-ci fut secondée très efficacement à Verviers par Pierre Fluse.

Inutile de dire que le vaillant propagandiste fut un des premiers sur la brèche lorsqu'éclatât la grève générale de 1893, pour la révision de la Constitution et la réforme électorale.

Quelques mois après, lors de la grève des tisserands de la Vallée de la Vesdre, il défendit avec une autorité et une ténacité admirables les griefs de cette corporation et c'est grâce à son intervention que se développa dans cette région le mouvement syndical d'où est sorti la Fédération des Tisserands.

L'année dernière, après le premier tour de scrutin pour l'élection des quatre députés de Verviers, un

grand meeting fut organisé pour engager la population verviétoise à faire sortir triomphants de l'urne le nom des quatre candidats socialistes, Dauvister, Malempré, Gierkens et Niezette. MM. de Brouckère et Grimard étaient venus de Bruxelles apporter l'appui de leur parole; la situation était incertaine. Pierre Fluse monta à la tribune, prononça une harangue enflammée, irrésistible, la salle enthousiasmée, fit une ovation superbe au tribun et quelques jours après, Verviers possédait une députation socialiste.

Il y a deux mois à peine, il faisait avec les vaillants propagandistes du cercle "L'Emancipation," une campagne ardente en faveur de l'augmentation de salaire réclamée par 2,000 rattachés en grève lesquels obtinrent satisfaction.

Pierre Fluse n'a jamais été candidat bien qu'ayant été sollicité maintes fois par ses amis.

Lors des dernières élections législatives, dix-huit groupes de la Fédération socialiste de l'arrondissement de Verviers lui offrirent une candidature qu'il refusa.

Tels sont les faits, ils se passent de commentaires. Pierre Fluse est un de ces rares hommes qui réunissent la loyauté, le courage et le dévouement. Placé au premier rang dans l'affection, l'estime et la confiance de ses compagnons de lutte, sa modestie l'a empêché d'accepter le mandat de défendre au Parlement belge les revendications ouvrières. Il y eût tenu une belle et grande place à laquelle sa belle intelligence lui donnait droit.

En 1884, Jules Wilmart, le regretté rédacteur en chef du *National belge*, assistant à Liège à un meeting où Fluse prit la parole, rendit compte le lendemain dans son journal, de son impression en entendant le tribun verviétois. On ne peut mieux dire et nous terminons sur ces mots :

" M. Pierre Fluse n'est pas seulement un ouvrier
 „ de grand mérite, un homme dont le caractère est
 „ hautement apprécié de tous; c'est encore un ora-
 „ teur et un orateur de premier ordre. Une abondance
 „ toute méridionale, une correction inexplicable
 „ chez un homme dont la vie ne s'est guère passée
 „ sur les bancs des écoles, et par dessus tout, une
 „ énergie convaincue, une véhémence toute tribuni-
 „ tienne, tels sont les traits distinctifs de l'éloquence
 „ de M. Fluse. Que ceux qui soutiennent encore
 „ qu'une députation ouvrière serait ridicule dans
 „ nos Chambres législatives, que les orateurs de la
 „ droite et de la doctrine aillent écouter le citoyen
 „ Fluse.

„ Ils ne tarderont pas à se convaincre qu'il appar-
 „ tient à la grande race des Marcel et des Maza-
 „ niello, des Cobden et des Fox.

„ Dans nos Chambres, à la tribune, le citoyen
 „ Fluse aurait peu d'égaux et n'aurait point de
 „ maître. „

HOMMES DU JOUR

REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE

DIRECTION
Charles DELFOSSE
38, rue des Chartreux.
BRUXELLES

ABONNEMENT
La Série de 50 numéros . . 5 francs.
Les abonnements doivent se prendre au bureau
du journal.

ADMINISTRATION
Édouard MAHEU, Aîné
2^a, rue Auguste Orts, 2^a.
BRUXELLES

Le prochain numéro contiendra le portrait et la biographie de M. Paul JANSON.



Franz SCHOLLAERT

Ministre de l'Intérieur.

LA LOUVANISTE

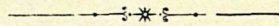
HOMMAGE AUX AMIS DE L'ORDRE

PAR LE PROGRÈS & LA LIBERTÉ

CHANSON POPULAIRE & PATRIOTIQUE

PAROLES

de M. l'avocat SCHOLLAERT, père du Ministre de l'Intérieur.



AIR DE LA *Brabançonne*.

I

Ouvrez vos cœurs à la douce espérance,
Le jour se lève et va chasser la nuit,
Nobles enfants d'un monde qui commence,
Ne craignez plus un monde qui finit!
Votre ennemi, — c'est un vieillard qui tombe,
C'est la fureur dans la débilité ..
C'est le passé dont nous creusons la tombe. .
Sous l'arbre de la liberté!

II

Frères, pitié — le vieillard sombre et blême.
Veut ramener des siècles odieux;
Il balbutie un gothique anathème,
Pour nous flétrir à la barbe des Dieux!...
Sa foudre éclate et va s'éteindre à terre
Comme un pétard dans la foule jeté;
Bon Jupiter, on rit de ton tonnerre!
Sous l'arbre de la liberté!

III

Fils des croisés, poursuivez vos attaques,
Pour le scrutin formez vos bataillons,
Allez aux champs recruter vos cosaques,
Faites des saints de nos vieux francs-maçons;
Pour acheter des succès dérisoires,
Dieu, diable, honneur, tout doit être exploité...
Exploitez tout, nous gravons nos victoires
Sur l'arbre de la liberté!

IV

Vous nous damnez dans vos sermons funèbres,
Et pour cela vous avez cent raisons!...
Nous voudrions dissiper les ténèbres,
De l'évangile appliquer les leçons;
Des Pharisiens réprimer l'insolence,
Au pauvre peuple apporter la clarté,
Et doucement apaiser sa souffrance
Sous l'arbre de la liberté!

V

Dépêchez-vous car la vaine poussière
Qu'éleve encore votre antique conseil,
Peut un moment affaiblir la lumière,
Mais ne saurait éteindre le soleil;
Après l'hiver et ses rigueurs moroses,
Dieu, malgré vous, nous donnera l'été,
Dieu vous condamne à voir naître des roses
Sur l'arbre de la liberté!

VI

Ne craignez point ce beau jour qui s'avance,
Nous n'avons pas le cœur fait comme vous;
Notre Déesse abhorre la vengeance,
Et veut vous voir aussi libre que nous!
Que le curé reste dans sa chapelle,
Le professeur à l'Université,
Et l'arme au bras, nous ferons sentinelle
Sous l'arbre de la liberté.

Franz SCHOLLAERT

Député pour l'arrondissement de Louvain

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Nous avons tenu à donner in extenso ce document, introuvable aujourd'hui, cette chanson libérale due à la plume du père de notre ministre de l'intérieur actuel. Si les rimes en sont pauvres, l'idée générale est en faveur de la liberté de conscience et de la liberté d'enseignement, si compromises aujourd'hui par le fanatisme du fils.

Si le père Schollaert — comme on l'appelait à Louvain — a passé par tout l'arc-en-ciel politique, si après avoir été républicain et libre-penseur en 1848, il est devenu par la suite libéral et clérical, au moins, dans sa dernière transformation, est-il resté un modéré, craignant avec juste raison des reproches trop fondés sur ses multiples variations.

Malgré tout, M. Schollaert, — le père — était considéré à Louvain comme un brave homme, un peu toqué, mais incapable de faire mal à qui que ce soit.

On riait bien du bonhomme, on ne le prenait guère au sérieux, — il était légèrement zwanzeur, et il l'a prouvé — mais il était si inoffensif, si bienveillant, toujours prêt à rendre service, possédant même un véritable tempérament d'orateur — qu'on lui pardonnait, et ses frasques, et ses turlupinades, et ses changements périodiques d'opinions.

C'était un bon vivant, affable aux pauvres, et les louvanistes oubliant toutes ses fredaines politiques l'élisait régulièrement. Il était nécessaire à Louvain comme Casteleyn à Bruxelles.

Si M. Schollaert père s'était contenté d'être un superbe caméléon politique, on lui aurait certes pardonné; mais il eut la faiblesse de donner naissance à un fils qui, non seulement n'eut pas son talent, mais qui sous l'influence des jésuites, après avoir été un cancre au collège, devint la créature de ses anciens maîtres et à force de platitude est devenu l'homme de la réaction en Belgique.

Le père était drôle; le fils est sinistre.

* * *

M. Schollaert fils étudia naturellement à l'université de Louvain. L'histoire ne nous dit pas s'il fut un brillant élève, mais, certainement docile, il eut d'excellentes notes qui lui firent obtenir son diplôme de docteur en droit.

Peu après il fut élu conseiller provincial du Brabant et dans cette assemblée se distingua par une intransigeance telle qu'il fut bientôt signalé comme un futur député du très catholique arrondissement de Louvain.

Le 19 juin 1888, il fut élu membre de la Chambre des représentants, où son fanatisme religieux en fit bientôt l'enfant chéri de la droite et de M. Vandenspeereboom en particulier.

Comme le ministre des chemins de fer, M. Schollaert est un clérical pratiquant, un célibataire endurci; rebelle aux séductions mondaines, pudibond comme M. De Burlet (en public), ennemi des danseuses et du théâtre, moraliste à rendre des points à M. Bérenger, le momentané ministre de l'intérieur est partisan des robes monacales et ennemi de ces corsages décolletés qui laissent voir des choses que Tartuffe demandait que l'on cachât...

Pendant cinq ans, M. Schollaert a eu une attitude assez effacée à la Chambre; il n'a pris la parole qu'en de rares circonstances pour soutenir les propositions réactionnaires, et il a voté constamment les mesures destinées à restreindre l'enseignement public en faveur de celui des petits-frères et s'est fait ainsi la réputation, parfaitement justifiée, d'un sectaire hargneux et toujours hérissé.

* * *

Lors du renouvellement des Chambres, en 1894, M. Schollaert fut réélu au premier tour de scrutin, par 42,320 voix sur 68,718 votants.

Au mois de mai de cette année, M. de Mérode-Westerloo, ministre des affaires étrangères, ayant cru de sa dignité de donner sa démission par suite d'un désaccord entre ses collègues et lui, à propos de la reprise du Congo par la Belgique, un remaniement ministériel fut nécessaire; M. Schollaert décrocha le portefeuille de l'intérieur en remplacement de M. De Burlet, qui prit celui des affaires étrangères, et M. Nyssens devint titulaire du ministère du travail, créé spécialement.

La nomination des deux nouveaux ministres fit couler des flots d'encre. On trouva étrange, et avec raison, l'accolement des noms de MM. Schollaert et Nyssens. Si ces messieurs tiennent tous deux leur mandat parlementaire du corps électoral de Louvain, il n'en existe pas moins entre eux des dissemblances notables. M. Nyssens est un homme aimable et courtois, M. Schollaert est insolent et désagréable.

Le premier est un libre-échangiste, à la façon de M. Beernaert, le second est un protectionniste militant. M. Nyssens est partisan résolu de la représentation proportionnelle, M. Schollaert est un féroce adversaire de cette réforme. Il est vrai que, depuis, il ont montré tous deux qu'ils savent faire des concessions opportunes.

Jusqu'alors, M. Schollaert était connu comme un fanatique sans grande importance; son éloquence, plus que médiocre, ne semblait pas devoir le porter sur les hauts sommets; tout au plus le considérait-on capable de croasser dans le marais des nullités par-

lementaires, et son nom ne paraissait pas capable de soulever ni l'enthousiasme ni la haine.

On n'avait pas compté sur l'ambition de ce dévot, qui, après avoir accepté un ministère à n'importe quel prix, voulut montrer que nulle besogne cléricale, si répugnante fût-elle, n'était au-dessous de sa servilité aux évêques.

Aussi, a-t-il attaché son nom, désormais flétri, à la loi abominable qui soulève à bon droit l'indignation publique.

* *

Avec la loi proposée par M. Schollaert, nous sommes même en retard sur la loi de 1842.

On sait que cette loi était une transaction entre les catholiques et les libéraux. Ces derniers concédaient la direction religieuse de l'enseignement primaire; les catholiques admettaient l'organisation de l'enseignement par l'Etat.

Sous ce régime, le prêtre donnait le cours de religion et l'instituteur devait commencer les classes et les finir par des prières.

Ce système, contraire à la liberté de conscience, souleva de vives protestations.

Mais ce n'est qu'en 1878, lors de la rentrée au pouvoir des libéraux, que le ministère, présidé par M. Frère-Orban, abolit la loi de 1842. La loi de 1879 sur l'enseignement primaire rendit l'école neutre; la religion était supprimée du programme des branches nécessairement obligatoires. Seulement, afin de ne pas heurter les opinions religieuses d'un grand nombre de pères de famille, on inscrivit dans la loi qu'un cours de religion serait donné avant ou après les heures des classes pour les enfants qui en feraient a demande. Le prêtre avait encore l'entrée à l'école, mais en dehors des classes.

Cet arrangement, qui ménageait toutes les susceptibilités, ne convint pas au parti clérical, qui fit une guerre acharnée à la loi de 1879.

Revenus au pouvoir en 1884, les cléricaux modifièrent de suite la loi, ce qui donna lieu à cette époque, à d'énergiques protestations. De nombreuses manifestations eurent lieu et le roi, craignant pour son trône, dut redemander leurs portefeuilles à MM. Jacobs et Woeste

La loi de 1884 stipule qu'il y aura, dans chaque commune, au moins une école communale établie dans un local convenable

La commune pouvait en outre, adopter une ou plusieurs écoles privées, ce qui permettait aux catholiques, maîtres dans la commune, de subsidier les écoles libres.

Les communes, d'après l'article 4, pouvaient inscrire l'enseignement de la religion dans le programme, mais il ne devait se donner qu'au commencement ou à la fin des classes. Par contre, lorsque dans une commune, vingt pères de famille ayant des enfants en âge d'école demandaient que leurs enfants fussent

dispensés d'assister au cours de religion, le roi pouvait, à la demande des parents, obliger les communes à organiser une ou plusieurs classes spéciales. En sens inverse, les pères de famille catholiques avaient le droit d'exiger l'adoption d'une ou plusieurs écoles libres au cas où la commune refuserait d'inscrire l'enseignement de leur religion dans le programme.

Si imparfaite qu'elle fût, cette loi donnait des garanties à la liberté de conscience; la loi Schollaert les supprime.

Dans le nouveau projet qui semble émaner d'un fonctionnaire de l'inquisition, *l'enseignement de la religion est obligatoire dans toutes les écoles primaires.*

La liberté des pères de famille, l'autonomie des communes n'existent plus.

Voilà ce que M. Schollaert veut établir en Belgique sous le prétexte que le pays a une formidable majorité cléricale. Or, il n'est pas vrai que les 105 députés cléricaux représentent la majorité de la nation et en voici la preuve :

Les 11,602,820 suffrages se sont répartis de la manière suivante :

5,633,133	voix catholiques
3,712,802	„ libérales
2,256,803	„ socialistes

Le parti libéral et le parti socialiste étant unanimes à condamner le projet Schollaert, l'opposition émane de 5,969,687 suffrages, c'est-à-dire de la majorité du corps électoral.

Cette nouvelle loi contre laquelle s'insurgent tous les hommes honnêtes et impartiaux ne peut être votée. Le peuple n'acceptera pas la rentrée du prêtre à l'école, il rejettera cette prétention de nos gouvernants d'affirmer en plein XIX^e siècle, qu'il n'y a pas de morale sans religion; il faut qu'il proteste si énergiquement que le gouvernement n'ose pas faire voter son infamie... Le gouvernement a déjà reculé devant les agitations de la rue, il faut qu'il en soit de même cette fois encore.

* *

M. Schollaert forme avec MM. Woeste et Vandereboom un trio de visionnaires d'un autre âge.

Très mince orateur, mais très bavard, M. Schollaert est un petit homme sec, à tête brune, ronde au physique, carrée au moral, aux yeux renfoncés au fond desquels semble toujours couvrir une rancune; les contours de la lèvre indiquent un caractère inquiet, le geste est anguleux et gauche; à la tribune, il a la suffisance tranchante et personnelle des sectaires...

Beau-frère de M. Helleputte, il a comme lui la haine de la Démocratie. Celle-ci se chargera bien de le renvoyer à ses paperasses d'avocassier.

Signe distinctif: M. Schollaert est décoré de l'ordre de Pie!

CH. D.

Les HOMMES DU JOUR

REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE

DIRECTION
Charles DELFOSSE
38, rue des Chartreux.
BRUXELLES

ABONNEMENT
La Série de 50 numéros . . . 5 francs.
Les abonnements doivent se prendre au bureau
du journal.

ADMINISTRATION
Édouard MAHEU, Aîné
2^a, rue Auguste Orts, 2^a.
BRUXELLES

Le prochain numéro contiendra le portrait et la biographie de M. Constantin MEUNIER



Paul JANSON
SÉNATEUR PROVINCIAL

Paul JANSON

SÉNATEUR PROVINCIAL

Tempérament expansif créé pour les audaces de la tribune, galbe puissant taillé pour tenter le ciseau, tel est Paul Janson.

Allure massive, démarche bonhomme, sans pose dans le maintien ni recherche dans la toilette, les bras ballants ou les mains nouées derrière le dos, plus souvent encore un énorme portefeuille sous le bras, le vieux tribun bruxellois est de rencontre rare et rien, dans sa physionomie ni son accoutrement, n'appelle ni ne retient le regard.

C'est la simplicité incarnée, avec une pointe d'humour, quelquefois ironique.

D'ordinaire, il va, les reins légèrement voûtés, mais bien que la nuque soit grisonnante, quasi blanche, il n'a guère encore l'aspect prématuré du vieillard.

Paul Janson est resté d'une belle verdure, largement découpé dans un bloc de chair virile; et avec sa fière stature, un peu lourde, ses larges épaules, sa tête léonine, il est bien le robuste et l'athlétique qui convient à la vigueur des improvisations et des harangues de grand souffle. Sans avoir la mâle beauté des grandes lignes sculpturales, il est marqué de nous ne savons quelle harmonie physique en accord parfait avec ses exceptionnelles aptitudes d'assimilation et son merveilleux don d'éloquence.

La tête est énorme, l'œil grand ouvert, d'un vif éclat. A la tribune, dans la clameur des ovations ou sous le coup de fouet des interruptions ou des hilarités, Paul Janson se transfigure.

Maintenant le front est orgueilleusement relevé, les épaules rejetées en arrière, le torse en posture de combat, et le masque devient tragique, la lueur de l'œil, fascinatrice, le geste d'une ampleur superbe : c'est le tribun qui se révèle alors, évoquant la grande image des antiques.

La vertu intime de l'orateur populaire qui est en même temps le meilleur et le plus aimant des chefs de famille, c'est la bonté.

Si Janson est une grande voix, il est, avant tout, un grand cœur. Non seulement il a le culte des siens, mais il s'attache à quiconque l'approche.

De cruels deuils l'ont récemment frappé : M^{me} et M. Fuss, dont il couvrit les enfants de sa tutelle, et bientôt après, une toute jeune fille de dix-sept ans, son élue, qu'il pleure encore.

D'abord accueillant et facile envers quiconque, de confiance, vient à lui; il est toujours hâtif, pressé par l'heure d'une audience ou d'une assemblée, mais cordial, écoutant vite, tranchant rapidement et prodiguant ainsi autour de lui, à chaque heure, la menue monnaie de nombreux services et conseils quotidiens.

Paul Janson est la loyauté même. Jamais, ni dans la vie privée, ni dans sa carrière professionnelle ou politique, il n'a obéi à un autre mobile qu'au désir de juger droit et de faire juste. Incapable d'un calcul, il n'eut peut-être d'autre défaut que de croire trop facilement au désintéressement des autres. A peine à ce portrait moral, nous ne dirons même pas une ombre, mais un signum de faiblesse toute humaine : non pas de l'orgueil insolent plein de défi et de dé-

dain, mais la profonde joie, l'immense satisfaction du talent conscient de sa force. Il y a dans ce grand caractère quelque puérilité vaniteuse, une naïve jouissance du succès.

Paul Janson a la griserie des acclamations et c'est avec une émotion de débutant qu'il s'entend détailler encore les enthousiasmes d'une foule à sa parole suspendue. Qu'importe! Il faut lui savoir gré peut-être de cette coquetterie franche qui nous paraît de beaucoup préférable aux fausses modesties farouches et aux apparents renoncements hypocrites. Paul Janson a le droit d'avoir le sentiment et la mesure de sa valeur.

* * *

On le sait, l'orateur belge est de souche française. En 1789, son aïeul était avocat à Paris; il prit part, en qualité de volontaire, aux luttes héroïques de 1893.

C'est en qualité de commissaire près le tribunal de Liège, chargé de faire rentrer au Trésor les créances des émigrés, qu'il fut délégué à Liège, où il se maria et mourut.

Le père de Paul Janson est né à Liège. Il eut une vie laborieuse et probe. Des revers de fortune l'avaient contraint d'abandonner les études juridiques et nul effort, nul sacrifice ne lui coûta pour assurer aux siens l'accès des plus brillantes carrières. On se souvient encore de cette neigeuse figure de patriarche qu'on pouvait voir furtivement se glisser dans les auditoires compacts, à l'Alcazar ou au Jardin joyeux et qui, sans applaudir, laissait rouler deux grosses larmes sur sa joue ridée quand le public ovationnait son Paul!

Ancien élève de l'Athénée royal de Bruxelles, Paul Janson, le 5 avril 1857, fut proclamé docteur en philosophie et lettres par la faculté de l'Université libre de Bruxelles.

L'étudiant annonçait l'homme studieux et d'un prestigieux verbe; avant 18 ans, il avait lu Proudhon qui était son maître préféré.

Il dut entreprendre sans maître l'étude du droit, car le conseil d'administration de l'Université de Bruxelles, pingre et chicanier, comme la belle collection d'oligarques qui ont mis main basse sur l'œuvre de Verhaegen, lui marchandait une bourse, sous prétexte que deux frères ne peuvent jouir simultanément de la même faveur.

C'est la lutte qui commence; Janson est en même temps répétiteur de grec, de latin, de mathématiques et étudiant en droit. A cette époque, il devint pendant un an le précepteur de Defuisseaux.

Le 5 avril 1862, le vaillant docteur en philosophie fut reçu docteur en droit avec la plus grande distinction.

Rappelons encore son court séjour à Londres où il fut l'assidu de la riche bibliothèque du British-Museum.

Tels furent ses militants débuts.

* * *

Tout le monde connaît sa brillante carrière au Barreau.

C'est d'abord, en collaboration avec Léon Defuisseaux, la brochure contre le sinistre procureur De Bavay, qui s'acharna sur deux innocents, confondus entre les criminels de la Bande noire, de Mons.

C'est, en 1864, de concert avec Eugène Robert, sa sensationnelle plaidoirie de l'affaire De Buck.

En 1866, il arrache au jury l'acquiescement de Gillard, rédacteur au *Grelot*, accusé d'offense envers Napoléon III.

A la même époque, il défend en cour d'assises Mandel, rédacteur de la *Cote Libre*, qui avait eu le courage d'accuser le procureur-général De Bavay d'avoir commis un déni de justice en ne poursuivant pas Langrand et C^{ie}, et il enlève un verdict qui frappe De Bavay d'une démission honteuse.

Il n'est pas possible de poursuivre l'énumération de ses triomphes d'assises. Ce cadre convient à son talent passionné et à sa nature émotive. Son tempérament s'y abandonne dans toute sa fièvre envolée.

Mais à côté de l'avocat de la barre, on trouve le juriste du cabinet. Sa compétence en matière commerciale n'est plus discutée. Ses avis font autorité; à l'érudition des textes, il joint la clarté du jugement et la logique de la méthode. C'est un conseiller d'élite. Il pratique, comme un sacerdoce, ses devoirs professionnels et plusieurs fois il fut désigné comme bâtonnier de l'ordre.

Signalons son dernier succès retentissant de cour d'assises, l'affaire du grand complot, où, en termes vengeurs, il dénonça la promiscuité des ministres et des mouchards dans de louches provocations à la grève et à l'émeute. Le verdict d'acquiescement eut une portée immense et, quelques mois après, dix mille cinq cents suffrages censitaires s'unissaient pour faire triomphalement rentrer Paul Janson à la Chambre.

* * *

La vie politique du tribun et l'évolution de la démocratie libérale marchent de pair.

C'est en 1869 que Paul Janson accepte pour la première fois d'entrer en lice. Il fut le candidat de l'*Alliance libérale* aux élections communales. Sa profession de foi est demeurée comme un document historique sur le droit de suffrage; le candidat démocrate s'exprime ainsi :

" Et d'abord, je pense que l'heure est venue d'appeler à la vie publique l'universalité des citoyens belges; rien ne peut retarder l'avènement en Belgique du suffrage universel qui règne aujourd'hui des bords de l'Elbe aux rivages de l'Atlantique. "

Sur la question sociale, Janson fait à cette époque des déclarations très nettes :

" Ce sera l'éternel honneur du socialisme d'avoir posé et scruté cette question qu'il appelle le problème de la misère. Je suis donc avec l'*Internationale* qui en fait l'objet de ses patientes recherches, de ses laborieuses études et contre l'Association libérale qui a prouvé par son apathie systématique que ces mots : " amélioration du sort des classes laborieuses " inscrits dans son programme, sont un leurre et rien de plus. "

Sur la question de la forme gouvernementale,

Paul Janson n'a jamais varié; il est fermement républicain; et l'on n'a pas oublié son mot fameux : " le meilleur des rois a toujours le tort d'être de son métier. "

En 1870, Janson décline une candidature législative à Liège, contre M. Frère-Orban, parce qu'il est absorbé par la constitution de la Représentation du travail, dans une chambre populaire opposée au Parlement censitaire.

A la mort de Funck, en 1877, il livre sa première grande bataille électorale; malheureusement alors que se coalisent contre lui, les Anspach, les Jottrand, les Couvreur, toute la députation bruxelloise, toutes les influences politiciennes et financières, Paul Janson ne va pas directement à l'opinion publique; il se laisse enserrer dans les statuts d'une Association libérale à laquelle il a, d'ailleurs, sacrifié toute sa vie politique et qui lui a coûté l'amertume de plus d'une défaite.

Cette fois, Janson triomphe; c'était le 30 avril; il obtient 5,394 suffrages contre 2,483 au compétiteur doctrinaire que l'arrière ban rétrograde lui avait traitreusement suscité; mais cette victoire n'avait été obtenue qu'au prix de certaines atténuations de principes qui en diminuaient considérablement l'éclat.

En 1878, le parti libéral revient au pouvoir et en face du cabinet Frère-Orban, se dresse bientôt la Jeune Gauche. Mais quelle mansuétude, quelle abnégation, que de capitulations même dans l'attitude de ce groupe constamment tiraillé en sens contraires, prisonnier d'un Gouvernement doctrinaire et timoré devant les apeurements égoïstes du corps électoral censitaire.

A la vérité, la Jeune Gauche eut de vaillantes initiatives, de hardies échappées d'indépendance, mais elle était condamnée à des efforts stériles et à une bonne volonté impuissante parce qu'elle admettait le dogme de l'unité libérale et que rien n'est plus inconciliable que l'autoritarisme doctrinaire et l'émancipation démocratique.

En 1881, Janson dépose une proposition de révision constitutionnelle; il conduit son admirable campagne de juillet; le pays est plein d'espoir : M. Frère pontifie, M. Graux fait un geste et la révision est enterrée.

A la veille des élections de 1884, la rupture est consommée entre modérés et avancés : nouvelle tentative révisionniste; nouvel échec.

La liste de l'union fictive succombe à Bruxelles, le 10 juin 1884 et en 1888 la liste cléricalo-indépendante l'emporte à nouveau. Cependant, Janson rentre à la Chambre, armé du verdict du grand complot et ce fut un mémorable duel que celui auquel le pays assista entre le tribun justicier et le chef du ministère clérical, M. Beernaert qui sortit de ce débat solennel, sans prestige sinon sans talent.

En 1892, sous la poussée de l'opinion publique, en présence de la surexcitation populaire et de la propagande impérieuse du Parti Ouvrier, le gouvernement clérical et la majorité conservatrice cèdent aux objurgations du grand orateur et la révision est votée; la pierre vermoulue de l'article 47 saute.

Les élections de 1892 maintiennent au pouvoir, le cabinet de M. Beernaert, mais la liste d'alliance bleue triomphe à Bruxelles, avec l'appoint des voix démocratiques.

On sait la part laborieuse que Paul Janson prit à

l'œuvre de la constituante. Il faudrait citer ici in-extenso l'admirable discours qu'il prononça le 4 mai 1892. C'est la défense intégrale du suffrage universel pur et simple; l'orateur se déclare "l'avocat d'office du Peuple."

J'en suis l'avocat d'office, car enfin, quelles que soient mes tendances démocratiques et mon dévouement à ses intérêts, il ne m'a pas donné le mandat de le représenter dans cette enceinte; le jour n'est pas encore venu où il pourra faire entendre sa voix pour demander justice; mais je dois à l'élite de cette bourgeoisie, que j'aurais, paraît-il, méprisée et calomniée, l'insigne honneur, dont je lui témoigne ici toute ma reconnaissance, de pouvoir, devant cette assemblée, avec une entière indépendance d'idées et une absolue franchise de parole, présenter la défense du grand absent: le peuple belge!

L'orateur fit ensuite l'histoire politique et économique du peuple belge et termina sa superbe harangue en assignant au S. U. sa mission d'émancipation et d'apaisement:

Et qu'attendez-vous donc? me dira-t-on.

J'en attends le triomphe du droit; j'en attends plus d'équité, plus de générosité, plus de justice dans nos lois; j'en attends, pour nos libres institutions, des assises larges, solides et indestructibles; j'en attends un rempart, d'airain contre l'émeute et la sédition; j'en attends la paix sociale dans la justice; j'en attends la garantie la plus sûre de notre nationalité, car le jour où on sera certain qu'il n'y aura pas en Belgique un seul de nos frères, digne de ce nom, qui ne soit à la fois soldat et citoyen, nous serons mieux protégés que par tous les canons, que par toutes les forteresses; nous serons protégés par toutes les poitrines d'hommes libres, ayant chez eux le maximum de liberté, de bonheur et de droits, et ces choses-là défient la force, toute-puissante qu'elle puisse être!

J'ai fini: la cause est plaidée, messieurs; le peuple ne veut dominer, tyranniser personne; messieurs, le peuple demande sa part de royauté; il l'aura! (Applaudissements à gauche — Applaudissements et acclamations dans les tribunes. — L'orateur reçoit les félicitations de ses amis).

* *

L'un des aspects le plus curieux de Paul Janson, c'est sa physionomie d'étudiant obstiné, insoucieux de l'âge, du prestige, du labeur, avide du savoir et amoureux du livre, et revenant modestement s'asseoir sur les bancs des laboratoires et se faire l'élève attentif des Hector Denis et des Warnots.

Pour montrer le studieux qui est aujourd'hui devenu le savant, citons la péroraison du discours d'introduction aux leçons sur le cerveau, par le Dr Léo Warnots, prononcée à la conférence du jeune barreau de Bruxelles.

Est-il vrai, physiologiquement, que l'individu qui n'a pas reçu une culture intellectuelle suffisante est désarmé contre la misère et le crime? Si c'est vrai, il en résulte la nécessité de l'instruction publique, gratuite et obligatoire?

Est-il vrai que jusqu'à un âge déterminé l'organisme de l'être humain a besoin de toutes ses forces pour croître, se développer et arriver à sa perfection? Est-il vrai qu'un travail prématuré ou exagéré entrave et arrête ce développement et qu'en vertu de la loi d'hérédité la dégénérescence d'une génération pèse sur celle qui la suit et finalement entraîne la dégénérescence de toute la race; si cela est vrai, il faut interdire ou réglementer le travail de l'enfance.

De même les différences anatomiques et physiologiques qui existent entre l'homme et la femme, doivent faire affranchir celle-ci du travail musculaire et la maintenir au foyer de la famille.

S'il est physiologiquement vrai que le muscle et le nerf ne peuvent pas être impunément surmenés, que leur intégrité ne se maintient qu'à la condition d'alternances d'activité et de repos; si en un mot, le travail ininterrompu et excessif tue lentement l'individu qui s'y livre; si il est d'évidence que la théorie du «laissez faire» engendre, en vertu des lois inexorables de la nature, des maux qui révoltent notre raison et notre cœur, peut-on nier la légitimité des revendications ouvrières en faveur du maximum de huit heures de travail et du repos hebdomadaire?

Notre excellent confrère, Hector Denis, à qui je dois tant, et qui m'a incité à ces études, aux quelles je vous convie à mon tour, a, dans une savante étude, démontré que, pour subsister, l'organisme humain a besoin chaque jour d'une quantité déterminée d'azote, d'oxygène, d'hydrogène et de carbone, et que, si les aliments qu'il absorbe, ne la lui fournissent pas, il en est réduit à se dévorer lui-même, à vivre de sa propre substance!

Ne voilà-t-il pas la nécessité d'un minimum de salaire, équitable et juste en soi, démontrée par les lois de la physiologie?

La science nous réserve encore bien d'autres découvertes, fécondes dans ce que je pourrais appeler le domaine de la pathologie et de la thérapeutique sociales.

N'ayons pas peur des réformes qu'elle commande.

N'ayons pas peur des mots nouveaux et encore moins des idées nouvelles. Rappelez-vous la parole des poètes: *Et jam multa fiunt quae fieri posse negabam.*

Oui, bien des choses que nous tenons pour impossibles se réaliseront. C'est la science qui les réalisera; c'est elle qui fondera une nouvelle société sur des bases plus équitables et plus justes. «(Longs applaudissements).

La recherche de la vérité et la poursuite de la justice, toute la vie de Paul Janson est dans ces mots.

* *

Au lendemain du 14 octobre 1894, quand, mal entouré, mal conseillé, Paul Janson, ayant préféré l'alliance doctrinaire à l'alliance socialiste, eut succombé avec la fameuse liste de concentration, on put craindre que la revision fut le terme de cette carrière où l'on rencontre des actes de faiblesse, mais où on ne relève aucune faute contre la sincérité, le dévouement, le vouloir démocratique.

Paul Janson n'est pas un tacticien; toute sa stratégie est dans sa générosité et sa fidélité aux premiers compagnons de lutte. Une haute pensée de solidarité le retient et l'attache à son entourage des vieilles batailles; le souci de sauvegarder les personnalités et le prestige d'un groupe, l'emporte quelquefois chez lui, sur la claire conception des intérêts de l'Idée démocratique. Il ne l'a jamais trahie cette Idée démocratique; il a pu la perdre de vue, se tromper sur ce qu'elle commandait, elle est restée la passion de toute son existence.

Aussi est-ce avec joie et gratitude que la Démocratie a salué l'élection de Paul Janson au siège sénatorial, par les conseillers provinciaux de Liège, socialistes et progressistes confondus.

Le jour où le concept collectiviste apparaîtra à Paul Janson dans toute son ampleur scientifique, comme la résultante des phénomènes économiques qui s'imposent à l'observation et comme le radieux horizon vers lequel, consciemment ou non, tous les peuples marchent à cette heure, le vieux démocrate opérera son évolution dernière et couronnera sa vie politique par une adhésion qui est dans l'air et à laquelle, il n'en faut pas douter, la démocratie sera unanime à applaudir.

* *

S'il avait fallu une nouvelle preuve de l'intrépidité et de la juvénilité de ce tempérament inépuisable, il ne serait besoin d'aucune autre que de l'activité et de l'enthousiasme déployé par Paul Janson dans la campagne contre la loi antiscolaire qu'il conduisit avec maestria, de commun accord avec le Parti ouvrier. A Bruxelles, combien de fois, et jusque sur les places publiques, à Verviers, Liège, Namur, Gand, Anvers, partout, la grande voix s'est fait réentendre; partout elle a réveillé l'opinion publique, et cette fois encore Paul Janson aura bien mérité du libre examen et de l'enseignement populaire.

Terminons en constatant que Paul Janson a pris une part prépondérante dans la constitution de l'Université nouvelle et qu'il apparaît jusqu'aujourd'hui comme "le chef incontesté", de tout ce que l'ancien parti libéral a gardé de vivant et d'actif; nous y insistons, on a le droit de demander si ce sera là l'ultime ambition de cette digne et belle carrière?

Les HOMMES DU JOUR

REVUE BIOGRAPHIQUE HEBDOMADAIRE

DIRECTION
Charles DELFOSSE
38, rue des Chartreux.
BRUXELLES

ABONNEMENT
La Série de 50 numéros . . 5 francs.
Les abonnements doivent se prendre au bureau
du journal.

ADMINISTRATION
Édouard MAHEU, Aîné
2^e, rue Auguste Orts, 2^e.
BRUXELLES

Le prochain numéro contiendra le portrait et la biographie de M. Jean VOLDERS



Constantin MEUNIER
Peintre-Sculpteur.

Constantin MEUNIER

PEINTRE-SCULPTEUR

*L'art est un reflet de l'état d'âme et des
désirs des peuples.*

A notre époque où monte lentement et sûrement au Zénith la glorification du travail, quelques âmes d'artistes ont été imprégnées des visions d'avenir et ont fixé, sans formules pourtant, cette poussée vers les radieuses atlantides de l'égalité des hommes.

Rares, sont ceux qui ont fait œuvre complète, plus rares encore ceux qui, dédaignant la sentimentalité et les déclamations, sont restés dans la donnée d'art impeccable, dans la couleur réelle — car l'ouvrier qui a chanté Pierre Dupont, le citoyen imprégné de civisme de 1793, ceux de 1848, de la Commune ou des ateliers nationaux, ne sont que des fragments de l'évolution sociale.

Peu d'artistes ont œuvré pour marquer ces dates, aucune toile, aucune sculpture n'a représenté ces étapes de la liberté, — car chacune de ces révolutions a amené des réactions dissolvantes et empoisonnantes pour l'âme des peuples et l'esprit des artistes.

Millet a fixé, buriné, le caractère du paysan, et concentrant dans le cycle de ses productions, le rustre, l'éternel agrarien, dans sa superbe mélancolie, il fait œuvre impérissable.

Combien, ont essayé après lui, de typer l'homme des labours!

Il manquait dans notre siècle, la consécration sublime des ilotes modernes, le mineur, le pudleur, le lamineur : les slaves de l'industrialisme.

Un homme est venu qui a accompli cette œuvre et celle-ci rayonne pour les humbles et les travailleurs, dans les sublimes régions de l'art.

* * *

Un souffle d'art puissant et viril traverse l'œuvre entière du peintre-sculpteur Constantin Meunier, un des artistes les plus complets, qu'ait produit l'art belge contemporain.

En étudiant ses toiles, ses sculptures et ses des-

sins, on éprouve une émotion grandiose, provoquée par l'art le plus pur, le plus élevé.

L'âme et les yeux sont pris, captivés par la sensation de la forme, concentrant la pitié et la grandeur dans un dessin sobre et d'un style personnel.

Peu de peintres et encore moins de sculpteurs ont su rendre comme Meunier, dans la modernité, l'éternelle humanité dans ses affres et ses douleurs.

Ce n'est point l'ouvrier seul qu'il a interprété, mais c'est l'homme qui travaille, qui geint, qui, Sisyphe constant, reprend le labeur quotidien, après quelques heures de lourd sommeil.

Il règne un silence héroïque dans ses réunions d'ouvriers, de mineurs; seul, dans les brumes et fumées, chante un rayon d'or ou d'azur éteint, qui semble être l'espoir éloigné qu'attendent les hommes du travail.

Puis, dans un tableau encore présent aux yeux de tous, *les Pudleurs* devant le métal rubescent, agissent, vont, viennent au milieu des étincelles, des vapeurs soufrées que traversent des lueurs d'incendie; les torsos nus, suant dans l'atmosphère de flamme où rougissent les poitrines et les têtes rudes.

Les yeux brûlés dans des cavités bleues, ont des regards inoubliables, des regards de résignés et de domptés.

C'est là l'épopée du travail, le combat des hommes contre la matière grondant dans les creusets ou battue sous les pilons et c'est aussi l'homme asservissant le métal, pour préparer les grands chemins du progrès.

* * *

Là, dans l'ampleur des ciels bistrés, se profilent les sombres échafauds des puits, les dos monstrueux des terris et la sanguinolente tache des corons.

C'est le pays noir !

O merveille de l'âme artiste, qui, de cette terre

fouillée, creusée, meurtrie, montrant ses blessures et ses chancres de scories, fait une œuvre qui aurait suffi à lui créer une gloire.

Mais ce n'était pas assez; à côté des choses inertes, il y a l'homme, le souffrant. Et les toiles succèdent aux toiles; *la descente des mineurs*: cette vision mélancolique des misérables allant au devant de la mort, dans les bures profondes; et toutes ces œuvres superbes d'émotion où...

“ ceux qui, rompus par des labeurs où ne suffit point
 „ la plus virile force, sortent le soir des ateliers avec,
 „ dans la main, les pauvres monnaies de l'injuste sa-
 „ laire, ou remontent des mines, les reins arqués selon
 „ les voûtes basses où ils travaillèrent, une pioche
 „ dans la droite, et dans la gauche la lampe qui
 „ éveillera peut-être le surgissement, rouge et beau
 „ comme un feu d'artifice de fête, du grisou dévasta-
 „ teur; et si le désastre ne se produit pas ou les épar-
 „ gne, c'est la rentrée titubante et basse en la maison,
 „ sans baisers de femmes et sans rire d'enfants, —
 „ car ils besognèrent, eux aussi, et eux aussi sont las,
 „ — d'hommes qui ne semblent pas hommes, noirs
 „ faces sinistres, tant les teignit de deuil la nuit, tou-
 „ jours plus creusée du charbon „ (1).

* * *

La sculpture semblait peu faite pour rendre les ouvriers modernes; aux yeux de bien des gens, rien n'était moins sculptural que l'humble, — au travail, au repos.

Alors Meunier fit son *Pudleur* et ce fut une révélation.

Grande à l'égal des guerriers d'Innsbruck, cette figure s'impose comme la personnification du labeur, comme une vision qui reste à jamais gravée dans l'esprit.

Modelée avec puissance, d'une facture simple, elle est sortie d'un jet des mains de l'artiste, qui n'a rencontré, semble-t-il, aucune difficulté et ne s'est arrêté à aucun détail.

Au *Pudleur* succède l'*Homme assis*, puis vient le groupe *Le Grisou*, où pleure la maternité: l'ingéante femme des temps effacés et de ceux qui vont venir, la mère a perdu son fils, son petit, tué par l'invisible ennemi tapi dans les poches des fosses. Cette femme ne se révolte pas, elle a eu déjà trop de douleurs et maintenant rien n'existe en dehors de son cœur meurtri. — La ligne a la simplicité des grandes choses et tout concorde à donner de ce groupe une émotion pareille à celle provoquée par un chant continu et navrant de l'irréparable désespoir.

Le haut-relief *La Grappe*, représentant les ouvriers, haletants, arrachant un creuset brisé, est la

sculpture capitale de C. Meunier. — Aucune description ne saurait rendre l'énergie, la force que déploient les travailleurs attelés à ce travail de démons.

Cet amour que Meunier éprouve pour les humbles, qui sont souvent les héroïques, cet amour se reflète en tous ses dessins, ses statuettes et surtout dans l'admirable *Cheval de mine*, qui est l'évocation même de la sombre géhenne où se meuvent les houilleurs.

* * *

Constantin Meunier naquit à Bruxelles en 1831, et essaya ses premiers pas sur le terre-plein de l'ancienne place du Petit-Sablon, alors plantée de magnifiques tilleuls, qu'il regrette encore. Il suivit les cours de l'académie de Bruxelles que dirigeait alors Navez, le père Navez, comme l'appelaient ses élèves; dans les cours de dessin, il travailla avec acharnement, puis attiré vers la sculpture, il reçut les leçons de Fraikin, ce dont on ne se douterait nullement aujourd'hui.

Mais dans aucun atelier, Meunier ne trouvait l'enseignement désiré, car il avait, déjà, une invincible répugnance pour la sculpture de l'époque où Canova était Dieu et Fraikin son prophète.

Alors bravement il se mit à faire de la peinture, sans maître, allant droit devant lui, où le poussait son sentiment.

A ce moment, l'aurore de l'évolution picturale commençait et Charles de Groux, honni, inconnu, luttait dans le silence, au milieu de l'indifférence complète du public.

Il y avait alors quelques amateurs d'art, quatre au plus, dont un, épicier retiré de la rue de la Madeleine, nommé Van den Berghen, et un autre, le propriétaire du café des Mille Colonnes, et qui encore n'achetaient que les noms célèbres et en grande faveur gouvernementale.

Aussi la lutte était dure et ce n'est qu'après des années que la pléiade Dubois, Artan, Boulenger, Verwée et d'autres parvinrent à émouvoir le vrai public et à convaincre (?) les officiels.

Meunier avait 25 ans lorsqu'il fit sa première exposition avec Ch. Degroux.

La Guerre des Paysans, qui se trouve au Musée de Bruxelles, est une des œuvres marquantes de sa première manière. Quelques années après, il fut chargé par le gouvernement d'aller en Espagne faire la copie d'un Roger Van der Weyde et profita de son séjour là-bas pour broser quelques toiles énergiques et pleines de saveur locale.

Le Café-Concert, les Cigarières qui obtinrent un réel succès, font une trouée lumineuse et gaie dans l'œuvre sobre et pensée du maître.

C'est après 1880 qu'il commença sa merveilleuse suite d'œuvres typant le pays houiller et ses travail-

(1) Catulle Mendès.

leurs; on se rappelle l'admiration soulevée par la *Descente des Mineurs* exposé au Cercle artistique.

Puis vingt ans après avoir renoncé à la sculpture, il reprend l'ébauchoir et exécute *le Pudeur*, cette statue qui personnifie le travail métallurgique et qui fut acquise par le gouvernement français pour le Musée du Luxembourg.

Puis *l'Homme assis*, *le Faucheur*, *le Grisou* et quelques statuette émouvantes dans leur originale simplicité, vinrent compléter l'œuvre de cet artiste en pleine production et qui nous donnera encore des tableaux ou des groupes où seront fixés superbement les forces et les larmes des plébéiens.

Constantin Meunier est l'homme de son art, sa nature tout entière se reflète dans son œuvre et sa bonté est à la hauteur de son talent.

L'homme a beaucoup souffert : bien des larmes ont été refoulées sous ses paupières, son cœur meurtri a eu les pires douleurs et toujours, comme vient le sourire sur son visage de Christ, son âme s'ouvre aux bontés, aux grandeurs, aux sacrifices.

* * *

Dans le spacieux atelier, enfoui dans les jardins fleuris et odorants, au haut du plateau de la Consolation, Meunier travaille au groupe : *l'Enfant prodigue*. C'est le retour du fils, tombé devant l'ancêtre et pleurant, lui, le réfractaire, le vagabond, le dissipé, des larmes plus douces que la joie, tandis que, bénisseur, le geste du vieillard est extatique et plein de gratitude.

C'est superbe.

Et Meunier cause avec ardeur de son art, la tête un peu penchée et le geste sobre.

Il aime les humbles mineurs, il les aime pour leurs souffrances écrites sur leurs faces de bronze, il les aime et les connaît bien; il a pénétré, l'hiver, dans les corons, lorsque, sous la neige blanche, dorment les immenses terris, que plaquent de noir d'encre et de fumée les endroits où couve la flamme.

C'est alors la misère dans les plus humbles logis qui puissent exister au monde.

" Rien, nous dit-il encore, rien ne me semble plus beau que le travailleur de ces enfers et si les *grands anciens* nous revenaient, ils feraient ça.

Voyez ces pudeurs devant la fournaise où la flamme irradiante, incandescente, leur sèche la poitrine, les couvre de sueur, leur enlève le sang, voyez-les, dans ces flammes, maniant des outils monstrueux, pesant vingt kilos, travaillant! Quels efforts musculaires, quel sublime et miraculeuse volonté inconsciente, il leur faut pour rester devant les feux dévorateurs

Aussi quelle chose merveilleuse à faire qu'un *Monument du Travail*, au génie du XIX^e siècle, une suite de sculptures, dont le haut relief *la Grappe* serait un chaînon.

Ce serait un bloc, une masse, à base de colonnes où se verrait : l'Industrie, le Port ou le Commerce, l'Agriculture, dont voici les esquisses en bas-relief, puis un quatrième relief auquel je songe, puis viendraient les métiers représentés par des statues. „

La voix de l'artiste vibre dans le silence de l'atelier, où, sur les murs, les grandes esquisses représentent les hiercheuses, les porions, les mineurs avec le picot et la lampe, et que, dans les angles, les statuette de *l'Ancêtre*, de *l'Homme assis* semblent animées.

Au moment de quitter cette salle où l'art glorifie et exalte l'homme, Meunier nous annonce une prochaine exposition de son œuvre sculpturale et picturale complète à Paris.

Organisée par les soins de Bing, le célèbre collectionneur, qui a fait connaître l'art japonais, elle aura lieu dans son hôtel, vers les premiers jours de janvier.

Ce sera l'événement artistique parisien de la saison d'hiver et une révélation pour le public de l'Athène moderne et surtout une initiation à cet art sobre, humain et de grand caractère.

W. DELSAUX.



Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par l'Université libre de Bruxelles et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par l'Université Libre de Bruxelles, ci-après ULB, et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires publiées par l'ULB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles.
Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.